



# BIEN VIVRE À SAINT ROMAIN DE JALIONAS

N°77  
BULLETIN  
MUNICIPAL  
JANVIER 2024

# SOMMAIRE



04

VIE  
MUNICIPALE



26

VIE  
SOCIALE



33

VIE  
ENVIRONNEMENTALE



44

VIE CULTURELLE  
& ASSOCIATIVE



66

VIE  
TERRITORIALE



72

VIE  
COMMUNALE

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR :



[www.saintromaindejalonas.fr](http://www.saintromaindejalonas.fr)



@mairie.saintromaindejalonas



@mairie saint romain de jalonas



Téléchargez l'application

Mairie de Saint Romain de Jalionas

# EDITO

## Chères Jalioromaines, chers Jalioromains,

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024 avec tout le bonheur dont vous rêvez. L'année 2023 vient de se terminer et toutes mes pensées vont à celles et ceux qui nous ont quittés et toutes les personnes touchées de près ou de loin par la maladie.

2023 a été une nouvelle fois une année qu'il a fallu dompter. L'inflation record que nous avons connue a été une donnée qu'il a fallu maîtriser malgré les incertitudes économiques. Pour autant, fidèles à nos engagements, une nouvelle fois, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux, seules les bases fiscales décidées par l'État ont été revues et calées sur l'inflation.

Au niveau local, je déplore cette année de nombreuses incivilités avec notamment des bennes de tris brûlées plusieurs fois, des arrêts de bus vandalisés, des infractions récurrentes au code de la route (vitesse et stationnements) et enfin le cambriolage de l'atelier des services techniques avec près de 20 000 euros de matériels dérobés en avril dernier. Nous avons multiplié les plaintes au commissariat et nos caméras installées en décembre 2021 ont permis de faciliter la résolution de nombreuses affaires. Mais face à ce constat et suite aux remontées des réunions de quartier et conformément à notre programme municipal de 2020 nous avons lancé le recrutement d'un nouveau policier municipal dès septembre 2023. Ce policier municipal, choisi par Tony et moi, est expérimenté. Sa mission commencera le 1er février 2024, il travaillera de pair avec Tony afin d'effectuer plus de contrôles notamment via nos caméras en mettant en place la vidéo-verbalisation et fera du contrôle de vitesse avec appareil adéquat. L'objectif est de sécuriser davantage notre village et de faire respecter le code de la route.

En 2023, nous avons enfin pu réparer le Pont du Peillard suite à une négociation acharnée avec les assurances car, pour rappel, l'auteur de la destruction d'une partie du pont n'était pas assurée et nous ne pouvions pas réparer tant que notre procès n'était pas terminé. Après expertises, contre-expertises et une proposition financière qui couvrait la réparation totale du pont, ce dernier a pu être restauré par l'entreprise YAPICI que nous remercions car son dirigeant, Jalioromain, a vraiment fait un effort conséquent sur le prix ce qui a permis à la commune de ne rien déboursier.

Nous avons aussi, grâce à des subventions de la communauté de commune des Balcons du Dauphiné (50 000 euros sur les 150 000 euros au total), pu installer un nouveau chauffage pour le gymnase et la salle carrelée car ce dernier était défaillant depuis plusieurs années. Nous attendons en outre une subvention de l'État dont le montant sera connu au premier trimestre 2024.

Cette année, 95% des bâtiments municipaux sont passés à l'éclairage LED avec une nouvelle fois une subvention de la communauté de commune des Balcons du Dauphiné de 16 000 euros sur 20 000 euros d'équipement.

Nous avons installé une nouvelle aire de jeux pour les petits remplaçant celle qui était vétuste et plus aux normes près de l'école maternelle. Cette aire associée à un nouveau terrain de sport pour la cour de l'élémentaire a coûté environ 70 000 euros avec 15 000 euros de subvention de la Région.

Nous avons aussi aménagé avec les recommandations des riverains la rue du stade avec

l'objectif de faire ralentir les voitures en permettant ainsi une meilleure sécurisation des piétons, poussettes et cyclistes.

L'année 2023 a été aussi marquée par notre changement d'adressage projet initié il y a maintenant près de 5 ans sous l'ancienne mandature. Je tiens à remercier nos chargés d'accueil qui ont, pendant toute l'année, renseigné de nombreux Jalioromains. Ce travail touche à sa fin, il reste moins de 10% des foyers qui ne se sont pas encore manifestés malgré nos relances.

Pour 2024, l'une de nos priorités est de continuer les échanges avec les Jalioromains en poursuivant les réunions de quartiers. Nous avons d'ailleurs noté, lors de ces réunions, un sujet qui est souvent revenu, celui de la propreté et l'entretien de notre commune. Nous en sommes conscients mais sachez que pendant plusieurs mois, n'ayant pas eu de matériel à cause du vol et dans l'attente du passage de l'expert, nos agents n'ont pas pu entretenir comme à l'accoutumée notre village. Notre préjudice (environ 20 000 euros) venant d'être en partie remboursé, nous avons acheté du matériel neuf et adapté, nous mettons en place pour 2024 une gestion différenciée des espaces verts. Rappelons que nous sommes passés au zéro phytosanitaire depuis quelques années et que nous ne pouvons plus utiliser de désherbants chimiques. Rappelons aussi que conformément à l'arrêté municipal du 24 mai 2016 que vous pouvez retrouver page 33 de ce bulletin, chacun est sensé entretenir les espaces devant chez lui.

En 2024, nous poursuivons notre étude pour la meilleure installation de notre parc intergénérationnel, nommé suite à un sondage, «Jaliopark».

Nous poursuivons aussi la révision de notre Plan Local Urbanisme (PLU) afin qu'il soit compatible avec notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et nous avons lancé une modification afin d'installer un centre d'urgentistes qui devrait voir le jour fin 2024/début 2025. L'actualité concernant notre commune est également très chargée. Vous le savez sûrement : un projet de barrage est à l'étude en ce moment. Un projet auquel je m'oppose fortement depuis des mois car il n'augure rien de bon pour Saint Romain de Jalionas. La temporalité de construction de cet ouvrage est la même que les futurs EPR2 décidés en juillet dernier par le Président de la République, ainsi que l'étude d'un nouveau pont. Je ne comprends pas cette obsession de vouloir à tout prix faire tout, tout de suite, au même endroit, au même moment. Est-ce que l'État se rend compte que pendant des années ce sera l'enfer pour les communes qui vont accueillir ces équipements ? Je ne suis pas contre les énergies vertes mais pourquoi mettre deux ouvrages si proches (à terme à 2 km l'un de l'autre) utilisant en même temps notre Rhône, alors que nous savons que son débit va fortement baisser dans les prochaines années notamment à cause du réchauffement climatique et la fonte des glaciers ? Vous retrouverez l'ensemble de ces informations page 69 à 71 du bulletin. Je vous invite dès à présent à donner votre avis sur le site de la concertation (<https://concertation-rhonergia.fr/fr/participer-a-la-concertation>). Vous pouvez aussi exprimer votre avis avec le coupon T (affranchissement gratuit) qui se trouve dans un document synthèse distribué par la CNR dans nos boîtes aux lettres au mois de décembre ou disponible en mairie. Enfin, je vous invite à signer la pétition sur <https://www.change.org/p/stop-au-barrage-rhonergia-sur-le-dernier-tronc-C3%A7on-sauvage-du-fleuve-rh%C3%B4ne> si tout comme moi, vous pensez que ce barrage peut être nocif pour notre commune.

Concernant notre village, il vit bien. Cette année, l'ensemble des manifestations associatives s'est très bien déroulé. Notre CCAS a une nouvelle fois très bien fonctionné avec le repas des anciens et les tournées d'été et d'hiver. Notre jeunesse continue de s'investir avec un nouveau groupe pour les chantiers éducatifs avec la présence de garçons cette année ! Un nouveau conseil municipal enfants a été élu. Et de grands projets sont à venir pour notre jeunesse.

Chères Jalioromaines, chers Jalioromains, une nouvelle fois je tiens à vous souhaiter une très bonne année 2024, une excellente santé ainsi que la réalisation de tous les projets qui vous tiennent à cœur !



Jérôme Grausi  
Maire

# SITE INTERNET COMMUNAL

## PARTICIPEZ À L'ÉVOLUTION DE NOTRE COMMUNE : UN APPEL À LA CONTRIBUTION CITOYENNE

**INTRODUCTION :** Le dynamisme de notre commune ne cesse de s'exprimer, et pour refléter au mieux l'évolution constante, une nouvelle structure pour le site internet communal sera déployée en ce début d'année 2024. Nous vous invitons, chers concitoyens, à prendre part à cette évolution en participant à une réunion de débat et de partage d'idées le mardi 12 mars à 19h, qui se tiendra dans la salle du conseil de la mairie. Votre contribution est essentielle pour façonner un espace en ligne répondant au mieux aux besoins de la communauté.

**PARTICIPEZ AU DÉBAT :** La réunion du mardi 12 mars se veut une plateforme d'échanges ouverte à tous. Votre présence est cruciale, car elle garantira une diversité d'opinions et d'idées. Venez partager votre vision et vos suggestions pour améliorer le site internet de la commune.

**INSCRIPTION EN MAIRIE :** Afin de mieux organiser cet événement, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire en mairie. Lors de votre inscription, veuillez nous fournir les informations suivantes :

1. Votre adresse e-mail.
2. Votre disponibilité pour assister à la réunion du mardi 12 mars.
3. Votre intérêt pour faire partie d'une liste de diffusion, recevant ainsi les comptes rendus des prochaines réunions.
4. Si vous avez des idées d'amélioration dès à présent, n'hésitez pas à les partager lors de votre inscription.

**UN SITE QUI VOUS RESSEMBLE :** La nouvelle structure du site internet de la commune est conçue pour être un espace interactif, informatif et intuitif. Votre contribution, en tant que membres actifs de la communauté, est précieuse pour garantir un site qui reflète au mieux les attentes et les besoins de chacun.

**CONCLUSION :** Ensemble, nous pouvons faire de notre site internet communal un outil dynamique et engageant, au service de tous. En participant à cette réunion, vous contribuerez directement à façonner l'avenir numérique de notre commune. Rejoignez-nous le mardi 12 mars à 19h en salle du conseil de la mairie, car c'est ensemble que nous construisons une plateforme qui nous ressemble. Merci de votre engagement et de votre participation active pour le bien de notre communauté.



Financièrement l'année 2023 a été impactée par l'inflation résultant de la crise des matières premières et de l'énergie mais l'équipe municipale a pu poursuivre son travail sur l'équilibre des finances tout en limitant les investissements. Cela passe par une analyse attentive et réfléchie des dépenses.

### LE BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget 2023 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 28 mars.

*Les chiffres clés du budget 2023*

**3 296 021,97 €**

**2 642 585,91 €**

*de fonctionnement*

**653 436,06 €**

*d'investissement*

### CÔTÉ FISCALITÉ

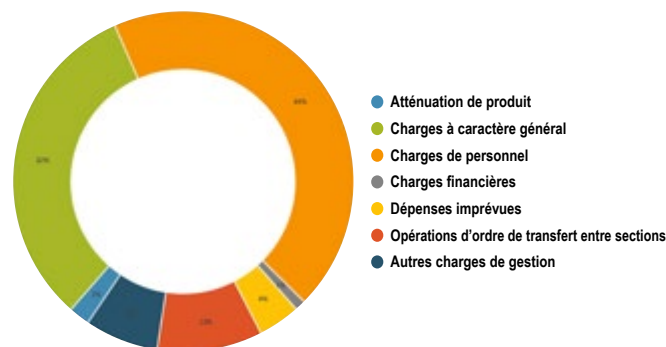
Côté fiscalité, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux du foncier alors que ceux-ci ont progressé aussi bien en Isère qu'au niveau national. L'équipe municipale tenait à ne pas rajouter d'augmentation à celle de 7,1% imposée déjà par l'Etat.

	Taux votés pour Saint Romain de Jalionas	Taux moyens en Isère (*)	Taux moyens au niveau national (*)
Foncier Bâti	32,92 %	45,08 %	38,28 %
Foncier Non Bâti	42,86 %	61,81 %	50,44 %

(\*) Source : Fiche sur les éléments de référence nationaux de fiscalité directe locale 2022 pour 2023

### FUNCTIONNEMENT

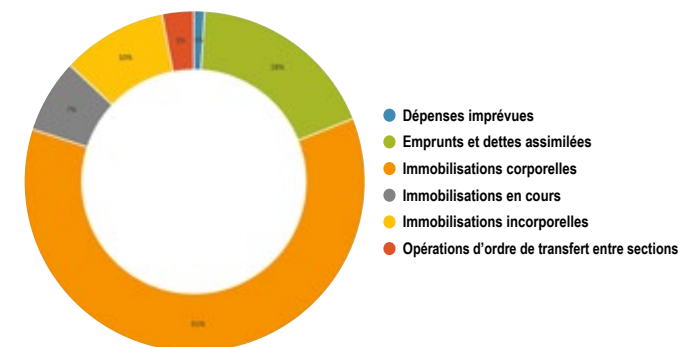
La section de fonctionnement retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année. Le budget primitif 2023 prévoyait un équilibre de fonctionnement à hauteur de 2 642 585,91 €.



En 2022, le résultat net de l'année en fonctionnement était excédentaire de 237 877,07 €. En 2023, notre priorité reste d'anticiper sur les problématiques d'inflation pour nos matériels et consommations d'énergies. Le budget des ressources humaines a été impacté par la hausse de l'indice des fonctionnaires. Un suivi précis de ces dépenses permet de faire face aux risques imprévus comme les vols de matériel, les inondations et les accidents.

### INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Les dépenses d'investissement étaient estimées pour 2023 à 653 436,06 €.



En 2023, comme en 2022, nous avons priorisé les investissements nécessaires à l'entretien des infrastructures de notre commune : le chauffage du gymnase, l'aire de jeux, les aménagements de la rue du Stade, la réfection du Pont du Peillard, les éclairages en LED. Ces investissements sont réalisés sans avoir recours à l'emprunt car nous veillons à solder les dettes plus anciennes.

# URBANISME

## LE POLE URBANISME :

Composé de sa secrétaire Laetitia DONNEAU-RENARD et de son Adjoint Yves MARTELIN.

Permanences téléphoniques et en présentiel (informations et dépôts de dossiers) :

LUNDI-MARDI 14 h 30 à 17 h 30

JEUDI 15 h 30 à 17 h 30

VENDREDI 10h à 12h

Les rendez-vous sont possibles les lundis et mercredis à partir de 18 h 15.

## DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Dépôt des dossiers d'urbanisme en ligne : <https://sve.sirap.fr>

**À partir du 1er janvier 2022**  
JE DÉPOSE MES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME  
**EN LIGNE GRATUITEMENT**

À partir du 1er janvier 2022, la commune reçoit mes demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.  
Déposez les demandes sur le site internet de la commune ou n'hésitez pas à vous connecter directement sur <https://svesirap.fr>

Logos: France, ADZ, FAMF, Balcons Dauphiné



Quelques chiffres concernant les dossiers traités en 2023

121

Déclarations préalables

25

Permis de construire

## RÉVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

### Révision de notre PLU\* afin qu'il soit compatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT\*)

Depuis septembre 2022, nous sommes en révision de notre PLU.

\*Le PLU : Document d'urbanisme destiné à définir les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.

\*SCOT : Document de planification stratégique établi au niveau du bassin de vie.

\*PPA : Personnes Publiques Associées (DDT, SCOT, SYMBORD...)

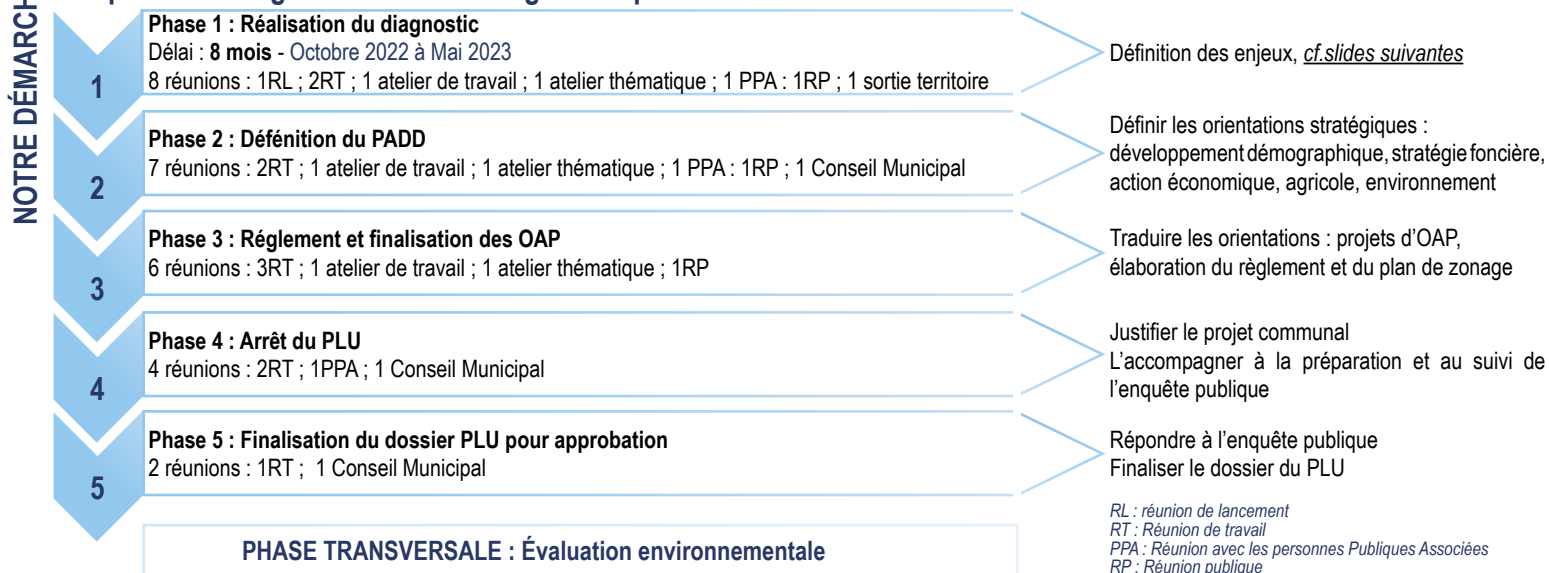
\*DDT : Direction Départementale des Territoires

\*SYMBORD : Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD) a pour compétence l'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Ce nouveau document est élaboré en suivant cinq grandes phases de travail. La Participation des Personnes Publiques Associées\* intervient a minima à la fin de chaque grande phase de travail du PLU, au moyen d'une réunion venant présenter les travaux effectués au cours de cette phase et le rendu global provisoire.

Retrouvez tous les documents relatifs à ces différentes phases sur le site internet de la commune dans la partie « VIE PRATIQUE » → « PLU »

### NOTRE DÉMARCHE Une procédure organisée autour de 5 grandes phases



Une réunion PPA de présentation de l'avancement du diagnostic s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Phase 2- LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)**  
Détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Cette phase est en cours d'élaboration.

**À venir en 2024 (date à déterminer) :**

**Phase 3 - Règlement et finalisation des OAP** « Orientation d'Aménagement Programmée : exprimer de manière qualitative les ambitions en termes d'aménagement et de stratégie prévue par la commune. »

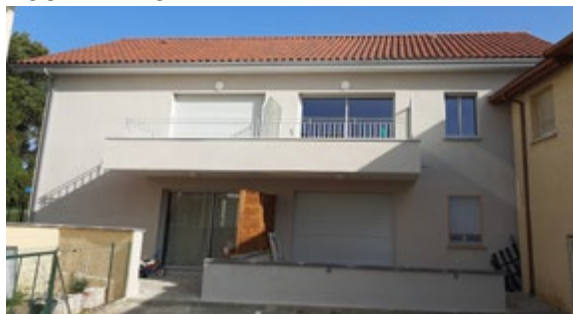
Délai : 10 mois

6 réunions : 3 Réunions de Travail ; 1 Atelier de travail ; 1 Atelier thématique ; une réunion publique.

Ces réunions ont pour but de Traduire les orientations et l'élaboration du règlement et du plan de zonage.

## PHOTOS DE DIVERS CHANTIERS EN COURS

### ROUTE DE LOYETTE



**BÂTIMENT FINI**  
4 logements pour locatif dont 1 PMR (Personnes à Mobilité Réduite)



◁ Rénovation d'un atelier avec 15 logements pour locatif.



2 BÂTIMENTS ▷ NEUFS



### ROUTE DE BARENS



Rénovation avec 4 logements sur 2 bâtiments pour locatif



### OAP 2



3 logements ▷ sociaux en cours de finition pour locatif

◁ Maisons individuelles finies.



Après plusieurs réunions, aménagements expérimentaux pour tester plusieurs solutions, les travaux de sécurisation de la rue du Stade vont enfin être réalisés.

Le premier secteur venant du centre bourg jusqu'au croisement du passage Victor Martelin (écoles, gymnase) sera aménagé en chaussée à voie centrale banalisée, permettant ainsi au cheminement en mode doux (piétons et cyclistes) d'avoir une plus grande place sur la chaussée.

Le second secteur allant de la Mairie à la route départementale sera aménagé par des écluses doubles avec sens prioritaires, chaque aménagement est renforcé par un ralentisseur trapézoïdal.



Mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée pour le début 2024.

## Rue du Stade

Une CVCB, à quoi ça sert ?

- ❖ Réduire la vitesse
- ❖ Partager la voirie
- ❖ Permettre à tous (voitures, autocars, camions, cycles et piétons) de circuler en toute sécurité

Une CVCB, qu'est-ce que c'est ?

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est **une voie unique**, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo et le piéton est invité à circuler **au centre de l'accotement**. Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.

En situation de croisement et en présence d'un vélo ou d'un piéton, la voiture attend **derrière** le vélo ou le piéton **avant de reprendre sa place**.

# Circulation

# modifiée!

## RUE DU STADE

### Aménagement d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée

- Réduire la vitesse
- Partager la voirie
- Permettre à tous (voitures, autocars, camions, cycles et piétons) de circuler en toute sécurité

### Comment circuler ?

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est **une voie unique**, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo est invité à circuler **au centre de l'accotement**.

Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.

En situation de croisement et en présence d'un vélo ou d'un piéton, la voiture attend **derrière** le vélo ou le piéton **avant de reprendre sa place**.

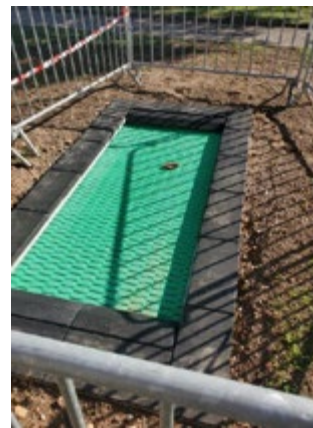


## Fin d'aménagement à Barens

Après une longue période d'expérimentation et des ajustements ressortant des réunions de quartiers dédiées au projet, le marquage définitif du secteur du croisement Barens/Vavre/Pervenches a été réalisé.



## Création d'une nouvelle aire de jeux



Pour donner suite à la suppression de l'aire de jeux devant l'entrée secondaire de l'école Primaire Victor Hugo, une nouvelle aire de jeux est mise en place à côté de la salle de périscolaire. Cette aire sera clôturée et accessible en journée par les enfants de 4 ans à 12 ans.



## Place du Commerce

Le stationnement anarchique est un problème récurrent à proximité des zones commerciales. À cela, vient s'ajouter l'affluence grandissante au cabinet d'urgentistes DOC 12/7. Cela entraîne des problèmes de sécurité notamment pour les piétons et les usagers du secteur.



Malgré le fait qu'il soit interdit de stationner sur un trottoir (Art. R417-11 du Code de la Route), la municipalité a mis en place cette nouvelle signalisation afin de renforcer l'information et limiter les actions dangereuses.

D'autres aménagements côté Tabac seront mis en place courant 2024.



## Eclairage public

Comme tout le monde sait, la commune de Saint Romain de Jalionas a fait le choix de conserver la compétence éclairage public. Pour l'accompagner dans la gestion des pannes, interventions et dépannages, la commune peut compter depuis le mois de juillet sur l'entreprise BABOLAT située à Loyettes.

Vous constatez une panne, une lampe éteinte, appeler le secrétariat de la mairie ou signaler le sur l'application Politeia. Un tableau des demandes est tenu à jour en mairie et est transmis régulièrement pour réaliser les dépannages.



## Chauffage Gymnase



*Pompe à chaleur*

Il est enfin là ! Le chauffage tant attendu a été mis en service début novembre.

Un système de pompe à chaleur air/air a été installé dans notre gymnase Georges Blériot.



*Équipements terminaux gymnase et salle carrelée*



## Restauration du Pont du Peillard

À la suite d'un accident provoqué par un véhicule, le pont du Peillard a été enfin restauré.



## Désherbeuse électrique

Nouvel investissement en 2023, une désherbeuse électrique qui permet de couvrir de grands linéaires de désherbage mécanique.



## Défibrillateur

La commune étend ses équipements en défibrillateurs sur le territoire.

Pour mémoire, sont déjà équipés, conformément à la réglementation (R123-57 à R123-60 du Code de la construction et de l'habitation), deux sites sur la commune :

L'un d'entre eux est situé dans le gymnase Georges Blériot, l'autre est situé devant le périscolaire pour être accessible à l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, stade, tennis, bibliothèque, écoles).

Le nouvel emplacement est situé sur la façade de WC public au centre des espaces commerciaux (place du Commerce, pharmacie, supérette) pour être accessible de tous.



## Adressage

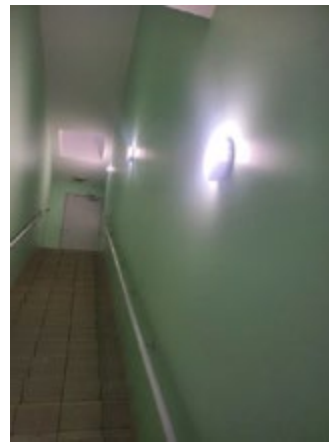
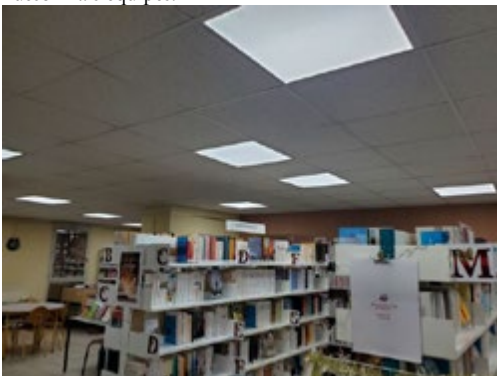
Où en sommes-nous ?

Nous avons atteint début décembre un taux de 98 % de certificats d'adressage établis et transmis aux administrés qui en ont fait la demande.

## Passage au LED dans les bâtiments communaux

Le passage à l'éclairage LED dans les bâtiments communaux est une opération permettant de réaliser une réduction de consommation d'environ 80 %.

Que ce soit en dalles ou en appliques en fonction des zones à éclairer, tous les bâtiments communaux en seront désormais équipés.



### LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, C'EST QUOI ?

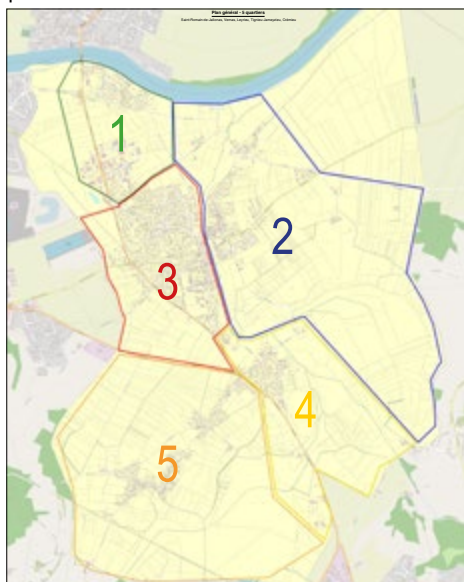
C'est un processus démocratique initié par la mairie en 2022 dans le but d'inviter les Jalioromains à s'exprimer librement et à prendre une part active dans la vie de leur commune.

Pour faciliter l'expression citoyenne, la commune a mis en place plusieurs outils tels que :

- le cahier de doléances à consulter ou à utiliser en Mairie.
- le site internet de la Mairie et la page Facebook de la Mairie.
- les panneaux d'affichage installés dans les quartiers.
- les Référents de Quartiers Volontaires pour participer aux réunions et échanges.
- les Conseils de Quartier où tout le monde peut se retrouver pour s'exprimer sur les problèmes de son quartier et faire des propositions. Un conseil tous les 6 mois.
- les Commissions Participatives où se retrouvent les référents de quartiers pour faire le point sur tout ce qui a été abordé en Conseil de Quartiers et voir ce que l'on peut proposer de faire. Une commission tous les mois.

### CARTE DE SAINT ROMAIN AVEC LE NOUVEAU DÉCOUPAGE EN QUARTIERS

Sur le site de la Mairie, en cliquant sur la pastille bleue de votre quartier vous accédez aux informations qui le concerne.



- 1 Quartier du Port
- 2 Quartier du Girondan
- 3 Quartier de Passieu
- 4 Quartier des Epinettes
- 5 Quartier de Barens

Dates des prochains conseils de quartier (lieux précisés ultérieurement) :

**2 Mars 2024 (9h-11h) :**

Quartier Barens

**16 Mars (10-12h) :**

Quartier Le Port

**16 Mars (10 h – 12 h) :**

Quartier Le Girondan (anciennement Grand Passieu).

**6 Mars (10 h - 12 h) :**

Quartier de Passieu (anciennement Malaval, Revolat et Chevramont).

**16 Mars (14 h - 16 h) :**

Quartier des Epinettes

### REMERCIEMENTS :

Les référents souhaitent remercier :

Les habitants présents aux conseils pour leurs précieuses interventions

Les personnes qui nous font part de leurs avis, commentaires et suggestions à distance.

Les représentants de la mairie qui se rendent disponibles et à l'écoute

Les acteurs de terrain qui mettent en œuvre les solutions techniques et matérielles

N'oubliez pas : vous avez un rôle à jouer pour faire de St Romain une commune agréable à vivre !

**Rendez-vous en 2024 !**

Article rédigé collectivement par les Référents de Quartier.

### PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

St Romain est découpée en 5 secteurs géographiques (v. Plan de découpe). Chaque secteur est représenté par un ou des référents de quartier (v. trombinoscope).

Les référents sont des personnes indépendantes qui résident dans les quartiers et qui se sont portés volontaires pour faciliter le lien entre les habitants et la Mairie. Les référents ont signé une charte définissant leur rôle et leurs attributions pour une durée de 3 ans. La charte fixe en outre des règles de communication et de confidentialité. Ils sont actuellement au nombre de 16, mais d'autres volontaires sont toujours les bienvenus en contactant la mairie (contact@mairiesrdj.fr).

Les Conseils de Quartier sont organisés sur chaque quartier, à tour de rôle et à des fréquences régulières. Les résidents sont alors invités à venir participer et à s'exprimer sur les thèmes proposés ou sur des sujets qu'ils souhaitent aborder et soumettre à l'assemblée présente. Seul l'intérêt général prévaut dans les échanges. Un compte-rendu est ensuite rédigé, affiché sur les panneaux et mis en ligne sur le site. Depuis leursancements à l'automne 2022, ce ne sont pas moins de 25 conseils qui se sont tenus en présence de représentants de la Mairie, des référents et d'habitants.

L'ensemble des sujets abordés est ensuite traité dans le cadre de réunions mensuelles, les Commissions Participatives, qui réunissent les référents et les représentants de la Mairie (travaux, urbanisme, vie culturelle, communication...). L'objectif de ces commissions est de réfléchir et d'agir sur les problématiques soulevées par les habitants de la commune et surtout d'essayer d'apporter des solutions ou des améliorations à des situations existantes. Les référents accordent aussi une attention particulière au lien social et à l'animation de la commune. C'est dans ce cadre que les participants s'efforcent de trouver ensemble, des solutions et des voies d'amélioration aux sujets abordés en conseils de quartier. Les orientations nécessaires et les décisions actées sont ensuite portées à la connaissance du public par les différents moyens de communication existants.

Parmi les gros dossiers abordés en priorité : la vitesse excessive, la sécurité et les incivilités sont des préoccupations communes à tous les quartiers. Des points d'avancement sont faits à chaque réunion sur les aménagements et décisions prises précédemment. Selon la nature des propositions, la mise en œuvre des solutions peut prendre plusieurs semaines ou plusieurs mois.

La vitesse est l'affaire de tous, et les référents font le même constat partout : trop d'inconscience et de comportements illicites mais surtout très dangereux sur nos voies de circulation. La prise de conscience sera peut-être favorisée avec l'arrivée d'un policier municipal en 2024... ?

La rue du Stade, entre autres, concentre de très nombreuses infractions et des aménagements provisoires sont testés depuis plusieurs semaines. A l'issue de l'étude menée par la mairie sur la vitesse, le trafic et les horaires, il sera procédé à des aménagements définitifs.

Avec cet exemple, on constate que pour résoudre un problème important, des réflexions sont nécessaires parce qu'il y a des aménagements à envisager, voire des études avec des coûts d'exécution. Tout ne peut se réaliser de suite.

## 1 - QUARTIER DU PORT

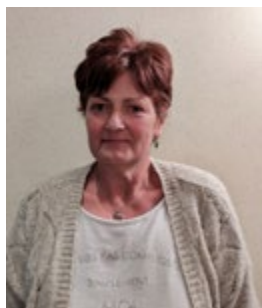


Brigitte Soussan



Monique Ducrot

## 4 - QUARTIER DES EPINETTES



Florence Georges



Gilbert Foray

## 5 - QUARTIER DE BARENS



Christian Hernandez



Sandrine Pezeyre

## 2 - QUARTIER DU GIRONDAN



Nadège Gagneux



Sandrine Martos



Bernard Bouchet



Frédéric Cruz



Bénédicte Kébaili

## 3 - QUARTIER DE PASSIEU



Catherine Ventresque



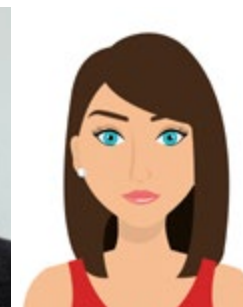
Marie-Laure Chenevaz



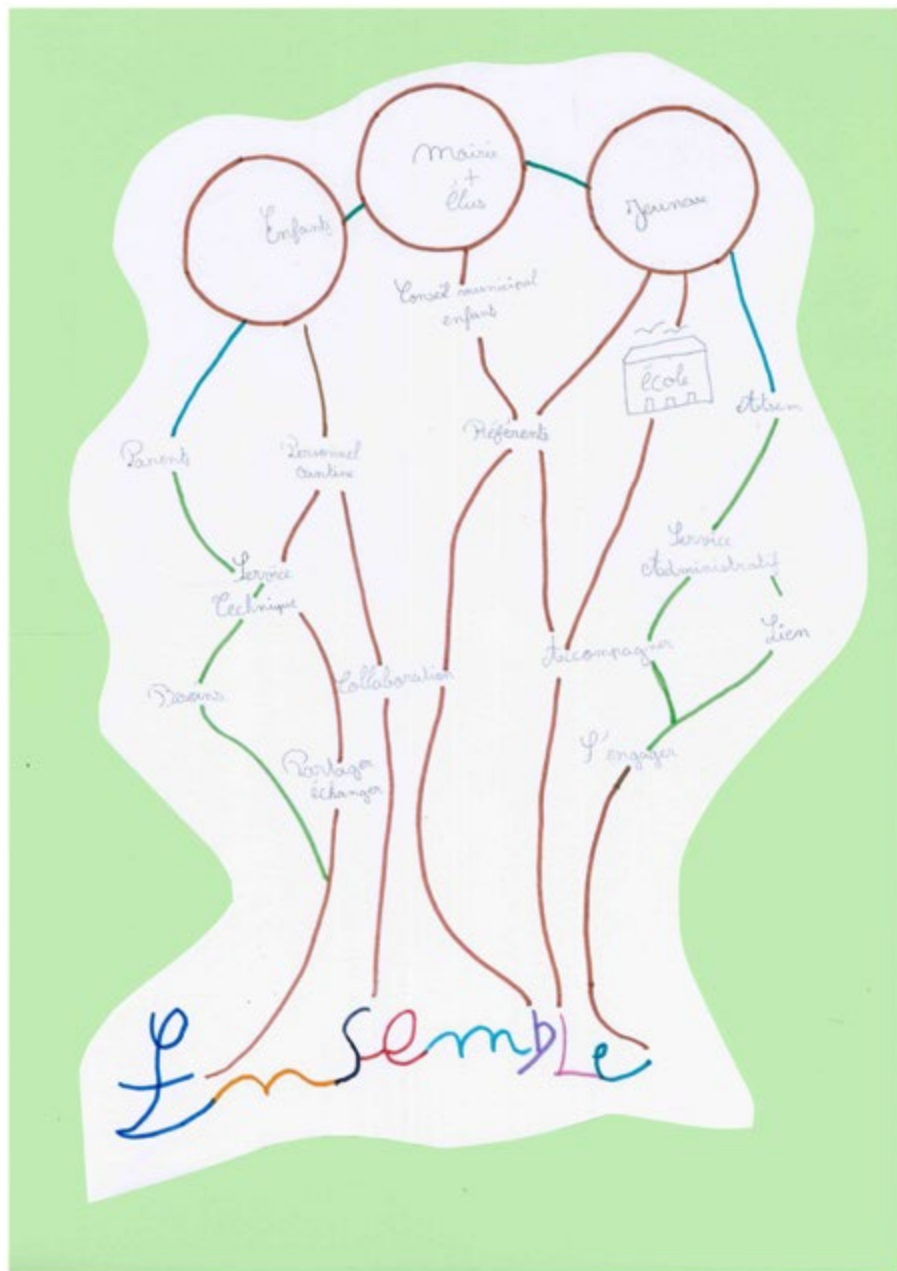
Christiane Nicollon



Lethycia Casteleira



Annick Carre



Un petit bilan mi-mandat.

C'est un bonheur et un plaisir d'exercer cette fonction, j'en apprend tous les jours et cela me permet d'avancer et d'apporter des idées en collaboration avec les enfants.

Mon but est de toujours faire participer les enfants qui sont vraiment demandeurs. Le but a été atteint notamment grâce à Sarah avec qui je forme un super binôme et que je remercie.

De ce travail, les enfants ont soulevé des besoins fondamentaux, physiologiques comme l'autonomie, l'appartenance sociale, mais aussi un besoin de sécurité, d'estime et d'accomplissement de soi que nous poursuivons encore cette année.

Pour responsabiliser les enfants à la cantine, nous avons mis en place des référents cantine.

2 enfants par service : un garçon, une fille.

Ils gèrent l'organisation et le service, ils font des réunions dans la cour pendant le temps de cantine. Au niveau du service, ils sont autonomes, responsables et cela les valorise beaucoup ; ce qu'ils apprécient.

Plusieurs projets ont été mis en place par nos jeunes avec qui je partage de bons moments suite à la reprise du pôle jeunesse, (les chantiers éducatifs ainsi que les sorties et voyages) pour cela, je tiens à les remercier pour leur comportement exemplaire et leur respect.

Nos jeunes sont l'avenir de notre commune, un

enfant reste un enfant. Nous assurons son bien-être et nous sommes à son écoute.

Je remercie le personnel de cantine ainsi que les ATSEM qui effectuent un travail formidable et de façon positive.

Merci au service administratif pour leur aide et leur accompagnement, ainsi que le service technique qui est réactif en cas de problème.

Le lien avec l'école est très satisfaisant avec notamment des échanges quotidiens avec la directrice Madame Mairy.

Ma présence permanente depuis trois ans pendant les temps périscolaires, particulièrement la cantine et l'Entract, me permet d'être au plus près des enfants et ainsi informer efficacement les parents qui me sollicitent.

Pour terminer, la libre expression est fondamentale dans le fonctionnement de notre école ; j'œuvre quotidiennement afin de la garantir et permettre à tous de se sentir entendus et acceptés.

L'école doit rester un lieu où l'enfant se sent bien.

On ne peut pas satisfaire tout le monde, j'en suis consciente, mais le dialogue est présent et c'est une chose très importante pour moi.

**GINA TIRANNO**  
**ADJOINTE ENFANCE ET JEUNESSE**

En cette rentrée 2023, l'école Victor Hugo a vu la création d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) au sein de son école

### Pour qui et pourquoi ?

Une ULIS est un dispositif ouvert au sein d'une école. Elle vise à favoriser l'inclusion scolaire d'élèves en situation de handicap. Les élèves orientés au sein de ce dispositif sont ceux pour lesquels, en complément des ajustements et des adaptations pédagogiques ainsi que des mesures de compensation mises en place par les équipes éducatives, un enseignement adapté au sein de regroupements est nécessaire.

### Orientation

La décision d'orienter vers les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) est prise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) après que les parents, en accord avec cette proposition, aient soumis un dossier à la MDA (Maison De l'Autonomie). Les élèves orientés en ULIS ont entre 6 et 11 ans et sont scolarisés du CP au CM2. Cette année, à Saint Romain, 9 enfants sont inscrits dans le dispositif.

Les enfants ne sont pas nécessairement originaires de la commune car il n'existe pas d'ULIS dans toutes les écoles.

### Qui s'en occupe et comment ?

Deux adultes interviennent dans ce dispositif, une enseignante qu'on appelle coordonnatrice et une AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap).

L'enseignante coordonnatrice dispense un enseignement adapté aux besoins des élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS, et facilite l'inclusion de ces élèves au sein de leur classe de référence.

L'AESH accompagne les élèves au quotidien au sein de l'ULIS et/ou dans leur classe de référence.

### Concrètement, comment ça fonctionne ?

Les élèves orientés en ULIS, au nombre maximum de 12, sont inscrits dans une classe, appelée classe de référence, correspondant à leur niveau d'âge. Ces élèves font partie intégrante d'une classe comme tous les autres enfants de l'école. Ils rejoignent le dispositif lorsqu'ils rencontrent des difficultés significatives dans certains domaines d'apprentissage et ne peuvent pas suivre les enseignements avec leurs camarades de classe.

Les enfants quant à eux ne sont pas en « classe ULIS », ils ne sont pas non plus « des ULIS », ils sont des élèves de CP-ULIS, CE1-ULIS....

Tout au long de la journée, les élèves font des allers retours entre leur classe et le dispositif selon les matières dispensées et leurs besoins (fatigabilité, besoin de se retrouver en petit groupe...).

L'emploi du temps de chaque enfant est individualisé et élaboré de concert avec l'enseignant de la classe de référence.



## NOUVEAU : JALIO'REF'KIDS

Pour la rentrée 2023-2024, nous avons mis en place le JALIO'REF'KIDS. Ce nouveau projet consiste à responsabiliser les élèves référents au bon fonctionnement de la cantine (2 élèves de CM par service).



**JALIO'REF'KIDS**  
2 élèves référents par service

Leurs missions :  
Points positifs/négatifs de la cantine par mois  
Gestion des jeux dans la cour  
Coordination de la cour

Temps d'échange  
avec l'Adjointe et Sarah  
1 jeudi par mois

## L'ENTRAC'T (seulement pour les élémentaires) :

Temps d'animation

L'Entrac't a été maintenu pour cette année. Diverses activités sont proposées aux enfants sur la base du volontariat et sur inscription au préalable auprès des animateurs. Les inscriptions se font au jour le jour. L'Entrac't n'est pas obligatoire, les enfants qui ne souhaitent pas s'inscrire restent dans la cour de l'école avec le personnel encadrant.

Au programme, activités sportives, jeux collectifs, danse et activités de citoyenneté.

## ANIMATION GAUFRES

Les enfants et le personnel ont eu le droit à une distribution de gaufres pour le plaisir de tous.





## FÊTE DE LA CANTINE

Fête 15/12/2022

Menu et dress code à la cantine sur le thème de Noël. Les élémentaires et les maternelles ont partagé ensemble le temps du repas.



Maternelle : Le père Noël et la mère Noël sont venus rendre visite aux enfants et leur ont distribué des papillotes.

### ÉLÉMENTAIRE :

Programme : spectacle de danse et ambiance festive en musique. Les mères Noël ont distribué aux enfants des papillotes.

Lors de l'Entrac't activité danse, les enfants ont créé des chorégraphies par groupe pour célébrer cette journée. Spectacle réussi !!!

Le maire, l'adjointe aux affaires scolaires et plusieurs élus, le personnel cantine, ATSEM et le personnel administratif de la mairie ont partagé ce temps d'animation avec les enfants.

Fête 07/07/2023

La fête de la cantine a eu lieu le vendredi 07 juillet 2023 de 11 h 30 à 13 h 30 sur le thème de « SUMMER » avec un dress code été fluo, strass et paillettes pour tous.

### Déroulement :

11 h 30 – 12 h 15 : REPAS PARTAGÉ entre les enfants, le personnel encadrant et quelques élus

12 h 15 – 13 h 00 : DANSE + ANIMATIONS

13 h 00 – 13 h 10 : JEUX D'EAU

Monsieur le maire et quelques élus ont rejoint les enfants pour partager ce moment.

## DRESS CODE JALIO'CUISTOT

Les dress code sont toujours mis en place une fois par mois à la cantine en lien avec un événement, une cause ou juste un choix de couleur ou de thème. Cette année, nous avons innové ce dernier en proposant un dress code + une animation en lien (quand c'est possible). Les enfants et le personnel encadrant jouent le jeu chaque mois. Ce dernier est très apprécié par tous.

Retour sur le dress code de septembre 2023 : coupe du monde de rugby (dress code + animation rugby)



# LA JEUNESSE

## LES CHANTIERS ÉDUCATIFS 2022-2023



### TÉLÉTHON

Les ados ont participé à cet événement en proposant un stand de maquillage et un défi sportif sur le stade.

### INTERVENTION AU CENTRE DE LOISIRS 3-12 ANS DU MERCREDI : ANIMATION

En partenariat avec la directrice de centre de loisirs 3-12 ans de la CCBD et les encadrants des chantiers éducatifs, un temps d'intervention ANIMATION a été mis en place pour permettre aux adolescentes de découvrir le métier d'animateur.

Elles interviennent donc une fois par mois pour faire de l'animation (jeux collectifs, sport, temps d'échanges et de partage...).

- TOURNOI SPORTIF avec quatre ateliers proposés et encadrés par le groupe.

- JEUX DE SOCIÉTÉ

### DON DU SANG

Les ados ont participé à l'organisation du don du sang. Elles ont pour mission d'accueillir les donneurs, de valider leur inscription et de leur distribuer une collation.



## NETTOYAGE ET DESHERBAGE DU MONUMENT AUX MORTS



Surpris par le travail du groupe lors de leur réunion, les membres de l'association AFN ont tenu à remercier les adolescentes en leur offrant le goûter. L'adjoint aux associations Nicolas ROMANOTTO, présent, a, lui aussi, tenu à remercier le groupe. Moment de partage intergénérationnel au sein de notre commune.



## PLANTATION DE COURGES

Les adolescents en partenariat avec la Grainothèque et la Commission Environnement ont planté des courges.

Ces courges servent à décorer notre village pour Halloween.



## BULLETIN MUNICIPAL

Elles ont finalisé la préparation de distribution du bulletin municipal.



## ACTIVITES CCAS SENIORS

Ils participent régulièrement aux activités du CCAS : réception des colis de Noël des seniors, préparation des décorations de Noël pour l'illumination du sapin de la commune, préparation des décorations du repas des seniors, ...





## PROJET : CUSTOMISATION ET PERSONALISATION DE 2 TRANSFORMATEURS

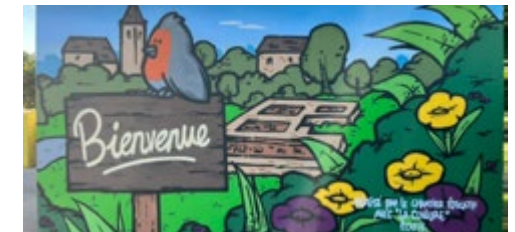
Les ados, avec l'aide de la Coulure, ont customisé et personnalisé le transformateur face à la mairie et le transformateur du futur lieu intergénérationnel.

### Programme :

- Rencontre avec les partenaires : la Coulure, Enedis et la Caf
- Mise en place du projet
- Création des 2 maquettes
- Nettoyage et peinture des 2 transformateurs
- Customisation des 2 transformateurs

Projet validé et apprécié par de nombreux passants qui n'ont pas hésité à féliciter le groupe pendant la réalisation de ces derniers.

L'équipe municipale tient à féliciter et remercier ces jeunes pour ce projet et leur investissement tout au long de l'année. Malgré la chaleur, le groupe a pu créer et mener à bien ce magnifique projet.



## TRANSFORMATEUR 2 : VERS LE NOUVEL ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le groupe d'adolescent en concertation avec le conseil municipal enfant et les élus de la commune ont pu choisir le nom et l'écriture du futur espace intergénérationnel : JALIO PARK



## LES CHANTIERS ÉDUCATIFS 2023-2024

Cette année, l'équipe est composée de 8 jeunes âgés entre 12 à 14 ans : 5 filles et 3 garçons. Ils ont déjà effectué quelques travaux et ont plein de nouveaux projets.



## SECTEUR JEUNES 12-17 ANS

Depuis juillet 2019, la commune dispose d'un accueil de loisirs sans hébergement Secteur Jeunes 12-17 ans pendant les vacances scolaires (sauf au mois de décembre et au mois d'août) pour nos habitants et extérieurs sous la direction de Sarah. Des animations et des activités diverses et variées sont proposées aux adolescents durant les vacances. Le programme d'activités et le dossier d'inscription sont disponibles sur les réseaux de la commune.



## 3ÈME SÉJOUR : SANARY SUR MER ÉTÉ 2023

Cet été, plusieurs adolescents ont pu bénéficier d'un séjour à SANARY SUR MER du 25 au 28 juillet. Séjour validé et apprécié par le groupe.



## NOUVEAU : MINI SEJOUR VELO

Le groupe d'adolescent et les animateurs du service jeunesse sont partis à vélo pour un mini-séjour en partenariat avec Armand THOINET, Jalioromain, Aventurier et Ambassadeur du sport handicap de la région. Expérience incroyable pour le groupe.



Départ : SAINT ROMAIN DE JALIONAS  
Arrivée : CAMPING LES VOILES DU GRAND LARGE

Retour : CAMPING LES VOILES DU GRAND LARGE  
Arrivée : SAINT ROMAIN DE JALIONAS

**Environ 60 km parcouru à vélo !**

Au programme de ce mini-séjour : kayak, jeux collectifs, beach volley, paddle géant, multisport ... et soirée anniversaire.

Retour avec une nouvelle fois 30 km à vélo et une cérémonie de clôture avec la participation des Jaliogirls. Merci à notre policier municipal Tony et Gina TIRANNO adjointe aux affaires scolaires pour leur participation et leur présence.

# CHALLENGE MOBILITÉ

## MOBILITE : PEDIBUS

Merci aux enfants et parents de l'école élémentaire qui ont participé activement au test de Pédibus tous les mardis matins de l'année scolaire 2022-2023 ainsi qu'aux bénévoles. Plusieurs lignes pouvaient être empruntées. Le pédibus est un système de ramassage pédestre scolaire encadré par des adultes et favorisant les déplacements en mode doux du domicile vers l'école.

Ce test n'a pas été concluant. Après plusieurs abandons, seulement 10 enfants prenaient le Pédibus à la fin de l'année

scolaire dont la plupart sont désormais au collège. Cette expérimentation n'a donc pas pu se structurer pour permettre la mise en place d'un service pérenne.

L'utilisation de la voiture reste majoritaire pour aller à l'école même les jours de « challenge mobilité ». D'autres pistes de réflexions et d'actions sont en cours pour améliorer les déplacements doux, favoriser la marche, le vélo pour le bien-être des enfants de la commune.

N'hésitez pas à faire vos propositions, vos remarques à vos référents de quartier ou sur le site de la Mairie.



## RETOUR SUR UNE 1ÈRE ANNÉE 2022-2023 RÉUSSIE !

Le Conseil Municipal Enfants a été créé pour la rentrée scolaire 2022-2023. C'est un dispositif qui permet aux enfants de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en agissant dans leur ville. Il constitue une véritable école d'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie de l'enfant. La promotion de l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie, de la laïcité et de la solidarité sont les ambitions éducatives et politiques du conseil municipal enfant, ce qui correspond à des valeurs universelles. Il s'exprime sur des sujets variés et propose des projets sur différents thèmes tels que l'environnement, la citoyenneté, le temps scolaire et périscolaire, les festivités...

Ce dernier est mis en place en collaboration avec l'école élémentaire. Il est ouvert à tous les enfants de cycle 3, classe de CM1-CM2, élus, délégués et scolarisés à l'école Victor Hugo de SAINT ROMAIN DE JALIONAS.

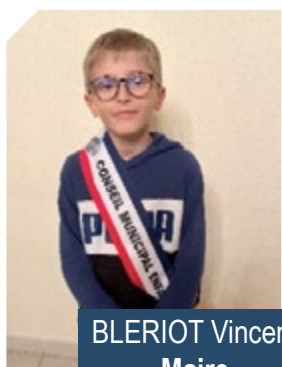
Cette année, 8 délégués et 4 suppléants représentent le CME dans 3 commissions :

1. Commission ÉCOLE + CANTINE :
2. Commission ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ
3. Commission SOLIDARITÉ ET FESTIVITÉ

De nombreux projets ont été réalisés. Les jeunes élus ont participé aux événements de la commune, tels que les cérémonies commémoratives, l'arbre de Noël, la fête des parents...

Nous tenons à remercier cette équipe qui a été très dynamique et force de proposition. Ils ont tenu leur rôle à cœur du début à la fin de leur mandat.

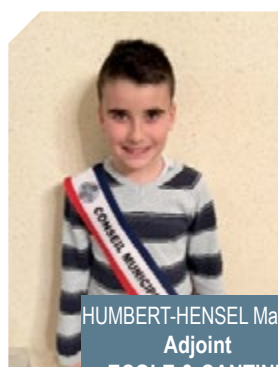
## TROMBINOSCOPE CONSEIL MUNICIPAL ENFANT 2022-2023!



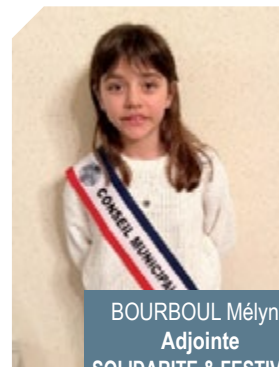
BLERIOT Vincent  
Maire



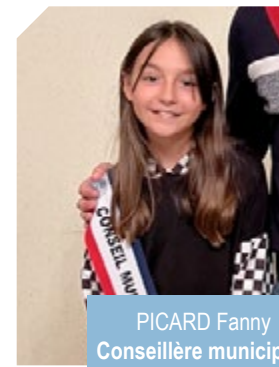
LEVEQUE-ERRICHI Lola  
Adjointe  
ENVIRONNEMENT  
& CITOYENNETE



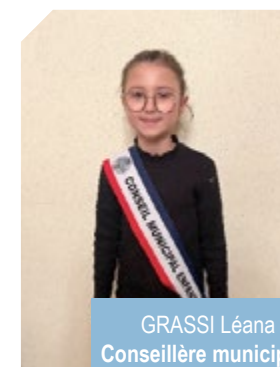
HUMBERT-HENSEL Mathéo  
Adjoint  
ECOLE & CANTINE



BOURBOUL Mélyne  
Adjointe  
SOLIDARITE & FESTIVITÉ



PICARD Fanny  
Conseillère municipale



GRASSI Léana  
Conseillère municipale



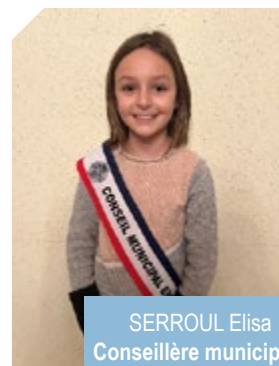
CHARTRAIN Leny  
Conseiller municipal



MEROLLE Charlotte  
Conseillère municipale



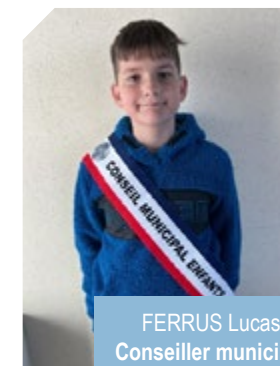
TOULY Arthur  
Conseiller municipal



SERROUL Elisa  
Conseillère municipale



GIANESINI Léana  
Conseillère municipale



FERRUS Lucas  
Conseiller municipal

## 1. LES PROJETS RÉALISÉS

### PROJET N°1 SPORT'HANDICAP AVEC ARMAND THOINET EN LIEN AVEC L'ÉCOLE

#### Déroulement du projet (4 jours) :

- Pour les CM1-CM2 : diffusion du film d'un des défis d'Armand, temps d'échange et jeux sportifs sur la thématique du handicap avec différents ateliers.

Sur le temps de cantine, lors de l'activité danse, quelques enfants ont créé des chorégraphies de danse sur la thématique de la différence, du handicap, du harcèlement scolaire...

Un spectacle a donc été créé pour clôturer ces journées.

Surprise pour tous car Armand, les enseignants et les autres enfants n'étaient pas au courant de ce spectacle.

Moment magique !

Ces journées se sont terminées par un goûter offert par la municipalité.

- Pour les CP, CE1 et CE2 : diffusion de petites vidéos sur le parcours d'Armand, temps d'échange et jeux sportifs sur la thématique du handicap avec différents ateliers.

Ces journées se sont terminées par un goûter offert par la municipalité.

Une cérémonie de clôture a été organisée avec tous les acteurs de ce projet : enfants, parents, instituteurs et élus.



### PROJET N°3 ENVIRONNEMENT (demi-journée nettoyage de la commune)

#### Déroulement du projet (1 demi-journée) :

Nettoyage par classe (élémentaire + maternelle) de quelques endroits de la commune. Un goûter offert par la municipalité a clôturé cette après-midi.

**38 kg déchets ont été récoltés.**

### PROJET N°2 CHALLENGE RÉCOLTE BOUCHONS

#### Déroulement du projet (1 mois) :

Le CME en partenariat avec l'association les bouchons de l'espoir et l'école, a décidé de créer un challenge récolte de bouchons pour soutenir les personnes en situation de handicap.

Le but : récolter le plus de bouchons par classe sur une durée d'un mois du 9 mai au 9 juin 2023. Tous ont joué le jeu.

**238 kg de bouchons ont été récoltés par l'école**

**95 kg pour les 4 classes de maternelles et 143 kg pour les 9 classes élémentaires.**

Défi relevé ! L'association n'a jamais eu une récolte aussi énorme en peu de temps.

Gina TIRANNO, adjointe Enfance-Jeunesse et Sarah responsable du pôle jeunesse, accompagnées par Mme MEUNIER Présidente de l'association les bouchons de l'espoir ont remis un diplôme à toutes les classes et une coupe pour les 2 classes qui ont récolté le plus de bouchons.



## «JALIO IN PARIS» CME + CHANTIERS ÉDUCATIFS

L'adjointe Enfance-Jeunesse Mme TIRANNO Gina et Sarah ont organisé une journée Paris dont le but était de découvrir le Sénat et son fonctionnement pour les jeunes élus et les ados des chantiers éducatifs de notre commune.

Le groupe était encadré par l'adjointe Enfance-Jeunesse Mme TIRANNO, l'adjointe aux affaires sociales Mme DECHANOZ, 1ère adjointe et Sarah, responsable du pôle jeunesse. Programme :

- visite de la Tour Eiffel et du Trocadéro
- visite des jardins du Luxembourg
- visite du Sénat accompagnée par la Sénatrice de l'Isère

Le groupe et leurs encadrants ont eu l'opportunité de visiter le Sénat, de participer à une séance des questions d'actualité au gouvernement et de rencontrer les sénateurs et les ministres. Nous avons eu l'opportunité de passer l'après-midi avec la sénatrice Mme Frédérique PUISSAT, qui nous a reçu avec gentillesse, bienveillance et professionnalisme. Nous tenons une fois de plus à la remercier.

M. Michel SAVIN, également sénateur de l'Isère, nous a rejoints pour la visite.

Nous avons eu l'opportunité d'échanger avec certains ministres.

**Moment magique et incroyable pour tous !**



Elisabeth BORNE  
1ère Ministre



Pap NDIAYE ancien Ministre de  
l'Éducation nationale  
Michel SAVIN, Sénateur de l'Isère



Frédérique PUISSAT  
Sénatrice de l'Isère



Rima ABDULMALAK  
Ministre de la Culture



CHARTRAIN Leny, GIRAUD Maëlane, CHEVALIER Charlyne, PAYET Lorys, GEORGES Enola, DUDOGNON Lana, BELMONTE Tino, GIANESINI Jade, GRAUSI Romy, MILAN Izia (manque sur la photo : LABORIE Benjamin, NEYRON Lucie)



Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XXe siècle aux jeunes générations.

La qualité de leur organisation et de leur déroulement sont essentiels pour le respect des personnes honorées, des combattants, des autorités présentes mais aussi du public.

Les cérémonies relevant du ministère des Armées sont organisées dans le cadre des journées nationales dont l'existence est prévue par un texte législatif ou réglementaire. Dans le département et les communes, ces cérémonies sont organisées par le préfet, les sous-préfets et les maires. Par ailleurs, les communes de France se doivent également de commémorer les événements qui ont ponctué leur histoire locale.

Ainsi, de nombreuses cérémonies sont organisées. Les usages peuvent différer selon les régions, mais toutes les dispositions doivent être prises pour que soient respectés les principes intangibles se rapportant au cérémonial et aux honneurs militaires.



Photos du 11 novembre



### Calendrier des journées communales et des cérémonies officielles :

19 mars : La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

8 mai : La commémoration de la victoire du 8 mai 1945

14 juillet : Fête nationale

11 novembre : Commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, et hommage rendu à tous les morts pour la France. Elles sont une expression du devoir de mémoire envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation.

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S

## NOTRE RÔLE :

Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

### 2023 fut une année riche en évènements au CCAS.

#### REPAS DES SENIORS.

**Samedi 11 mars 2023**

Nos convives ont apprécié le menu proposé par le traiteur la Taverne Rustique de Saint Chef ainsi que le spectacle Génération Drucker proposé par Pierre Luc et Véronique MOINET, accompagnés des danseuses du Paradisia avec une décoration préparée par les membres du CCAS. Un moment convivial pour se retrouver autour d'une bonne table. Les plus téméraires ont pu faire quelques pas de danse.



#### FÊTE DES PARENTS

Enfants et parents étaient au rendez-vous pour s'affronter dans divers jeux sportifs. Après la lecture des poèmes par les enfants, nous nous sommes retrouvés pour un apéritif dînatoire.



#### TOURNÉE DES SENIORS

Cette année, suite à l'arrivée de Mme BOISSAT notre nouvelle fleuriste, nos seniors ont reçu un kalanchoé pour décorer leur maison. Ce geste a été apprécié.

Cette tournée est l'occasion de rappeler les consignes en cas de canicule. Le CCAS propose aux personnes les plus fragiles la possibilité de s'inscrire sur un registre pour être régulièrement appelées pendant les fortes chaleurs.



#### TÉLÉTHON

**3 décembre 2023**

Thème « Muscle ton Téléthon »

Comme chaque année, la commune participe au Téléthon.

Programme :

Matin petit déjeuner à la maison pour tous.

Après-midi marche.

Jeux sportifs pour toute la famille.

Un parcours du combattant pour les plus téméraires et un karaoké pour les non-sportifs.

Tout le monde trouve son bonheur pour participer à cette grande fête pour la recherche médicale.

#### ILLUMINATION DU SAPIN

**6 décembre 2023**

Le Père Noël et la Mère Noël en calèche ont distribué des papillotes. Participation des Pom-Pom Girls avec leur show spécial Noël et enfin vin chaud et chocolat chaud offerts par le CCAS.

Cette année encore, les enfants ont participé à la décoration du Sapin de Noël.



#### COLIS DE NOËL

**10 décembre 2023**

Les enfants des écoles et de la cantine ont préparé des cartes de vœux qui ont été distribuées en même temps que les colis. Les seniors ont apprécié ces cartes.



#### SPECTACLE DE NOËL



## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE CCAS

### GYMNASTIQUE DOUCE ET SOPHROLOGIE.

Les activités gym le lundi matin de 10 h 45 à 11 h 45 en salle de réception et la sophrologie le mardi matin de 11 h à 12 h à la maison pour tous ont repris. Forts de leur succès, les ateliers sont complets.

### ATELIERS NUMÉRIQUES

Des ateliers ont été proposés sur le deuxième trimestre 2023. Les participants ont pu découvrir les fondamentaux de l'informatique. D'autres sessions seront proposées en 2024.

### CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE POUR LES SÉNIORS.

Nous vous rappelons que vous pouvez déjeuner gratuitement avec les enfants de la cantine. Il suffit de vous inscrire auprès de la mairie.

### SERVICE DE PORTAGE DE LIVRE À DOMICILE

Pour les personnes ayant des problèmes pour se déplacer, la bibliothèque vous propose de vous livrer à votre domicile.

### COUP DE POUCE PERMIS (avec les auto-écoles partenaires)

Une aide de 100 € est accordée aux Jalioromains à partir de 15 ans. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile et une carte d'identité.

### CADEAUX NAISSANCE

Un bon d'achat de 60€ est offert aux parents de nouveaux nés.

### LE MINI-BUS

Un service mini-bus est mis à la disposition des personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules pour leurs besoins du quotidien (courses, rendez-vous médicaux...). Pour tous renseignements, contactez la mairie. Vous trouverez sur le site de la mairie les conditions et les tarifs du mini-bus. Pour rappel, le mini-bus est réservé au secteur jeune pendant les vacances scolaires.

### DON DU SANG

Quatre collectes sont organisées chaque année. Vous êtes toujours aussi nombreux à participer à ces collectes. Un grand merci à vous tous.

L'année 2023 fut encore une fois intense, je tenais à remercier les membres du CCAS élus, actifs ou bénévoles pour leur implication au sein de notre commune.

Grâce à vous et à votre présence à mes côtés, nous sommes une équipe dynamique et pleine de projets pour nos Jalioromains. Merci à notre maire Jérôme GRAUSI, ses adjoints et conseillers pour leur soutien.

**Bonne année 2024 !**

### OCTOBRE ROSE

Un centre du sein dédié aux femmes atteintes d'un cancer du sein a été inauguré à l'hôpital Pierre Oudot en collaboration avec la clinique Saint Vincent de Paul de Bourgoin Jallieu. Les infirmières et aides-soignantes ont créé une association « les fées douceurs ». Cette année, plutôt que des bonnets, elles préféreraient des petits accessoires pour offrir à leurs patientes. Les couturières de l'atelier travaux d'aiguilles du Comité d'Animation ont donc confectionné différentes sortes de pochettes. Le CCAS a apporté toutes ces créations à l'association.



Un service de proximité pour vos démarches

## ESPACE FRANCE SERVICES

Nos partenaires :



Un lieu d'accès aux services publics à destination des habitants des Balcons du Dauphiné mais aussi un lieu pour vous informer, vous orienter, vous accompagner dans vos démarches de la vie quotidienne et professionnelle:

### ESPACE FRANCE SERVICES

84 place du 8 mai 1945 - 38510 Morestel

(place du petit marché, en face de l'école primaire)

#### HORAIRES :

Lundi : 8h30 à 12h15 – sur rdv l'après-midi  
Mardi, Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h  
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

#### CONTACTS :

☎ 04.74.80.39.33 – ou 04 74 80 39 32  
✉ [christine.nemoz@balconsdu-dauphine.fr](mailto:christine.nemoz@balconsdu-dauphine.fr)  
✉ [marie.guilhaud@balconsdu-dauphine.fr](mailto:marie.guilhaud@balconsdu-dauphine.fr)  
✉ [laurence.louvet@balconsdu-dauphine.fr](mailto:laurence.louvet@balconsdu-dauphine.fr)  
Conseiller Numérique :  
✉ [mickael.stebig@balconsdu-dauphine.fr](mailto:mickael.stebig@balconsdu-dauphine.fr)



#### PERMANENCES DELOCALISEES :

Sur rdv à prendre au 04.74.80.39.33

• Les Avenières Veyrins-Thuëllin  
Centre social Jean Bedet,  
5 rue E. Richerd (à côté de la Mairie)  
Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
De 14h15 à 17h15

• Montalieu-Vercieu,  
Espace Associatif Jouvenet  
2 place de l'église st Louis  
Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois  
De 14h15 à 17h15

• Villemoirieu  
Mairie de Villemoirieu  
Rue Lamartine  
1/fois les mardis matin  
De 9h à 12h

### • Soutien dans les domaines :



#### FAMILLE

Déclarations trimestrielles, de grossesse, changement de situation, Accompagnement aux démarches en ligne, orientation métiers, ...



#### SOCIAL/SANTE

Aide au remplissage de dossiers (Cmu-c, ACS), lien avec les professionnels, ...



#### RETRAITE

Aide à la simulation, à la création d'espace personnel, la préparation du dossier, ...



#### EMPLOI

Aide à l'élaboration de CV, lettres de motivation, coaching entretien d'embauche, aide à l'utilisation et initiation au site [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), information jobs d'été, ...



#### ACCES AU DROIT

Inscription demandeur d'emploi, Infos RSA, ...



#### LOGEMENT

Aide à la simulation caf, info parc locatif, aide à la préparation de dossier...



#### TRANSPORT

Infos, conseils sur les modes de déplacements (Partenariat Wimoov) – Agence commerciale Cars Région



#### POINT INFO AUTONOMIE

Infos et conseils personnes âgées et / ou handicapées.



#### POINT RELAIS PARTICULIERS EMPLOYEURS

Informations documentation sur l'emploi à domicile entre particuliers (Convention FEPEM)

### • Mise à disposition

↳ EQUIPEMENTS BUREAUTIQUES, ESPACE DOCUMENTATION

### • Espace Numérique

Pour accompagner vos démarches dématérialisées

(Présence d'un Conseiller Numérique – Organisation d'Atelier)



## Permanences de nos partenaires dans nos locaux à Morestel

**Avnir France Victimes 38** (Défense du droit des victimes)  
Le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, a-midi  
Sur rdv au : 04 74 19 24 30

#### CAF de l'Isère

Visio contact Lundi 8h30 – 12h15 Vendredi 13h30 – 16h30  
ou rendez-vous téléphonique possible  
A prendre sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou 3230

#### Cap Emploi

Accès à l'emploi pour les Travailleurs handicapés  
2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois sur rdv  
04 74 28 66 49 - [www.capemploi38.com](http://www.capemploi38.com)

**ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** - Le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois – 9h30 à 11h30  
Informations sur les droits autour du logement  
Sur RDV au : 04 76 53 37 30

#### AGEDEN (Service Info Energie)

2<sup>ème</sup> vendredi du mois – 8h30 – 12h30  
Sur rdv : 04 76 23 53 50

#### CPAM de l'Isère

Permanence les mardis et jeudis  
Uniquement sur rdv (au 3646 ou sur [amel.fr](http://amel.fr))

**CIRFA** (Informations Recrutement des Forces Armées – Armée de Terre) - Sur RDV CIRFA Grenoble : 04 76 76 20 50  
Ou [www.senpagger.fr](http://www.senpagger.fr) (choisir CIRFA + code postal)

#### SOLHA (Aide pour rénover votre logement)

3<sup>ème</sup> vendredi du mois - 9h30 à 11h30 – sur rdv  
Renseignements : 0 805 030 064

#### Agence commerciale cars Région

(Vente de titres de transport) – Sur RDV : 04 74 80 39 33  
Lundi 8h30 -12h15, mercredi journée 8h30-12h et 13h30-17h, vendredi 13h30-17h

#### Mission Locale Nord Isère

Accompagnement des 16-25 ans (hors scolaires)  
Lundi au vendredi (8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h)  
04 74 80 40 36 (fermé le jeudi après-midi)  
facebook : [missionlocalenordisere/](https://www.facebook.com/missionlocalenordisere/)

#### Conseil architectural (CAUE)

1<sup>er</sup> vendredi du mois, matin – sur RDV : 04 74 80 23 30

#### Permanence du suivi de demande de logement social

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, matin  
Sur rdv au : 04 74 80 40 34

#### Groupe Osez :

Asso d'insertion par l'activité économique  
Lundi au Vendredi sur rdv (Fermé mercredi a-m)  
04 74 80 39 26 - [www.osez-asso.com](http://www.osez-asso.com)  
Réfèrent Parcours Emploi renforcé RSA,  
Entretien sur rdv au 04 74 80 39 33

#### CIDFF (Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles) - 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Mardis du mois

RDV avec une juriste de 14 h à 17 h  
Prendre rdv à France Services : 04 74 80 39 33



Après le départ de Catherine fin juin 2023, nous avons une nouvelle recrue : Cécile Bonnet, qui a intégré la bibliothèque le 4 juillet 2023.

## RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis janvier 2023, la bibliothèque a une page Facebook qui compte plus de 100 abonnés.

@BiblioSaintRomain



## ANIMATIONS

Le spectacle « La bro'conte » a enchanté petits et grands le samedi 8 avril avec la conteuse « Merlenchanteuse ». L'animation s'est déroulée à la salle carrelée avec une distribution de goûters pour finir l'après-midi en beauté. Un grand merci à Carole, bénévole, qui est venue aider au bon déroulement de cette journée.



## PROGRAMME D'ANIMATIONS CULTURELLES

Depuis septembre 2023, votre bibliothèque propose chaque mois une thématique autour de laquelle nous organisons un atelier créatif (pour les enfants) une fois par mois ainsi qu'une lecture thématique offerte. Les adhérents sont prioritaires, mais nous acceptons également des enfants qui ne sont pas inscrits en bibliothèque, dans la limite des places disponibles.

Vous trouverez notre programme de l'année sur la page Facebook ou en bibliothèque, n'hésitez pas à nous contacter !

## CONDITIONS D'EMPRUNTS ET TARIFS

La consultation des documents sur place est totalement gratuite et ne nécessite pas d'inscription. Les prêts sont par ailleurs soumis à une adhésion qui est valable un an (de date à date). Pour une cotisation individuelle, 5 livres maximum peuvent être empruntés pour un délai d'un mois. Pour l'abonnement familial, c'est 5 livres par membre de la famille.

### Cotisations pour 1 an :

#### Pour les familles Jalioromaines :

Individuelle adulte 10 €

Individuelle enfant (jusqu'à 14 ans) 5 €

Familiale 12 €

#### Pour les familles extérieures :

Individuelles adultes 12 €

Individuelles enfants (jusqu'à 14 ans) 6 €

Familiales 15 €

## NOUVEAUX ADHÉRENTS

De novembre 2022 à octobre 2023, nous avons eu 27 nouvelles adhésions familiales et 14 individuelles.

## PNI

Cette année encore, nous accueillons les classes de l'école élémentaire Victor Hugo, pour la lecture des livres du Prix Nord-Isère qui consiste à étudier une sélection de 4 livres dans l'année pour chaque section de classes. À l'issue de ces lectures, les enfants votent au mois de mai pour leur livre préféré. Un grand merci à Cécile, Carole, Jocelyne et Hélène pour les lectures.

## Horaires de la bibliothèque :

**Mardi :** 15h00 – 17h30

**Mercredi :** 10h00 – 12h00  
15h00 – 17h30

**Judi :** 10h00 – 12h00  
15h00 – 17h30

**Vendredi :** 15h00 – 18h00

**Samedi :** 9h30 – 12h00

04 74 90 01 75  
biblio.srj@orange.fr

# BLIBLIOTHÈQUE

## PORTAGE À DOMICILE

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

La bibliothèque vous livre vos livres à domicile tous les 15 jours !

Il suffit d'être inscrit à la bibliothèque ainsi que d'habiter à Saint-Romain-de-Jalionas.

Ci-dessous les dates des prochains portages qui se font généralement entre 10h et 12h :

## PLANNING DE L'ANNÉE 2024.

<b>Mercredi</b>	10 24	Janvier	<b>Mercredi</b>	2 15 29	Mai
<b>Mercredi</b>	7 21	Février	<b>Mercredi</b>	12 26	Juin
<b>Mercredi</b>	6 20	Mars	<b>Mercredi</b>	10 24	Juillet
<b>Mercredi</b>	3 17	Avril	<b>Mercredi</b>	7 21	Août

N'hésitez pas à nous appeler au 04.74.90.01.75 afin de bénéficier de ce service.

## DEPUIS PLUS DE 27 ANS, OSEZ EST AU SERVICE DES HABITANTS

Un accompagnement vers et dans l'emploi

OSEZ Ressources accompagne, forme et favorise l'accès à un emploi local pour les personnes en recherche d'emploi. Il propose un parcours personnalisé pour une durée de 2 ans maximum pour reprendre confiance en soi et mieux appréhender le monde du travail.

### Nos équipes proposent :

- Un suivi individualisé
- Une aide à la définition du projet professionnel
- Des missions de travail pour développer des savoir-faire métiers
- Des ateliers et des formations
- Un soutien à la résolution des problématiques sociales (mobilité, garde d'enfants, accès au numérique, logement, santé...)

Les missions de travail disponibles chez OSEZ Ressources : agent de service en collectivité, agent d'entretien des locaux, agent de restauration/plonge, agent éducatif, agent d'entretien des espaces verts, agent services techniques collectivités.

En 2022, OSEZ a accompagné 769 personnes vers l'emploi et permis à plus de 500 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses structures.

Pour tous renseignements, contactez votre agence de proximité : OSEZ Ressources

Place du 8 Mai 1945 - 38460 Crémieu

04 37 05 02 68 - [cremieu@groupe-osez.fr](mailto:cremieu@groupe-osez.fr)

[www.groupe-osez.fr](http://www.groupe-osez.fr)

## ADMR



L'ADMR du val d'AMBY est une équipe de 7 bénévoles et 35 salariés qui agissent au quotidien pour proposer un service d'aide à la personne tels que les soins d'hygiène corporelle, l'aide à l'entretien du logement et du linge, l'aide à la préparation et prise des repas, l'aide aux courses et un accompagnement via des activités, des promenades, accompagnement aux rendez-vous médicaux.

Problèmes de santé passagers, accidents de la vie, perte d'autonomie, nos auxiliaires de vie et employés-es à domicile permettent à chacun et chacune de rester à leur domicile dans de bonnes conditions et de lutter contre l'isolement des personnes dans nos milieux ruraux.

Nous intervenons auprès de 250 bénéficiaires et nous aurions bien besoin que d'autres bénévoles viennent nous aider à leur rendre visite pour remplir le dossier ADMR et faire leur suivi.

Nos bureaux sont situés à VILLEMORIEU, pour autant nous intervenons sur 11 communes dans les quelles sont répartis nos bénéficiaires. (VILLEMORIEU, CREMIEU, ST ROMAIN DE JALIONAS, HIERES SUR AMBY, VERNA, LEYRIEU, ST BAUDILLE DE LA TOUR, OPTEVOZ, ANNOISIN CHATELANS, SICCIEU ST JULIEN CARISIEU, DIZIMIEU)

Prendre soin de nos aînés représente 80% de notre activité (APA, Carsat) ; Le reste étant partagé entre de l'aide aux familles via la CAF, de l'aide ponctuelle lors d'accidents de la vie via les mutuelles et des prestations de confort sans prise en charge. L'humain et l'écoute sont au coeur de notre action.

N'hésitez pas à nous contacter.

Tel : 04 74 96 25 36

Email : [admrvaldamby@admr38.org](mailto:admrvaldamby@admr38.org)

La réalisation du prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu, sur l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais (CFEL), est en projet depuis plusieurs décennies et a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité.

Un vieux serpent de mer, direz-vous... pour autant les prochains mois seront décisifs.

**2023, année décisive** : c'est en effet en cette fin d'année, que l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes devront décider d'inscrire ou non le tram de l'est lyonnais dans les projets communs à horizon 2027 (CPER- volet mobilité). La Région nous assure que ce projet est une de ses priorités. Nous attendons de sa part un engagement définitif.

**Car nos atouts sont nombreux** : un bassin de vie de plus de 110 000 habitants, toujours en croissance, une demande forte des ménages pour une offre de transports publics attractive et de qualité (dans la perspective d'une diminution du recours à la voiture), un accès à l'emploi facilité par le renforcement des solutions de mobilité, une emprise foncière préservée tout le long du tracé de l'ancien CFEL, un patrimoine naturel et touristique riche et varié à partager...

**Et les enjeux bien identifiés** : réduction des polluants et gaz à effet de serre pour lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique, préservation du pouvoir d'achat des familles (pour le travail, les études, les loisirs), poursuite de la dynamique économique et démographique, développement d'un tourisme durable...

Les arguments ne manquent pas pour que **la mobilité sur notre territoire devienne (enfin) un sujet prioritaire**. Alors que de nombreux élus locaux s'activent dans ce sens, la Région, quant à elle, ne s'est toujours pas prononcée.

Les conseils municipaux des communautés de communes **Lyon-Saint Exupéry en Dauphiné et Balcons du Dauphiné** se sont mobilisés fortement et ont voté la motion de soutien portée par notre association demandant le respect des engagements pris lors du Comité de pilotage du 06 mai 2021, à savoir **le choix du TRAMWAY, l'implantation de 6 gares sur le parcours Meyzieu ZI-Crémieu pour une mise en service en 2027-2028**.



### Que pouvez-vous faire ?

Nous apporter votre soutien en vous manifestant auprès des élus du territoire, auprès du référent de notre association désigné par les mairies, ambassadeur de notre association au plus près de vos préoccupations.

### Restez mobilisé !

Et rejoignez-nous lors d'actions collectives.

Site : <http://lyon-cremieu-parfer.fr>

Mail : [lcparfer@gmail.com](mailto:lcparfer@gmail.com)

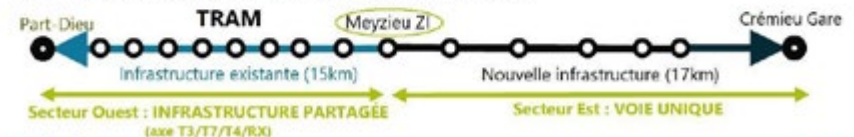
Tw : @ParferLC Fb : @LCPARFER

- Répondre à la forte attente du territoire d'une desserte en transport en commun
- Réaliser un **transport en commun en site propre** d'intérêt régional performant pour relier l'agglomération lyonnaise, comme **une réelle alternative aux voiries congestionnées** de ce territoire
- Réaliser une **desserte du territoire Pontois** avec des **accès facilités aux stations**

➔ Une nouvelle infrastructure de **17 km** entre Meyzieu et Crémieu, avec **6 nouvelles stations**, un temps de parcours d'environ **25 minutes** et une fréquence en heure de pointe au **1/4 d'heure**.



➔ Une **nouvelle infrastructure** (secteur Est en voie unique) **en connexion au réseau existant de l'axe T3** (secteur ouest, infrastructure partagée) à Meyzieu ZI avec des problématiques spécifiques pour chaque secteur





## ARRÊTÉ MUNICIPAL 2016-VOIRIE-029

### Petits rappels : Arrêté municipal 2016-VOIRIE-029

Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de Saint Romain de Jalionas. Depuis le mandat précédent, notre commune est engagée dans l'entretien Zéro Phyto de nos espaces verts.

### Entretien des trottoirs et des caniveaux.

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains :

- Pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- Ou, s'il n'existe pas de trottoirs, à un espace de 1,20 m de largeur.

Entretien :

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

### MOUSTIQUE TIGRE :

Retrouvez un guide détaillé sur les bonnes pratiques à tenir pour réduire sa nuisance et limiter les risques sanitaires sur le site de la mairie, dans la partie Environnement.



*Pour plus d'infos !  
Scannez le QR Code*



## AMBROISIE,

### Un enjeu de santé publique : chacun peut agir

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

L'impact de ces pollens est en pleine augmentation. L'Agence Régionale de Santé (ARS) #AuvergneRhôneAlpes a démontré, dans les zones fortement infestées, un doublement du pourcentage de personnes allergiques à l'ambroisie (de 11% à 21%) au cours des 10 dernières années.

### Que faire ?

Sur votre propriété : vous l'arrachez !

Hors de votre propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : vous l'arrachez !

Hors de votre propriété, s'il y en a beaucoup : faites un signalement de la zone infestée par un des moyens suivants :

Site officiel : <http://ambrosie.fredon-aura.fr/index.php/signalements>

Application mobile Signalement Ambrosie (disponible sur l'App Store et sur Google Play)

Email : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) - Téléphone : 0 972 376 888

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :

<http://www.signalement-ambrosie.fr/index.html>

### Bilan saison 2023

Cette année encore, avec une météo favorable, de nombreux champs agricoles, terrains constructibles, chemins... furent envahis et l'ambroisie a proliféré. 15 signalements ont été traités par les propriétaires.

**Nous remercions tous ceux qui tout au long de cette saison ont participé à cette lutte.**

## Reconnaitre L'AMBROISIE à feuilles d'armoise



 Une plante au pollen **dangereux** pour la santé



Fleurs mâles  
sur le long de l'épi



Tige velue  
verte à rougeâtre



Feuille  
profondément découpée



De 15 cm à 2 m de hauteur

Elle s'étale  
en forme  
de buisson

## Son aspect aux différents stades



**Plantule**  
Avril-Juin



**Stade végétatif**  
Mai-Juillet



**En fleur**  
Août-Septembre

## Signes particuliers



- Feuille du même vert sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on la froisse

## Risques de confusion

### Armoise commune

- Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- Odeur quand on la froisse



### Armoise annuelle

- Feuille finement découpée
- Odeur quand on la froisse



©Fried - ANSES



Plus d'infos :  
[www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)



## Reconnaître Les 3 espèces allergisantes d'Ambrosie



### ⚠ En expansion en Europe

Selon l'espèce, de 10cm à 4m de hauteur



### Ambrosie à feuilles d'armoise

- *Ambrosia artemisiifolia* L.
- Annuelle
- De 0.10m à 2.50m
- Champs abandonnés, bords de route
- Commune dans une grande partie de l'Europe à l'exception de la zone méditerranéenne



### Ambrosie à épis lisses

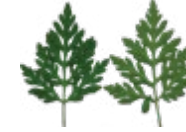
- *Ambrosia psilostachya* DC.
- Pérenne
- De 0.10m à 0.90m
- Champs abandonnés, bords de route
- Assez rare et dispersée dans toute l'Europe



### Ambrosie trifide

- *Ambrosia trifida* L.
- Annuelle
- De 0.40m à 4.00m
- Champs
- Rare en Europe, populations localisées

## Les feuilles du milieu de la tige



**A. artemisiifolia**  
Divisions nombreuses et profondes



**A. psilostachya**  
Peu divisées



**A. trifida**  
De grande taille, de 1 à 5 lobes

## Les semences

2-3 mm



**A. artemisiifolia**

2-4 mm



**A. psilostachya**

> 6 mm



**A. trifida**

## Les comparer

Ambrosie	Forme de vie	Hauteur (cm)	Feuilles	Semences (mm)
à feuilles d'armoise	Annuelle	10 à 250	Nombreuses divisions	2-3
à épis lisses	Pérenne à rhizomes	10 à 90	1-2 divisions	2-4
trifide	Annuelle	40 à 400	1 à 5 lobes	> 6 ; pilosité

Vous les avez reconnues ?

**Détruisez-les**



**et signalez-les**

sur  
[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)



Plus d'infos :  
[www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)



# ACTIONS MUNICIPALES

## CONCOURS DES JARDINIERS.

Cette année, la commission environnement a organisé, pour la première fois, un concours mettant en valeur les jardins de la commune. Après inscription, le jardin est visité et évalué par certains membres de la commission.

Certains font pousser des légumes, d'autres préfèrent les fleurs. Certains ont des arbres fruitiers et d'autres allient les animaux (poules, canards...) au bon développement de leur jardin. La commission est sensible à cette variété et aux multiples façons de concevoir et de gérer son jardin (gestion de l'eau, paillage, compost, utilisation d'engrais...) En toute modestie et convivialité, les membres de la commission visitent les jardins pour un moment de partage et d'échange autour des pratiques. Le plaisir de donner et de recevoir !

**Nous remercions les 4 participants de cette année qui ont reçu des bons d'achat à la pépinière de M. Ray à Saint Romain de Jalionas.**

**Prix n°1 M. MULLOT Alain : 100 euros**

**Prix n°2 Mme Kintz Dominique : 80 euros**

**Prix n°3 Mme Cianchetti : 80 euros**

**Prix n°4 Mme Goncalves Saudade : 60 euros**

Les bons d'achats ont été remis le 21 octobre lors de la seconde grainothèque d'automne.

La coupe du grand gagnant sera donnée à M. MULLOT lors de la cérémonie des vœux du maire en début d'année et remise en jeu pour l'année 2024 !

Un grand merci à tous les participants qui se sont prêtés au jeu pour l'amour des jardins !



## GRAINOTHÈQUE



En 2023, les échanges entre jardiniers ont eu lieu de février à mai avec une quantité grandissante de plants. Quelques nouveautés ont vu le jour avec le projet « Des courges pour Halloween » ainsi que la Grainothèque d'automne en octobre. Cette dernière a eu pour but de permettre aux jardiniers d'échanger des plants d'arbres ou arbustes pour lesquels la plantation est plus favorable à l'automne.

Pour rappel, la grainothèque est gratuite et ouverte à tous. Venez avec vos restes de graines ou vos plants, nous vous donnerons des jetons qui vous permettront de choisir de nouveaux sachets de graines ou d'autres plants. N'hésitez pas à venir partager ce moment convivial avec nous et merci à tous les jardiniers qui ont bien voulu partager !!!!

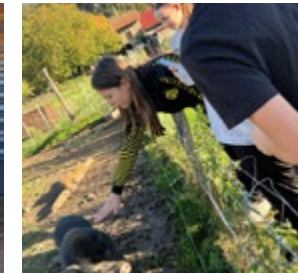
### Nos dates 2024 :

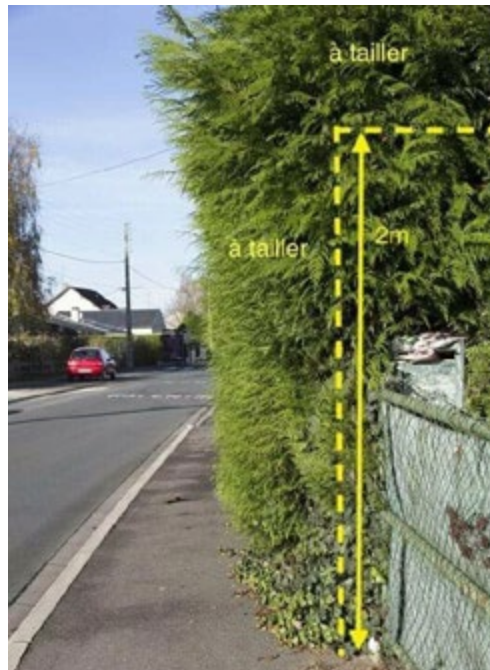
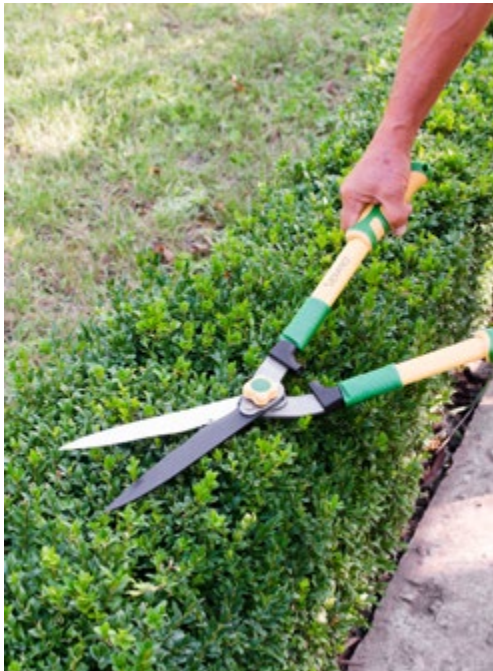
- 24 février
- 06 avril
- 18 mai
- 09 mars
- 20 avril
- 23 mars
- 04 mai

1er juin (sur le site archéologique du Vernai lors des Rendez-vous aux jardins)

### PROJET « DES COURGES POUR HALLOWEEN »

Cette année, la grainothèque a distribué des graines de courges aux jardiniers volontaires qui ont bien voulu semer les graines chez eux et rapporter les plants en mai. Ensuite, grâce au concours des agents du service technique et des donateurs de fumier et de paille, les adolescents des chantiers jeunes ont planté plus de 15 pieds de courges. Au mois d'octobre, les courges ont été cueillies par les adolescents afin d'être transformées pour décorer la ville. Enfin, en novembre, les adolescents ont apporté les restes de courges à une association qui recueille les animaux. Les cochons se sont régalés ! Merci à tous les acteurs de ce beau projet !





## PLANTER UN ARBRE

**Vous souhaitez planter un arbre, une haie sur votre terrain ?**

**Certaines règles de distance et de hauteur sont à respecter vis-à-vis de vos voisins, du domaine public. Quelques points sur cette réglementation.**

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de vos voisins, à la condition de respecter une certaine distance.

La distance minimale à respecter par rapport au terrain de votre voisin varie selon la hauteur de votre plantation.

Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

Par contre, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.

- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

**N'oublions pas de respecter aussi les périodes de taille.**

La période de taille des haies dépend de la croissance des arbustes qui les composent. En général, il est recommandé de tailler les haies deux fois par an, une fois en fin d'hiver avant le 15 mars et une fois en septembre-octobre. La LPO recommande de ne pas tailler les haies du 15 mars à la fin du mois de juillet afin d'attendre l'envol des derniers oisillons. Les agriculteurs doivent respecter la période de nidification des oiseaux et ne pas tailler les haies entre le 1er Avril et le 31 Juillet. Il est également conseillé d'éviter de tailler les haies en période de gel ou de sécheresse.

## LA BESSEYE

### Le marais de la Besseye

Le marais de la Besseye, classé en Espace Naturel Sensible, accueille chaque année de nombreux promeneurs, usagers de la nature ou classes du territoire.

En 2023, notre commune a pu continuer à mettre en œuvre les actions prévues dans le plan de gestion avec l'aide technique et financière du Conseil Départemental de l'Isère.

Pour concilier préservation et ouverture au public, nous avons pu définir avec notre service technique un planning d'intervention pour l'entretien du parcours de découverte.

Le ponton bois a pu être restauré en début d'année avec l'aide des chantiers d'Insertion de l'ARRC (Association de Restauration des Remparts de Crémieu).

Des suivis sur la faune et la flore sont réalisés chaque année pour veiller à ce que ce site constitue un lieu exemplaire dans la préservation du patrimoine naturel. Ainsi, en 2023, une arachnologue (spécialiste des araignées) a pu étudier la richesse spécifique du marais !

La Besseye permet de découvrir notre belle nature, seul ou accompagné !

**N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations lorsque vous parcourez ce site remarquable.**



## TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR, ÇA NE DATE PAS D'HIER !

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ?

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

### Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les OM

1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;
2. Le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;
3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

### Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux.

Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le collecteur des emballages se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossibles à recycler. Et tout repart à l'incinérateur, entraînant alors un surcoût important.

### Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre, soit l'équivalent de 35 kg par habitant. Pour améliorer cette performance, SYCLUM propose aux communes de rajouter des colonnes de tri pour être au plus près des habitants. Une idée pour en rapprocher une de chez vous, faites-le savoir !

## TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

### Les médias en parlent, mais quelle est l'obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?

Déjà obligatoire pour les professionnels gros producteurs de déchets alimentaires, le tri à la source (c'est-à-dire à la maison) des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine ou de jardin) devient l'affaire de tous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

C'est la loi AGEC de 2020 qui a fixé ce calendrier. Depuis, SYCLUM a étudié les solutions techniques à proposer aux habitants. Considérant la ruralité du territoire, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse pour le contribuable reste le compostage.

Qu'il se fasse à la maison, en pied d'immeuble ou dans le quartier, tout est bon, pour détourner les déchets organiques de la poubelle.

### Qu'est-ce que ça m'apporte de composter en tant qu'habitant ?

Cela permet à chacun d'être acteur de la gestion de ses déchets ! Les biodéchets et notamment les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau. Les mettre à la poubelle équivaut à jeter de l'eau et à payer pour les faire incinérer. On paie donc pour collecter et brûler de l'eau !!! c'est bah l'eau (ballot) !

Les biodéchets se décomposent très vite et sont responsables des mauvaises odeurs. Si on les sort de la poubelle (compost), plus d'odeurs, plus de mouches, plus d'asticots, plus de nuisances. Il devient alors possible de garder son bac OM plusieurs semaines avant de le sortir. Celles et ceux qui se plaignent de la réduction des fréquences n'auront alors plus d'arguments (lien avec l'astuce\*). Le compost obtenu est un excellent amendement naturel qui fera prospérer votre potager ou vos massifs.

### D'accord, mais comment je m'y prends ?

Si j'ai de la place dans mon jardin pour composter, rien de plus simple. Comme plus de 13 000 foyers qui l'ont déjà fait, je peux acquérir un composteur auprès de SYCLUM (voir les conditions sur [www.syclum.fr](http://www.syclum.fr)). Pour composter, il n'est pas nécessaire d'avoir un composteur. Les jardiniers malins connaissent d'autres techniques qui ne nécessitent pas de récipients : en tas, de surface ou en tranchée. Si je n'ai pas de jardin, si j'habite en immeuble, alors deux solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur de la maison
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.

Pour ces deux pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : [reduction-dechets@syclum.fr](mailto:reduction-dechets@syclum.fr)).

En 2022, près de 2 000 tonnes de déchets ont été détournées grâce aux actions de compostage proposées par SYCLUM (base Ademe).

\*Astuce : pour éviter les odeurs et les asticots dans la poubelle : veiller à faire le vide d'air dans votre sac-poubelle avant de le mettre dans votre bac. Sans air, pas d'odeur et pas d'asticots !





## LE TRI SE SIMPLIFIE ! (image 3 le tri se simplifie)

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se trient ! Quel soulagement !

Plus besoin de se creuser la tête. Une seule question à se poser : est-ce que ce déchet est un emballage ? Oui, alors il se trie ! Direction le point d'apport volontaire.

**Vous hésitez encore ? vérifier la consigne sur l'emballage, elle vous dit quoi faire.**

Et les papiers ? tous les papiers « graphiques » se trient aussi, c'est-à-dire ceux sur lesquels on écrit : journaux, magazines, catalogues, cahiers, livres, ... seule exception les mouchoirs et les essuie-tout qui vont au compost. Un geste simple et efficace à condition ...

... de bien respecter les consignes pour que le recyclage puisse se faire :

- Déposer les emballages et les papiers en vrac dans le point d'apport volontaire. Ne pas les déposer en sac, ils seront considérés comme un sac ordures ménagères et seront refusés au centre de tri. Ce serait dommage !
- Séparer les déchets les uns des autres. Pour gagner de la place vous pouvez les écraser individuellement mais pas les imbriquer les uns dans les autres. Sinon, là encore, le centre de tri ne sera pas capable de les gérer.
- Bien vider les emballages de leur contenu, mais ne pas les laver. Les emballages les plus gras peuvent rester un moment dans l'évier et profiter d'eau usagée.
- Ne jamais mettre d'emballages en verre dans le point de collecte des emballages.

En 2022, les habitants du territoire ont trié 5 332 tonnes d'emballages et de papiers, soit 34 kg/habitant. Les résultats de 2023 promettent d'être meilleurs encore grâce à la distribution des bacs jaunes. Sur certaines communes équipées, la performance de tri a augmenté de 150% ! Si vous n'avez pas encore été équipés, encore un peu de patience, les bacs jaunes arrivent ...

## BAC JAUNE INDIVIDUEL

A l'heure où nous écrivons ce bulletin, nous n'avons pas encore le planning de déploiement des bacs jaunes sur notre commune. Ces bacs jaunes individuels sont très attendus par l'ensemble des Jalioromains. Le déploiement est prévu sur 2024 et les modalités de collecte seront expliquées à ce moment donné. D'ici là, le tri en apport volontaire reste de vigueur dans les colonnes de tri réparties sur notre commune. Vous pouvez désormais y déposer vos emballages et vos papiers en mélange aussi bien dans la colonne bleue que dans la colonne jaune.

Depuis le 1er janvier 2023, leurs contenus sont collectés ensemble et sont acheminés vers le même centre de tri.

## LES COLONNES CARTONS CARTONNENT !

Un service de proximité très pratique et qui répond complètement aux nouveaux modes de consommation.

SYCLUM déploie sur tout le territoire des colonnes de tri des cartons. Spécialement adaptées à ce flux grâce à leurs larges ouvertures plates, elles vous permettent d'évacuer vos cartons à tout moment.

Les cartons bruns dans les bacs jaunes ou les colonnes de tri, ce n'est pas une bonne idée car au moment de la collecte, ils se coincent et gênent le vidage, ce qui peut endommager le bac.

Rappel : il est toujours préférable de trouver une alternative à l'usage d'emballages jetables, même s'ils se recyclent. Pensez-y ! ..



## INTERNET PLUS SIMPLE AVEC TRIZZY

Pour faciliter l'accès aux informations, SYCLUM lance une nouvelle application sur son site internet. Cet assistant virtuel vous permet de trouver n'importe quelle information en quelques secondes. Pour le découvrir rendez-vous sur [www.syclum.fr](http://www.syclum.fr) en bas de la page d'accueil à droite.



## CERTAINS PRÉTENDENT QUE LE RECYCLAGE EST UN MENSONGE

Si l'on en croit les propos de ces « Je sais tout », les déchets triés seraient remélangés avant d'être incinérés ou mis en décharge. C'est FAUX et SYCLUM peut le prouver.

SYCLUM signe des contrats de reprise avec des industriels qui utilisent les déchets triés comme matières premières secondaires\*. De nombreux objets et emballages sont créés à partir du tri des emballages. La primeur est donnée aux entreprises françaises, mais il arrive parfois que les déchets soient acheminés jusqu'en Espagne, Allemagne ou Italie en fonction des besoins.

**Les preuves ?** SYCLUM détient les attestations des repreneurs pour chaque tonne recyclée. SYCLUM leur revend ses matériaux. En 2022, la vente des déchets recyclables a généré une recette de près d'un million d'euros. CITEO, l'éco-organisme français agréé par l'Etat, nous a versé 1,3 M€ en soutien pour nos performances.

N'en déplaise aux détracteurs, le recyclage est une réalité. Il permet d'éviter le gaspillage de matières premières, limite la consommation d'eau et d'énergie et participe à la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

\*En pratique, la matière première secondaire est un déchet, qui a été transformé et/ou combiné, en vue d'obtenir un produit utilisable dans les procédés de fabrication en remplacement de la matière première initiale.

## LES PETITES BÊTES, DES SALES BÊTES ?

Il y a les petites bêtes qu'on aime : les coccinelles, les libellules, les papillons. Et puis il y a celles qu'on déteste : moustiques, guêpes, araignées, etc.

Pourquoi cette différence de traitement ? Probablement parce que celles-ci sont réputées nuisibles et gênantes ; alors que celles-là semblent inoffensives et même participent à la beauté de la nature.

Pourtant, il y a bien de l'injustice dans ces défaveurs. Les araignées en particulier qui sont la cause pour certaines personnes d'une véritable phobie, ont surtout à souffrir d'une mauvaise réputation qui remonte peut-être au fond des âges.

Mais l'a-t-on bien regardée, l'araignée ? Ses huit pattes lui donnent une vitesse remarquable ! Ses yeux : en général, elles en possèdent huit, dont la taille et la disposition sont assez variables ; c'est quand même original et cela ne manque pas de charme !

Et puis il faut faire un sort à ces idées abracadabrantes selon lesquelles elles pourraient nous piquer, voire nous empoisonner. Non, elles sont très rares et loin de nos contrées, celles dont le venin pourrait nous causer quelques embarras.

Car, sont-elles menaçantes ? Sont-elles dangereuses ? Oui, elles sont essentiellement dangereuses pour les insectes dont elles font leurs proies. Elles contribuent grandement à réguler les populations d'invertébrés (moustiques et autres volants). Dans un article récent, Ouest France titrait : « **Les araignées sont un insecticide sain et haut de gamme** ».



### Mais parlons des araignées qui habitent dans la région :

Il y a un peu plus de 200 espèces recensées en Isle Crémieu (pour 1 694 présentes en France en 2023).

Aucune ne présente de danger particulier. Les spécialistes notent que la grande majorité des araignées françaises sont incapables de percer la peau humaine ; parmi les rares qui le peuvent, le venin n'est pas dangereux sauf pour les personnes allergiques.

Sur les espèces que nous trouvons en Isle Crémieu, aucune n'est protégée, mais trois sont considérées comme menacées par nos activités.

Pour le plaisir, voici leur nom :

- Dolomedes plantarius
- Larinia bonneti
- Trebacosa europaea

Lo Parvi s'attache à les connaître et à les faire connaître par des sorties et par le site internet de l'Observatoire de la biodiversité en Isle Crémieu (<https://atlas.loparvi.fr/>) ; ainsi, si le cœur vous en dit, vous approfondirez votre connaissance des araignées.



## PROCÉDURE INFORMATIVE DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Une coopération entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de l'Isère permet aux riverains des 47 communes des Balcons de bénéficier d'une prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques.



PROCÉDURE

1

### En cas de signalement d'un nid de frelons asiatiques :

Avant toute demande, s'assurer de la correcte identification de l'espèce :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/frelon-asiatique/identifier>

### Pour le grand public :

- Le signalement peut être réalisé en se rendant sur le site internet suivant : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) et en cliquant en haut à droite « Je signale »
- Une photo du nid sera demandée. Une fois le signalement accompli, une vérification sera effectuée avant toute intervention. Il est possible de signaler tous les nids, y compris ceux situés hors de sa propriété (identifiés lors d'une promenade en campagne par exemple).
- Il est également possible d'envoyer un mail à [apiculture.gds38@reseaugds.com](mailto:apiculture.gds38@reseaugds.com) pour signaler le nid
- Si pas d'accès internet, il faut se rapprocher de la mairie pour qu'elle contacte le GDS : **Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère - Section Apicole 145 Espaces Trois Fontaines 38140 Rives**

### Pour les collectivités :

- Le signalement peut également être réalisé via le site internet [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) (les mairies peuvent créer un compte afin de suivre le nombre de nids identifiés sur la commune) ou par mail à [apiculture.gds38@reseaugds.com](mailto:apiculture.gds38@reseaugds.com)
- En cas d'urgence, il est possible de contacter le GDS par téléphone

2

INTERVENTION

### Deux cas de figure :

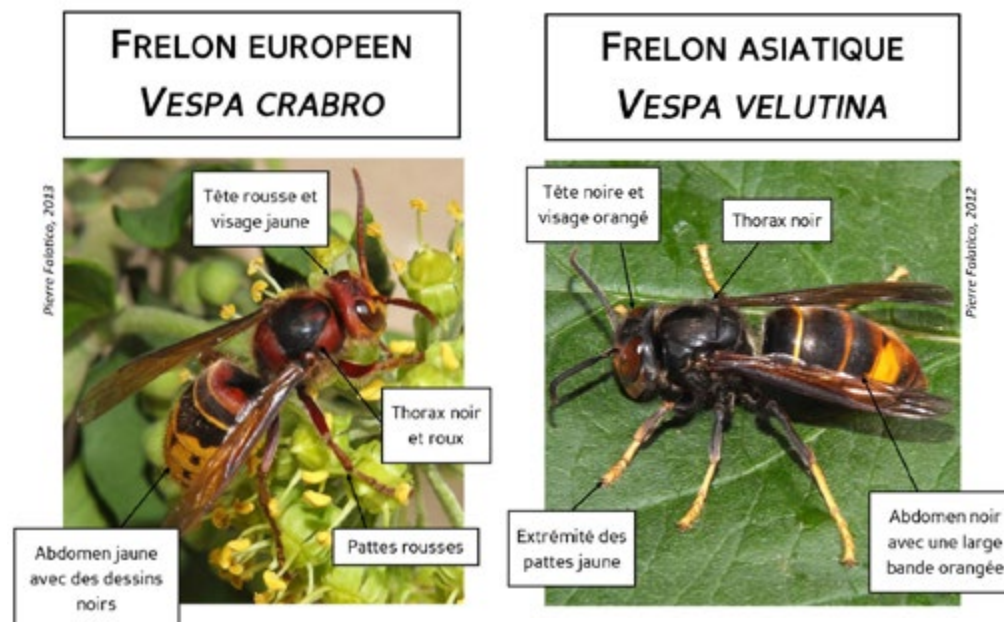
- Nid sur le domaine public de la commune : la mairie appelle le GDS qui fait intervenir une société spécialisée et pilote les opérations.
- Nid sur le domaine privé : en l'absence de signalement auprès de la section Apicole du GDS, la destruction du nid est à la charge du propriétaire. Le coût est pris en charge à 50 % par le département, et à 50 % par le propriétaire du terrain. Pour que cela soit pris en charge, le propriétaire doit contacter le GDS et non une entreprise directement.

## LES ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DU FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier.

Un moyen de distinguer facilement le frelon asiatique du frelon européen est la couleur. Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.

Les éléments permettant de distinguer le frelon asiatique du frelon européen sont présentés dans le tableau suivant :



## QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION ?

Une association est un organisme à but non lucratif. **Elle regroupe des personnes volontaires qui partagent les mêmes centres d'intérêt, autour d'un projet commun.**

Ce n'est pas obligatoirement un organisme relevant de l'intérêt général, mais elle ne cherche jamais à réaliser des bénéfices.

Pour qu'une association puisse être créée, il faut simplement que deux personnes s'allient pour définir son objet, rédiger les statuts, indiquer le siège social et enfin, choisir un représentant.

La définition de l'objet est capitale car c'est lui qui détermine ensuite la capacité d'action de l'association. Il devra donc être à la fois précis et évolutif pour ne pas limiter l'organisme dans ses actions.

*Au même titre que n'importe quelle organisation, une association possède des droits et des devoirs propres à son fonctionnement et à ses membres :*

- Le droit d'exclure un membre
- Le droit d'exiger le respect du règlement intérieur
- Le devoir d'information sur la gestion de l'association loi 1901 (transparence sur les documents comptables, liste des administrateurs, liste des établissements que l'organisme possède...)

Ce type de structure repose avant tout sur « La liberté d'association ». Elle permet à un groupe de s'associer, de s'unir et d'exercer leurs droits fondamentaux tels que la liberté d'expression, la liberté de religion ou encore la liberté de conscience.

Lors de la séance du 28 mars 2023, par la délibération 2023-19, le conseil municipal a voté pour 2023 les subventions indiquées dans le tableau ci-après.

Chacune de ces subventions a bien été réglée courant 2023

Ce sont donc 36 536 € de dépenses de subventions effectuées pour 2023

ASSOCIATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
COMITE D'ANIMATION	8 200,00 €	8 200,00 €	4 100,00 €	8 200,00 €	8 200,00 €
SOU DES ECOLES	5 000,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
GRANDES OREILLES	100,00 €	100,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €
FOOTBALL Vétérans		250,00 €	125,00 €	250,00 €	250,00 €
FOOTBALL entente				500,00 €	500,00 €
LES MO'ZUSTES	1 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
BASKET	800,00 €	600,00 €	300,00 €	600,00 €	800,00 €
CLASSES JALIOROMAINES	600,00 €	600,00 €	300,00 €	600,00 €	600,00 €
TENNIS CLUB	3 300,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €
AMICALE BOULE	600,00 €	500,00 €	250,00 €	600,00 €	600,00 €
ACCA DIANE	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
FNACA	500,00 €	500,00 €	250,00 €	750,00 €	750,00 €
APEI	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	350,00 €
CLUB DE L AMITIE	300,00 €	300,00 €	150,00 €	300,00 €	300,00 €
USEP	2 500,00 €	2 500,00 €	1 250,00 €	500,00 €	1 250,00 €
TENNIS DE TABLE	400,00 €	400,00 €	200,00 €	400,00 €	500,00 €
SOPCCT RUGBY	800,00 €	500,00 €	250,00 €	500,00 €	500,00 €
AMICALE DES POMPIERS	500,00 €	500,00 €	250,00 €	500,00 €	500,00 €
SPA	1 472,85 €	2 692,00 €	2 692,00 €	2 692,00 €	2 726,00 €
PECHEURS A LA LIGNE	350,00 €	300,00 €	150,00 €	300,00 €	300,00 €
TEAM DU PEILLARD	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
PECHEURS ENS BESSEYE	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
VOLLEY CAVJ	1 300,00 €	1 300,00 €	650,00 €	1 500,00 €	1 600,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
JUDO CLUB	1 700,00 €	1 700,00 €	850,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
ARCHEOLOGIE FOUILLE	600,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €
PARFER	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
JAM IN				500,00 €	500,00 €
PETANQUE				250,00 €	250,00 €
BASE BALL				500,00 €	500,00 €
MOULIN DU PEILLARD				500,00 €	500,00 €
JALIO CHEER AND DANCE					500,00 €
EPE				3 100,00 €	
CAUE				360,00 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>31 272,85 €</b>	<b>33 992,00 €</b>	<b>21 927,00 €</b>	<b>38 162,00 €</b>	<b>36 536,00 €</b>

## AMICALE BOULES DE SAINT ROMAIN DE JALIONAS

Pour la saison 2023/2024, l'Amicale Boules de Saint Romain de Jalionas (boules lyonnaises) comptera 39 licenciés, dont 7 féminines.

**Au niveau des résultats, nos licenciés ont participé à divers concours régionaux avec des fortunes diverses :**

## RÉSULTATS

- Finaliste en doublette à Tignieu de P. CHAVRET avec M. AGNIEL
- Vainqueur du challenge G. BLEROT 32 doubles à St Romain, D. GEORGES avec P. CHAVRET.
- Vainqueur du 32 double à St Laurent de Mure A. EMANUELE.
- La quadrette D. CROUZET gagnait le concours de PARMILIEU.
- Vainqueur du 16 double à Villeurbanne H.JABOULIN avec G.CADART
- D'autres licenciés ont participé à différentes ½ finales tout au long de la saison 2022/2023, mais le meilleur résultat a été réalisé par la doublette féminine composée de S. REYBOZ associé à sa fille Marine SCIESSERE qui a gagné le beau concours 32 double féminin de St Chef, ceci après l'avoir déjà remporté en 2016
- Pour compléter sa belle saison, Marine s'est qualifiée dernièrement pour le championnat de France simple.



Tous ces concours sont vite complets, vu l'organisation et l'accueil que les membres de l'association réservent aux compétiteurs. Pour cette nouvelle saison 2023/2024, l'Amicale s'est de nouveau vu attribuer par le CBDR. l'organisation des pré-fédéraux doublettes 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division, une reconnaissance pour les membres du bureau. Les licenciés et autres se retrouvent tous les mercredis au stade bouliste pour l'entraînement à partir de 13 h 30 et si vous désirez essayer la boule lyonnaise, vous serez bien accueilli par les membres.

## CONCOURS

**L'Amicale boules a organisé les concours :**

- Challenge FAUCHE du mois de février
- Challenge G.et R. BLEROT au mois de mai
- Challenge DAV TRANSPORT et GIRAUD ENERGIES du mois de juin
- Challenge Joanny COCHET TERRASSON du mois de septembre.

**Pour tous renseignements, vous pouvez aussi contacter la mairie pour les coordonnées du président.**

## BASKET CLUB

Une saison qui redémarre pour nous avec un effectif de 10 enfants de 13 à 16 ans, en mixte. L'entraînement a toujours lieu le vendredi de 18 h à 19 h 30 et quelques rencontres amicales auront lieu dans le cours de la saison. Notre première rencontre a eu lieu samedi 14/10 au gymnase contre le club de loisir de Satolas et Bonce, un après-midi match dans la bonne ambiance, beaucoup de supporters. Nous avons prévu d'aller voir des matchs de PRO à Bourg en Bresse et l'Asvel, ces sorties seront financées par le club. Composition du bureau : Jérôme TORRES (président), Chrystel PLANTIER (trésorière), Sandrine PEZEYRE (secrétaire), Jocelyne RONAT CLEMENT, M. et Mme MORJARET et d'autres parents sont membres actifs et toujours là pour nous aider. Merci à tous et bonne saison sportive



## PÉTANQUE

Notre club de pétanque va débiter sa troisième année d'existence. Nous comptons toujours une trentaine de licenciés. Grâce à l'aide de nos trois sponsors, nous avons offert des coupe-vents à nos licenciés et avons investi dans des éco-cups réutilisables pour nos concours.

Faute de date concordante avec le comité, nous n'avons pu organiser de concours officiel cette année. Par contre, nous avons organisé 3 concours ouverts à tous sous la forme de tête-à-tête le matin, et doublette l'après-midi qui ont apporté beaucoup de monde dont le dernier concours qui a enregistré une affluence record (52 tête-à-tête le matin et 74 doublettes l'après-midi).

Nos joueurs et joueuses s'illustrent toujours en championnat et championnat des clubs. À noter une très belle 3 place de poule pour nos féminines pour leur première participation en championnat des clubs.

Nos joueurs et joueuses n'hésitent pas non plus à braver les kilomètres pour jouer à Marseille, l'Alpe d'Huez, Dijon etc et ceci sous les couleurs de notre club.

Nos jeunes ont également bravé les kilomètres pour jouer en National Triplette à Moidieu- Détourbe et en championnat de l'Isère tête-à-tête à Paladru. Même parfois en concours adulte avec un beau trophée à la clé.

Début septembre, nous avons organisé une journée de championnat des clubs à domicile avec la préparation d'une paella très appréciée par tous les participants.

Comme chaque année, fin septembre, nous avons offert une journée à nos adhérents avec un bon poulet basquaise préparé par le président et un concours interne en tête-à-tête qui a vu gagner un Jalioromain.

L'an prochain sera, on l'espère, l'année de notre local. Par ailleurs, nous avons d'ores et déjà une date pour un concours officiel et 2 dates pour des concours ouvert à tous.

Vous aimez la pétanque, n'hésitez pas à nous rejoindre !





## JUDO

Les contacts  
Tél : 06 86 41 80 52  
06 75 09 68 19  
contact.samourai38@gmail.com  
club.sportregions.fr/samourai38



## JUDO CLUB LE " SAMOURAI "

Siège social: Mairie 38460 St Romain de Jalionas  
Tél: 04.74.90.47.85

Le Samourai, judo club familial, est orienté vers le plaisir et la convivialité dans la pratique du judo.

Nous inculquons aux pratiquants, jeunes et moins jeunes, les valeurs inhérentes à ce sport, affichées dans le Code Moral du Judo.

**Ces huit valeurs sont les suivantes :** Politesse, Courage, Amitié, Contrôle de soi, Sincérité, Modestie, Honneur, Respect.

Sport aux multiples qualités, le judo est avant tout un état d'esprit que l'on peut cultiver dès le plus jeune âge !

La fin de saison 2022-2023 a été ponctuée comme chaque année par la remise des ceintures aux plus jeunes comme aux plus anciens de nos judokas. En effet, cette cérémonie de remise des ceintures, est un moment important permettant aux judokas méritants d'accéder au grade supérieur. Cette remise des ceintures est normalement précédée par un « passage de ceinture » très codifié, consistant en une démonstration des techniques de judo, adaptées au grade, parfaitement réalisées et maîtrisées qui ont été enseignées au cours de l'année et validées par les professeurs.

Le Judo Club attire toujours autant de licenciés et cette saison 2023/2024 encore, nous avons malheureusement dû refuser des inscriptions. En effet, plus de 120 judokas, petits et grands, font partie du club cette année. Cet engouement nous permet de figurer parmi les associations les plus importantes de la commune malgré un Dojo exigu qui nous limite dans notre évolution.

Depuis de nombreuses années, nous alertons sur le fait que nos installations ne sont plus à la hauteur de nos

ambitions et qu'elles ne nous permettent pas d'accueillir de nouvelles disciplines avec une salle de combats digne de ce nom.

Les cours du samedi matin animés par Fabien BUISSON ont, cette année encore, remportés un franc succès auprès de nos éveils et mini-poussins toujours aussi motivés et volontaires pour évoluer et apprendre le judo. Nos Poussins et Benjamins poussés par Aurore PAYS et Louisa ROUSSET apprennent et perfectionnent de nouvelles prises et techniques de combat afin de pouvoir rivaliser, lors des tournois, avec les judokas des clubs voisins et amis.

Quant aux plus grands, minimes, cadets et juniors, ils sont encadrés par Marina ESTRADE.

Bien sûr, nous n'oublions pas nos adultes, nombreux lors des cours de judo ou de ju-jitsu, toujours en recherche d'apprentissage et de progression, dans une ambiance conviviale et décontractée, mais néanmoins studieuse. Sans oublier les cours de Taïso accueillant une dizaine de personnes. Taïso signifie « préparation du corps » en japonais. À l'origine, le Taïso regroupait les activités physiques complémentaires, pratiquées par les compétiteurs de judo ou de ju-jitsu dans le cadre de leurs entraînements de renforcement musculaire, d'amélioration de la maîtrise des gestes, d'augmentation de la souplesse, de relaxation...

C'est bien naturellement dans cet esprit des arts martiaux qu'Éric LOUIS anime ces trois disciplines chaque semaine.



## TENNIS DE TABLE

**Entraînements** (les séances dirigées sont encadrées par Cyril RIVIER, entraîneur régional)

**Mardi de 18h30 à 20h00** : jeunes découvrant l'activité (séance dirigée)

**Mardi de 20h00 à 22h00** : adultes (séance libre)

**Mercredi de 18h30 à 20h00** : jeunes évoluant en compétition (séance dirigée)

**Mercredi de 20h00 à 22h00** : adultes (séance libre)

**Vendredi de 18h30 à 20h00** : jeunes évoluant en compétition (séance dirigée)

**Vendredi de 20h00 à 22h00** : adultes (séance libre)

**Compétitions et tournois :**

Nous avons 2 équipes qui évoluent au niveau régional et 5 au niveau départemental.

Plusieurs manifestations sont organisées par notre club, notamment notre tournoi régional qui a lieu cette année le 25 février 2024. Il nous permet de récolter des fonds pour le renouvellement de nos équipements.



**Composition du bureau :**

**Président :** Cyril RIVIER

**Vice-Président :** Manuel PERALTA

**Secrétaire :** Sonia HAMELIN

**Secrétaire adjoint :** Aurélien CANDY

**Trésorier :** Christophe COTTET,

**Membres :** Celdric DENISOFF, Tonio FRESNEDA,  
Jérémy JANICOT, Victorien MILLET  
Christophe COTTET,

**Sponsors :**

Merci aux sponsors qui nous sont fidèles et aux nouveaux, car leur aide nous permet d'assumer différents frais dont le renouvellement des tables, des séparations, les stages d'arbitres et de juges arbitres. Cette année aussi, nous pouvons renouveler nos tenues de compétition.

**Site du club TTSRJ :**

Vous pouvez vous connecter sur le site [www.tsrj.com](http://www.tsrj.com). Vous y trouverez tous les renseignements concernant la vie du club, ainsi que les liens de nos sponsors.

## TENNIS CLUB

Cette nouvelle saison 2023 2024 s'annonce au beau fixe. En effet, nous notons une hausse de 20% des licenciés.

Pour cette nouvelle saison, nous comptons 82 licenciés qui se répartissent de la façon suivante : 46 adultes et 36 jeunes dont 80% de Jalioromains pour une moyenne d'âge de 27 ans.

Nous avons ouvert de nouveau, avec fierté, notre section mini-tennis de 4 ans à 6 ans qui ne trouvait plus preneur depuis quelques années. Ce groupe de 7 enfants mixtes est sur les courts tous les mercredis de 13 h 15 à 14 h 00, pour notre plus grande joie et celle de leurs parents.

**Le club a obtenu la labellisation « tennis santé » (tennis sur ordonnance), ce qui récompense le travail du bureau et du professeur Juliette CHAMANT. Les cours vont commencer très rapidement.**

Des partenariats ont été signés avec l'école représentée par Mme Mairy et le périscolaire représenté par Mme Goncalves. Pour l'année scolaire 2022-2023, un apprentissage de 2 h a été dispensé aux CP / CE1 pendant les heures scolaires et 1h pour le périscolaire. Ces enseignements ont eu lieu les lundis à partir du mois d'avril 2023 (pour 7 sessions). Les cours étaient encadrés par Juliette, notre professeur diplômé d'État, aidée par Etienne Jacques. Pour le périscolaire, ce fut Jean-Charles Quion-Quion, animateur, qui épaula Juliette. Je tiens à remercier tous les intervenants pour leur implication. Nous

espérons reconduire cette expérience pour l'année scolaire 2023-2024.

Nous avons repris après la COVID notre journée annuelle à Roland Garros, un des 5 tournois du Grand Chelem. Ce sont 22 enfants qui ont pu profiter d'une belle journée où ils ont pu voir les meilleurs joueurs mondiaux évoluer sur la terre battue. Expérience à renouveler bien sûr !

Nous avons mis en place 4 stages multi-activités qui ont eu lieu la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances (Toussaint, février, avril), plus une semaine début juillet. Outre les cours de tennis le matin, des activités ludiques ont été proposées l'après-midi (Bowling, Laser Game, Piscine, VTT, Cinéma).

Nous avons démarré une nouvelle formule de partenariat avec les entreprises de notre région, qui nous aident dans tous nos projets. Un grand remerciement à nos sponsors qui contribuent à combler la baisse de notre subvention communale.

Un projet de réfection des courts a été élaboré conjointement avec la municipalité. Ce projet aurait dû aboutir en juillet 2023, mais malheureusement, il a pris du retard. Nous espérons que courant 2024 nos courts seront rénovés.

Tout le bureau vous souhaite une bonne saison sportive 2023 2024

Jean-Pierre DI MARCO président du tennis club de St Romain De Jalionas





LE TENNIS SUR ORDONNANCE



# LE TENNIS SANTÉ

MALADIE  
CARDIOVASCULAIRE

REPRENEZ GOÛT AU SPORT ET  
AMÉLIOREZ VOTRE  
CONDITION PHYSIQUE

VIEILLISSEMENT

DÉPRESSION

DÉCOUVREZ LE TENNIS DANS  
DES CONDITIONS ADAPTÉES À  
VOTRE PATHOLOGIE

DIABÈTE DE TYPE 2

OBÉSITÉ

SÉANCE GRATUITE DE DÉCOUVERTE  
POSSIBLE SELON VOS DISPONIBILITÉS !

CANCER

*Le Tennis s'adapte à vous et à votre pathologie !*

## OFFRE 1

10 séances de 1 heure tous les  
Mardis matin (10h à 11h OU 11h à  
12h) de **Septembre à Novembre  
2023**

**130 euros pour les 10 séances**  
(licence obligatoire incluse 30€)

## OFFRE 2

10 séances de 1 heure tous les  
Mardis matin (10h à 11h OU 11h à  
12h) de **Février à Avril 2024**

**130 euros pour les 10 séances** (licence  
obligatoire incluse 30€)

**100€ l'OFFRE 2 si achat de l'OFFRE1**

**Renseignements et Inscription :** Juliette CHAMANT 07 49 22 92 91

Tennis Club de Saint Romain de Jalionas, Rue du Stade

38460 Saint Romain de Jalionas



Vidéo présentation du Tennis Santé ci-joint par le QR Code !

**TENNIS S ROMAIN DE JALIONAS**

CLUB AFFILIÉ

CLUB TENNIS SANTÉ

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES

## PROGRAMME DE LA SAISON 2023/2024

### ANIMATIONS

<ul style="list-style-type: none"> <li>07/10/23 JOURNÉE DÉCOUVERTE</li> <li>18/10/23 HALLOWEEN</li> <li>16/12/23 ARBRE DE NOËL</li> <li>13/01/24 GALETTE DES ROIS</li> <li>31/01/24 CHANDELEUR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10/02/24 SOIRÉE FAMILLE</li> <li>03/04/24 CHASSE AUX ŒUFS</li> <li>29/05/24 ROLAND-GARROS</li> <li>STAGES TENNIS &amp; MULTISPORTS</li> <li>▶ 30/10 au 03/11/23 ▶ 26/02 au 01/03/24</li> <li>▶ 22/04 au 26/04/24 ▶ 08/07 au 12/07/24</li> </ul>
---	--

### ÉQUIPES

<ul style="list-style-type: none"> <li>1 ÉQUIPE MIXTE</li> <li>2 ÉQUIPES + DE 45 ANS</li> <li>1 ÉQUIPE FEMMES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 ÉQUIPES HOMMES</li> <li>2 ÉQUIPES JEUNES</li> </ul>
--	--

### TOURNOIS

<ul style="list-style-type: none"> <li>9 et 10/09/23 TMC GARÇONS</li> <li>3 au 19/05/24 TOURNOI OPEN</li> <li>25 et 26/05/24 TMC JEUNES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 au 23/06/24 TOURNOI 4<sup>e</sup> SÉRIE</li> <li>1 et 2/06/24 TMC FEMMES</li> <li>Déc. 23/Avril 24 TOURNOI INTERNE</li> </ul>
--	--

### FÊTE DU TENNIS ▶ SAMEDI 29 JUIN 2024



## TENNIS CLUB



### TOURNOIS :

Pour le côté sportif, cette année trois tournois majeurs sont prévus : un tournoi interne, un tournoi OPEN de non classé à 15 et un tournoi OPEN 4<sup>ème</sup> série.

École de tennis et entraînements compétitions :

**Le mardi** : 2 groupes de 18 h 30 à 21 h 00

**Le mercredi** : 7 groupes de 13 h 15 à 21 h 45

En cas de pluie, les cours sont dispensés au gymnase Georges Blériot.

### DATES À RETENIR :

**Arbre de Noël** : samedi 16 décembre 2023

**Galette de rois** : samedi 13 janvier 2024

**Chandeleur** : mercredi 31 janvier 2024

**Soirée familiale** : samedi 10 février 2024

**Chasse aux œufs** : mercredi 3 avril 2024

**Roland Garros** : mercredi 29 mai 2024

**Assemblée générale** : samedi 19 mai 2024

### STAGES :

30 octobre au 3 novembre 2023

26 février au 3 mars 2024

22 au 26 avril 2024

8 au 12 juillet 2024

**TOURNOI INTERNE** : Début d'année 2024

**Open :**

Vendredi 3 au dimanche 19 mai 2024

**Open 4<sup>ème</sup> série :**

Vendredi 7 juin au dimanche 23 juin 2024

### TOURNOI MULTI-CHANCE :

**Jeunes garçons** : 9 septembre au 10 septembre 2023

**Jeunes filles** : 25 mai 26 mai 2024

**Femmes** : 1<sup>er</sup> juin au 2 juin 2024



### Composition du bureau :

**Président :** Jean-Pierre Di Marco

**Secrétaire :** Jean-Michel Bour

**Trésorier :** Isabelle Manoukian

**Responsable école de tennis :** Philippe Lombardozzi

**Responsable matériel :** Jennifer Peratout

**Responsable logistique :** Jean-François Pedrinis

**Responsable communication :** Jérémy Martin

**Responsable sponsoring :** Jérôme Ragot

Pour tout renseignement et inscription,  
contacter :

Tél : 06 71 66 25 75

tennissaintromaindejalonas@gmail.com



**Un grand merci à tous les bénévoles sans  
qui ces compétitions ne pourraient se tenir.**

## BILAN SPORTIF 2022/2023 :

### Championnat interclubs jeunes 11/12 ans vert

#### Division Équipe

Équipe composée de : Alicia Zakhour, Bastien Pascal, Arthur et Tom Touly, Sacha Cuquel et Raphaël Leydier. L'équipe malgré 5 défaites a su faire preuve pour leur première année en compétition de sérieux et de fairplay. Un grand merci aux parents qui ont pu les encadrer lors des rencontres à l'extérieur.

### Compétitions adultes :

#### Championnats Interclubs Seniors - Messieurs

##### Équipe 1 – 3<sup>ème</sup> division

Composée de Jean-François Pedrinis, Clément Pasquariello, Jérémy Martin, Jérôme Kuhl et Nicolas Cuquel. Arrive 3<sup>ème</sup> de sa poule.

##### Équipe 6<sup>ème</sup> division

Composée de Denis Bertrand, Angello Cordella, Jean-Pierre Di Marco, Philippe Lombardozzi et Antoine Agudelo. Arrive 4<sup>ème</sup> de sa poule.

##### Équipe 3 – 8<sup>ème</sup> division

Composée de Jean-Michel Bour, Jérôme Ragot, Pierre Di Marco, Paul Di Marco, Pierre Bour, Siméon Mazel, Loïs Dupuy Welde, Benjamin Biga et Michel Manoukian. Arrive 5<sup>ème</sup> de sa poule.

### Championnats Interclubs Seniors - Dames

##### Équipe 1 – 5<sup>ème</sup> division

Composée d'Isabelle Manoukian, Séverine Agudelo, Chloé Ragot, Rommy Jaman et Jennifer Peratout. Arrive 1<sup>er</sup> de sa poule, perd en demi-finale contre le TC Coulevie Voiron. Monte en division supérieure.

### Challenge de l'Isère Seniors Open Mixte

#### Équipe 3<sup>ème</sup> division

Composée d'Isabelle Manoukian, Séverine Agudelo, Jennifer Peratout, Philippe Lombardozzi, Jean-Pierre Di Marco, Jean-Michel Bour, Denis Bertrand, Nicolas Cuquel, Angello Cordella, Jean-François Pedrinis et Jérémy Martin. Arrive 3<sup>ème</sup> de sa poule.

### Championnat Interclubs messieurs +45 ans Interdépartementale

#### Équipe 1 :

Composée de : Clément Pasquariello, Stéphane Jurkiewicz, Jean-François Pedrinis, Jérémy Martin et Jérôme Kuhl. Arrive 2 de sa poule. Perd en demi de finale contre TC Saint Cassien Réaumont

#### Équipe 2 :

Composée de : Philippe Lombardozzi, Jean-Pierre Di Marco, Denis Bertrand, Angello Cordella et Jean-Michel Bour. Arrive 6<sup>ème</sup> de sa poule.

### Tournoi Open homologué 4<sup>ème</sup> série (NC à 30/1)

#### Dames :

Vainqueur : Isabelle Manoukian (TC St Romain)  
Finaliste : Karine Kohler (TC Charvieu)

#### Messieurs :

Vainqueur : Joris Delorme Ortega (TC Charvieu)  
Finaliste : Nicolas Cuquel (TC St Romain)

### TOURNOI OPEN 2023 :

**Notre tournoi OPEN a compté 105 inscrits : du non classé au 15/1.**

Les vainqueurs de cette édition sont :

#### Simple dames :

Vainqueur : Maryne Georges-Batier (TC L'isle d'Abeau)  
Finaliste : Nathalie Cartiaux (TC L'isle d'Abeau)

#### Simple messieurs :

Vainqueur : Rémy HETZEL (ASPPTT Lyon)  
Finaliste : Théo CHRISTIN du TC de Charvieu

# ASSOCIATIONS SPORTIVES

## JALIO CHEER & DANCE

Une nouvelle saison débute pour les JALIOGIRLS, c'est la deuxième année que nous volons de nos propres ailes.

Notre association créée en 2009 avec 10 filles s'est agrandie au fil du temps pour compter aujourd'hui 54 athlètes. Le bureau est composé d'une présidente/trésorière (Gina) et d'une secrétaire (Karine).

Nos pom-pom girls sont âgées de 3 à 21 ans, et oui cette année, nous accueillons des enfants de 3 ans, elles sont encadrées par trois super coachs (Maïlys, Elisa et Maya) que nous remercions, car elles sont très investies et professionnelles, il faut souligner qu'elles sont bénévoles, et en plus de leur vie de famille, elles gèrent les groupes ce qui n'est pas facile alors : **bravo**. Nous avons participé en ce début d'année au défilé des classes en 3, nous continuons les animations dans les EHPAD.

Nous nous diversifions et sommes toujours très actives sur la commune alors n'hésitez pas !

D'autres compétitions et trophées sont prévus, et n'oublions surtout pas le carnaval de Saint-Pierre de Chandieu et bien d'autres sorties...

**Une nouveauté cette année : UN DÉPLACEMENT EN SUISSE pour une compétition.**

**Nous remercions la commune pour son soutien, et tous les bénévoles de l'association Jalio Cheer & Dance.**

**CONTACT : GINA : [gigidu60@gmail.com](mailto:gigidu60@gmail.com)  
06 21 64 05 43**





*Les illuminations*



*Les classes*



*Les illuminations*



*Spectacle à la maison de retraite*



*Halloween*



*Stolmy Z*



*octobre rose*



*Gala Pompons*

## CAVJ - VOLLEYBALL CLUB



### L'ACTION ASSOCIATIVE

Cette saison, le CAVJ compte plus de 160 licenciés de tous âges et de tous niveaux.

Pour la saison 2023-24, le club a pu compter sur le soutien de nombreuses sociétés afin de continuer le renouvellement et la liste à disposition de maillots complets. Le club les remercie une nouvelle fois pour leur accompagnement et leur dévouement !



### NOS ÉQUIPES JEUNES

Cette saison a redémarré sur les chapeaux de roue avec la présence de 3 équipes féminines M18-M21, 2 équipes masculines M18-M21 et 1 équipe masculine M15 dans la section jeunes du club. Toutes ces équipes sont entraînées par des bénévoles. L'avenir du club est rayonnant grâce à ces nombreux jeunes !

Le club est heureux d'avoir 2 de ces équipes jeunes, les M18 Féminin et les M21 Masculin, participer à la Coupe de France de Volley-Ball et toujours en lice dans cette compétition !

### NOS ÉQUIPES ADULTES

Du côté des adultes, encore beaucoup d'adhérents répartis dans 6 équipes allant du loisir à la compétition. Les équipes en compétition féminines et masculines ont évolué cette année dans le championnat départemental et visent la montée en région dans les 2 prochaines années !



Contact :

CASTOR Florian

Président : 06 77 95 87 22

Siège associatif :

52 Rue du Stade

38460 Saint-Romain-de-Jalionas

<https://www.facebook.com/CavjVolley>  
president@cavjvolley.fr





**Pour les équipes loisirs, une pratique à différents niveaux, où chacun se retrouve pour partager un bon moment autour du sport.**

Début décembre 2023 s'est déroulé le tournoi en faveur du Téléthon organisé par le club du CAVJ.

Depuis de nombreuses années, le club accompagne cette cause qui rassemble des familles déterminées à vaincre la maladie et soutient la mise au point de thérapies innovantes pour les maladies rares.

Cette édition 2023 restera l'une des plus belles éditions avec la participation de 77 joueurs ! Face à cet engouement, l'organisation a évolué afin de permettre à tout le monde de profiter de notre merveilleux sport ! Le club a remis un montant de 770 € aux organisateurs et bénévoles du Téléthon.



## VOLLEY ADAPTÉ

Le CAVJ accueille cette année 2 services civiques au sein de son club. L'une de leurs nombreuses missions dans le cadre du développement de l'activité, un point d'honneur est mis pour proposer l'activité Volley Adapté auprès des EHPAD et des maisons de retraites dans notre agglomération. Merci aux établissements partenaires !



**Au CAVJ, la pratique du volley rime avec convivialité et bonne humeur !**

# ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTRES

## LES CLASSES JALIOROMAINES

Nous venons tout juste de dire au revoir à la classe en 3 qu'il nous faut déjà penser à 2024 ! Quelques personnes se sont déjà inscrites pendant le forum des associations et durant notre AG d'octobre néanmoins la classe en 4 vous attend de pied ferme pour démarrer les préparatifs. De la classe en 3 nous retiendrons sa bonne humeur et l'investissement des bénévoles qui nous ont permis d'organiser un défilé « chevaleresque » en septembre 2023. En effet, les classards avaient choisi de défilé sous les couleurs des 3 mousquetaires pour symboliser le chiffre 3.

### Le Grand Jour :

Le cortège était composé de 50 classards avec leur chapeau orné d'une jolie plume et des 10 ans costumés avec leur cape et leur épée. Cette année, en plus du char décoré en château-fort pour l'occasion, nous avons défilé dans le village accompagné d'une voiture ancienne, d'une troupe de musicien (dendé la percutante) et des Jaliio Girls.



**Nous vous rappelons que toute personne habitant ou ayant habité la commune dont l'année de naissance se termine par 4 peut s'inscrire. Nous aurons la joie d'accueillir aussi les parents des futurs bébés nés en 2024 !**

Contact : 06 14 58 96 28 - 06 98 16 89 74  
classesjaliio@gmail.com  
Facebook : @lesclassesjalioromaines

Les Classes Jalioromaines vous souhaitent une belle et heureuse année en 4 !



La parade a suivi le parcours habituel sous un soleil de plomb, ce qui a suscité de vives attentes à l'approche du vin d'honneur ! Ce sont ensuite près de 100 personnes qui ont été accueillies dans la salle Georges Blériot pour un repas servi à table par LME traiteur à Hyères-sur-Amby.

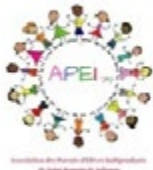


### **Programme 2024 :**

Des manifestations auront lieu tout au long de l'année pour venir alimenter les fonds dédiés à la classe en 4. Et ceux qui souhaitent participer aux futurs échanges sur le choix du thème du défilé de cette nouvelle année sont libres de nous contacter aux numéros ci-dessous. De nouveaux ateliers de confection seront organisés durant les mois précédant le grand jour.

**Manifestations CLASSE 4**  
Samedi 18 nov. 2023  
Vente de Diots  
Dimanche 28 janv. 2024  
Galette des Rois  
Samedi 6 avril 2024  
Vente de Paëlla  
Dimanche 15 sept. 2024  
Défilé & Repas

## APEI



### L'ASSOCIATION

L'APEI (Association des Parents d'Elèves Indépendants) de l'école de Saint Romain de Jalionas poursuit sa mission en créant une synergie positive entre toutes les instances liées à l'école afin de construire une véritable communauté éducative.

### NOS OBJECTIFS

Participer aux conseils d'école et différentes commissions cantine, en représentant le plus fidèlement possible l'ensemble des parents d'élèves.

- Faire le lien entre les parents d'élèves, l'école et la commune
- Consulter les parents d'élèves avant chaque conseil
- Recueillir et relayer les préoccupations et questions des parents
- Apporter des réponses, des solutions et notre soutien en cas de difficultés
- Contribuer au financement de matériel pédagogique pour l'école



### NOS ACTIONS

Chaque année, l'APEI offre une médaille à chaque élève qui participe au Courseton de l'école.

Une opération avec le site [www.dessindecole.com](http://www.dessindecole.com) est menée depuis plus de 4 ans par l'association, pour contribuer à l'acquisition d'équipements pédagogiques. Les bénéfices récoltés sont reversés intégralement à l'école.

Des conférences autour de l'éducation scolaire sont réfléchies et développées au sein de l'association. Ces dernières années très particulières ne nous ont pas permis de proposer un nouveau thème de conférence.



Un suivi attentif est porté à l'aménagement des classes, à la réfection de l'école, puis aux menus servis à la cantine.

L'APEI a été accueillie à deux reprises, courant 2022, puis 2023 par le personnel communal pour découvrir le fonctionnement de la cantine et recueillir l'avis des enfants. Elle a ainsi pu contrôler et apprécier les plats puis les activités variées et ludiques proposées à nos enfants.

Une veille au respect et à l'amélioration des conditions de scolarité des enfants ainsi qu'à la sécurité et au bien-être des élèves et de leurs enseignants est assurée.

L'APEI s'était également mobilisée en Juin 2021 pour lutter contre la fermeture de classe au côté de la Mairie.

De plus, L'APEI participe aussi à la vie de l'établissement en se mobilisant aux côtés des enseignants pour apporter sa contribution au projet d'école.



### NOUS CONTACTER

Boîte aux lettres en face de la bibliothèque municipale

[parentsdeleve.saintromain@gmail.com](mailto:parentsdeleve.saintromain@gmail.com)  
facebook : [apei.st-romain](https://www.facebook.com/apei.st-romain)

### NOTRE EQUIPE

#### Membres du Bureau :

MARTOS Sandrine (Présidente),  
MERLIN Déborah (Vice-Présidente),  
ZANCA Emmanuelle (Trésorière),  
MASSARD Emilie (Secrétaire)

#### Titulaires :

MARCOUILLER Amélie,  
MARZOTTO Sandie,  
AIT-SI Souraya,  
FERRERA Nancy,  
GARCIA Karen,  
EXPOSITO Stéphanie,  
LAMHAOUAS Mélanie,  
COLLONGE Ludivine,  
LOOTENS Véronique

#### Suppléantes :

MORAUD Oriane,  
ALZAS Marie,  
KEBAÏLI Bénédicte,  
ENCRENAZ Maude,  
MONNET Audrey,  
CASAGRANDE Sandrine

### CLUB DE L'AMITIÉ DU 3<sup>ÈME</sup> AGE

Venez nous rejoindre les jeudis après-midi de 13h30 à 17h30 afin de jouer aux cartes ou au Scrabble.

Pour plus d'informations,  
Mme MARTELIN (Présidente)  
Tél. 06 42 49 01 33



# ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTRES

## LA COMPAGNIE DES MO'ZUSTES

C'est parti pour une nouvelle année remplie de spectacles ! Entre rires et larmes, la différence est mince chez les Mo'Zustes ! Encore de belles émotions prévues cette année !

Nous avons commencé le 28 octobre dernier par une journée sur le thème du handicap en lien avec le collectif IME, les enfants oubliés de Rhône-Alpes. Au programme : témoignages, échanges et écoute entre parents, professionnels de santé, élus, professeurs des écoles, etc. Un moment émouvant pour mettre à l'honneur tous ces enfants extraordinaires dont les parents se battent pour leur apporter le meilleur ! Un spectacle de chant (chorale de Satolas) et de danse (Présenté par Scarlett Chapuis sur le thème des émotions) a été proposé l'après-midi pour le plaisir des oreilles et des yeux !



Conférence sur le handicap



Spectacle de danse sur le thème de la couleur des émotions



Nous avons poursuivi avec le Musy Call « Ah ! Mais quelles horreurs ! » ! Un spectacle en format café-théâtre sur 2 jours et 3 représentations le 11 et 12 novembre ! Une nouvelle fois, les spectateurs étaient au rendez-vous !



Les Mo'Zustes en pleine répétition pour le Musy Call !

Après tout cela, un peu de repos ! La compagnie des Mo'Zustes vous retrouvera à la rentrée pour de nouvelles aventures ! En espérant vous retrouver aussi nombreux ! Comment ?! Vous hésitez encore à vous inscrire ?! Mozustement !

Viendra ensuite le traditionnel trophée des Mo'Zustes le 6 avril ! Concours de talents proposé pour les professionnels et les amateurs. Le casting sera ouvert jusqu'à mi-février ! Chanteurs, danseurs, comédiens, circassiens, musiciens... vous pouvez être le prochain talent de la saison 2024 ! Seules obligations : avoir minimum 7 ans, et surtout prendre plaisir à nous faire découvrir votre talent !



Les Castagnettes gagnants de la saison



Photos des talents édition 2023

Nous terminerons l'année scolaire avec le festival de théâtre qui aura lieu le 8 et 9 juin 2024 ! 5 groupes sur 2 jours vous présenteront leur spectacle sous vos applaudissements !



**Mariane LEFEVRE**  
Présidente

## C.A COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation est heureux de pouvoir retrouver tous ses adhérents. L'association a pour but d'organiser ou favoriser toutes manifestations festives, culturelles, sportives ou ludiques.

Nous sommes des bénévoles qui donnent de notre temps en fonction de nos disponibilités, de nos souhaits et de nos compétences. Nous venons tous d'horizons différents et c'est d'autant plus vrai aujourd'hui avec les mouvements de population. C'est grâce à ces différences que nous rendons nos manifestations de plus en plus attractives.

La saison écoulée fut une bonne saison en termes de fréquentation aux différentes activités proposées et lors des manifestations.

## LES MANIFESTATIONS

### La Jalioromaine

La Jalioromaine a connu un succès mitigé, c'est finalement avec 253 participants, soit beaucoup moins que les années précédentes qui ont déroulé leur foulée dans le bourg et la campagne. En termes de participation (33 cross, 21 trails, 87 VTT, 93 marcheurs et 19 crossetons). Malgré tout, on a eu de bons retours et certains ont même découvert de nouveaux lieux dans la région. Merci à eux et à l'ensemble des bénévoles qui ont également répondu présents.

### Le loto

Le loto a fait salle comble, on a même dû rajouter des tables supplémentaires. Le montant des lots mis en jeu, d'une valeur de 3000€, a plus que jamais motivé les joueurs pour tenter leur chance. Merci à tous ceux qui ont participé à cette manifestation dans une ambiance bon enfant.

Merci à l'ensemble du bureau qui a œuvré pour l'organisation et qui a su s'adapter et toujours dans la bonne humeur.

### Thé dansant

Notre premier thé dansant a accueilli environ 60 personnes, avec une grande mixité d'âges. C'est plutôt bien pour une première. Un remerciement tout particulier à Lucie pour son aide et ces chorégraphies proposées aux participants.

### Le vide grenier

Le vide-grenier a retrouvé son emplacement autour du gymnase. Beaucoup de personnes sont venues exposer (135 exposants), chiner ou tout simplement passer un bon moment.

L'engouement pour cette manifestation cette année encore est à la mesure de l'énergie que nous avons déployée afin de vous permettre de passer un agréable moment de convivialité, le tout sous « un soleil radieux ».



### Le gala de danse

Tous les adhérents ont beaucoup travaillé pour nous offrir un magnifique gala, je tiens à remercier tous les professeurs qui tout au long de l'année travaillent à la réussite de ce gala. Mais surtout merci aux enfants, aux ados et aux adultes de nous faire partager leur plaisir de danser.

### Les Jalionades

Cette journée festive placée sous le signe de la convivialité et de l'amusement a été une réussite, malgré une baisse continue au niveau de la participation des enfants du primaire. C'est aussi le résultat d'un travail d'équipe, chacun apportant sa contribution en fonction de ses capacités et de ses talents. Au total, cela représente 21 équipes dont 3 équipes de primaires, 7 équipes de secondaires et 11 équipes de Lycéens/adultes. Les participants ont tous fait preuve d'un bel esprit sportif.



Enfin, il semble important de rappeler que le Comité d'Animation est géré uniquement par des bénévoles qui œuvrent et qui donnent de leur temps tout au long de l'année. Un merci tout spécial aux personnes qui s'impliquent dans le Comité d'Animation de façon bénévole et qui contribuent à la réalisation des activités, manifestations et au développement de l'association.

# ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTRES

## JAM-IN

Créée en septembre 2019, l'association JAM'IN poursuit son action culturelle sur la commune :

- Rassembler les musiciens amateurs (adultes et juniors) de la commune et du secteur proche
- Proposer des ateliers réguliers réunissant les personnes intéressées afin de développer leur pratique musicale
- Initier et participer à des projets liés à l'animation culturelle de la commune
- Organiser des événements musicaux (concerts, scènes ouvertes, fête de la musique).

L'association est constituée d'un bureau et d'une centaine d'adhérents qui soutiennent les efforts engagés depuis quatre ans. Les adhérents qui le souhaitent sont invités à participer aux ateliers proposés par le bureau. Ces ateliers se déroulent jusqu'à présent dans une salle mise à disposition par la mairie. Ce lieu, absolument indispensable pour les activités, constitue une aide précieuse de la part de la municipalité, car l'association ne dispose pas de locaux en propre.

L'association a tenu son assemblée générale fin octobre 2023 et il a été décidé à cette occasion de passer la cotisation annuelle à 15 € par an (au lieu de 10 € jusqu'alors). Les cotisations des adhérents leur donnent la possibilité de participer gratuitement aux ateliers proposés par l'association. Ces ateliers se déroulent dans un environnement propice et dans une ambiance de partage et de convivialité.

Outre la mise à disposition d'un lieu, la commune de St Romain apporte son soutien financier par l'attribution d'une subvention annuelle (au même titre que les autres associations communales). La mairie met également à la disposition de l'association du matériel et les publications sur le site internet municipal pour l'organisation de la fête de la musique et de ses manifestations.

Pour la saison 2022-2023, JAM'IN a organisé une dizaine d'ateliers mensuels à destination de ses adhérents (et extérieurs), une soirée concert fin avril 2023 et la 3<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique en juin 2023. Ces événements ont reçu un bel accueil du public et des participants. Ils n'ont été possibles que grâce à l'engagement et à la motivation de plusieurs bénévoles que nous tenons à remercier ici. Ces efforts ont été récompensés par de belles affluences sur ces rendez-vous. D'année en année, la proposition de JAM'IN s'étoffe et les artistes qui se produisent sont présents sur le circuit professionnel ou semi-professionnel. Dans sa programmation, JAM'IN privilégie l'originalité et la diversité des styles. Ainsi, à l'occasion de la dernière édition en juin 2023, l'audience a pu découvrir et apprécier les talents de Stan Mathis et ses musiciens, les groupes Épilogue, Osmoz, Doll House Grave, les sœurs Delacourt, Margot Viotti et Christian Labonne et son trio. Les musiciens de l'association ont également participé à une scène ouverte



Pour la nouvelle saison 2023-2024, JAM'IN entend poursuivre sur la voie engagée depuis sa création : ateliers de pratique et rencontres musicales, soirée concert en avril 2024 et 4<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique (**21 & 22 juin 2024**).

Sur le plan budgétaire, le bilan des événements organisés sur la saison écoulée permet d'aborder sereinement les dépenses prévisionnelles pour le nouvel exercice. Il a été ainsi possible d'investir dans l'acquisition de matériel de sonorisation complémentaire. Toutefois, ces ressources restent très limitées et d'autres voies de financement seront explorées (partenariat, sponsoring, dons...) pour accompagner d'autres projets et d'autres événements que l'association souhaite organiser. L'association a surtout besoin d'un local adéquat et disponible pour garantir la pérennité de ses ateliers et plus généralement de ses activités. La nouvelle saison est en cours d'élaboration et nous formulons le souhait de pouvoir élargir le champ de nos activités.

## FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

La FNACA est l'association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie.

Les buts de la FNACA sont : entretenir et renforcer les liens de camaraderie et d'amitié entre les anciens d'Algérie, permettre la défense de leurs droits matériels et moraux

Lors de sa prise de fonction en qualité de Président de la FNAA (ancêtre de la FNACA), Jean-Jacques Servan-Schreiber conclut sa première intervention : « Dans le respect des convictions intimes de chacun, nous nous attelons maintenant ensemble, non seulement pour la défense des droits légitimes de tous nos camarades mais pour faire triompher à l'avenir ce que le général De Gaulle a appelé les valeurs morales qui ont fait la grandeur de notre civilisation et de notre armée et pour la paix »

Chaque 19 mars, la FNACA commémore le cessez-le-feu en Algérie



## A.C.C.A. LA DIANE

Suite au décès de notre président M. Thierry Douzet survenu le 10 Août, nous avons renouvelé entièrement le conseil d'administration.

Thierry a consacré une grande partie de sa vie au fonctionnement de l'ACCA en tant que garde-chasse et comme président depuis 2010.

De nombreux dégâts dus aux sangliers ont été constatés cet été sur des cultures de maïs ou dans des prairies sur notre commune.

Face à la perte de récolte et à son coût financier supporté par notre fédération et les chasseurs eux-mêmes, nous organisons des battues sur la commune pendant toute la saison d'ouverture de la chasse.

**Pour la saison de chasse 2023-2024 nos enjeux majeurs sont :**

- La sécurité de nos battues par la déclaration de celles-ci sur l'application Protect Hunt développée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Elles sont également signalées par la pose de panneaux sur les chemins.
- Le partage par notre engagement de ne pas chasser les après-midis sur le secteur du marais de la Besseye.

**LA SÉCURITÉ EST NOTRE ENJEU MAJEUR, nous devons tous être prudents.**

Contact : [acca-stromaindejalionas@chasse38.org](mailto:acca-stromaindejalionas@chasse38.org)





## HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Association pour l'Histoire et l'Archéologie à Saint-Romain-de Jalionas

L'association **Archéologie Saint-Romain-de-Jalionas**, (ARCHÉO-SRJ) a été créée en 2001.

### Elle a pour objectifs :

- De promouvoir les études portant sur l'histoire, le patrimoine et l'évolution des paysages de Saint-Romain de Jalionas et de ses abords.
- D'accompagner le déroulement du chantier archéologique du Vernai.
- De partager la connaissance du site à l'occasion des événements nationaux.
- Concevoir et entretenir le jardin expérimental antique dans lequel de nombreuses espèces végétales sont cultivées selon les techniques romaines.



Archéo SRJ est une association très dynamique avec un bureau qui a la chance de compter sur l'aide d'un Comité d'Administration d'une dizaine de personnes, mais aussi sur de nombreux bénévoles actifs et sur environ 70 adhérents.

Un chantier de fouilles est organisé chaque année en été, sous la direction de Robert Royet, conservateur du patrimoine honoraire et archéologue.

Pendant ce chantier, les membres de l'association peuvent se former aux techniques archéologiques ou participer à l'intendance de la campagne de fouilles.



Tout au long de l'année, les bénévoles se réunissent **tous les premiers samedis de chaque mois** pour s'impliquer dans les actions de l'association : études du matériel archéologique, collaboration avec diverses équipes de recherches, préparation des journées Portes Ouvertes, entretien du site archéologique, travaux en lien avec le jardin antique expérimental...



Tous les vendredis, une dizaine de passionnés se retrouvent autour du jardin antique.

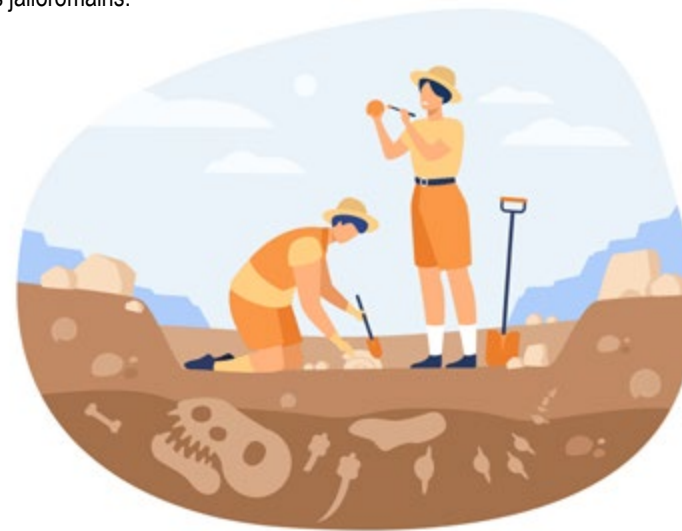
Trois fois par an, les membres de l'association sont heureux de proposer aux petits et grands des activités ludiques et variées (visites guidées, ateliers...) lors des événements suivants :

- **Journées Européennes du Patrimoine (3ème week-end de septembre)**
- **Rendez-Vous aux Jardins (1er week-end de juin)**
- **Journées Européennes de l'Archéologie (3ème week-end de juin)**

L'association ayant à cœur de rendre la culture accessible à tous, le montant de la cotisation annuelle est libre à partir de 5€. Les cotisations et dons sont déductibles des impôts.

N'hésitez pas à rejoindre notre association, à nous rendre visite à l'occasion de l'un de ces événements ou à nous suivre sur les réseaux sociaux (**en scannant le QR Code**)

Tous les membres seront ravis de vous accueillir et de vous présenter la richesse d'un patrimoine incroyable, souvent méconnu des jalioromains.





## LE SOU DES ÉCOLES

La nouvelle équipe du sou des écoles vous accueille pour une nouvelle année de festivités !

Notre objectif commun reste toujours le même :

*Récolter un maximum de fonds pour financer les sorties scolaires, éducatives et sportives pour les enfants de l'école du village en organisant des manifestations qui permettent aussi d'animer notre joli village de St Romain.*



### MANIFESTATIONS PRÉVUES CETTE ANNÉE 2023/ 2024 :

- **Nouvelle manifestation réalisée en Novembre** : Bal'loween - une première qui a plutôt bien fonctionné, nous avons déjà pleins d'idées pour la rendre encore meilleure l'année prochaine !! un petit extrait de cette soirée en vidéo via le QR code ci-dessous !!
- **01/12/23** : Chocolats de Noel – Distribution en décembre
- **27/01/24** : TARTIFUN. Notre spécialité locale : La tartiflette maison ! Nous vous attendons nombreux pour déguster aussi les bières locales et notre tartiflette gourmande cuite dans le fameux four à pain de la principauté de Barens !
- **16/03/24** : BRANDON - Fête traditionnelle du village pour dire aurevoir à « Mr HIVER »
- **4/05/24** : PIZZAS - Venez déguster nos pizzas maison meilleures d'année en année !
- **29 et 30/06/24** : KERMESE – Pour célébrer la fin d'année en beauté ! pour visionner un joli souvenir de la kermesse de l'année dernière en vidéo cliquez sur QR code ci-dessous !!

L'équipe du sou est constituée de parents bénévoles dynamiques et enjoués qui sont ultra motivés pour rendre cette année de festivités encore meilleure !



Bal'loween



KERMESSE





Communauté de communes

## Des Balcons du Dauphiné



### Une année pleine de défis et de coopérations au service de l'amélioration

Le travail sur le pacte financier, fiscal et de solidarité a rythmé l'année 2022-2023 des élus communautaires au service du territoire et de ses habitants. L'année 2024 verra le travail sur le schéma de mutualisation concrétisé et mis en œuvre.



La signature en juillet 2023 d'une opération de revitalisation des territoires (ORT) pose une armature territoriale clairement établie autour des 6 polarités de bassins de services pour asseoir les dynamiques engagées. Les prochaines étapes pour définir le bon endroit de déclinaisons des politiques publiques se mèneront autour des autres polarités et villages.

La coopération et la mutualisation entre la communauté de communes et les communes seront la clé de la réussite pour les Balcons du Dauphiné

Très bonne année 2024 à vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier, président la communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Malgré un contexte anxiogène à bien des niveaux, nous maintenons le cap et mobilisons toutes nos forces pour développer notre territoire où il fait bon habiter, entreprendre, se divertir, et tout simplement vivre.

### Des actions pour prévenir l'avenir

- Réalisation en cours des travaux sur le Serverin pour créer un gîte et des aménagements extérieurs pour accueillir des athlètes pour les JO 2024 ;
- Installation d'équipements vélo dans 20 communes dans le cadre d'un appel à projet touristique ;
- Pour améliorer la capacité épuratoire, lancement de réhabilitations de plusieurs stations d'épuration ;
- Réhabilitation des conduites d'adduction d'eau pour limiter les pertes et sécuriser la ressource en eau ;
- Mise en place d'un schéma directeur vélo avec 51 itinéraires en direction des polarités ;
- Végétalisation des extérieurs des crèches communautaires (déjà engagé)
- Lancement de la restauration du marais de Sarradin sur la commune de Bouvesse-Quirieu et entretien de la ripisylve dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques.

### Des actions au service des habitants

- Gratuité pour les utilisateurs du dispositif de covoiturage actif « Covoit'ici » pendant trois mois à partir de mars 2024 ;
- Lancement d'une offre de covoiturage universel sur l'ensemble du territoire et d'une offre de location de vélo à assistance électrique (VAE) en 2024 ;
- Lancement d'un dispositif Biodiversité « ABC » permettant de recenser les espaces protégés, de faire des animations et des formations auprès des professionnels et des scolaires ;
- Travail à l'ouverture du lieu de vie à la disposition des habitants dans le bâtiment de Villemoirieu qui accueille notamment l'Espace France services et un espace de coworking ;
- Mise en service provisoire d'une maison de santé pluridisciplinaire à Morestel en 2024, tout en travaillant les études du projet de pôle enfance santé aux Avenières Veyrins Thuellin ;
- Lancement d'une résidence d'artistes sur la danse pour 3 ans avec la compagnie Lamento ;
- Création d'un portail de gestion citoyenne et de relation à l'usager pour 2024, permettant un accès centralisé à l'ensemble des services à la population.

### Les Balcons, un territoire en action



En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se dotait d'un projet de territoire, articulé autour de cinq grands enjeux. (Accès aux services en milieu rural - Mobilité - Anticipation et adaptation au changement climatique - Préservation de la ressource en eau - Préservation de la biodiversité) Plus de quatorze politiques publiques ont ensuite été dégagées pour répondre à ces ambitions.

Presque une centaine d'actions sont et seront désormais déployées sur l'ensemble du territoire pour concrétiser cela sur le terrain. Elles concernent à la fois le quotidien immédiat des habitants et des entreprises de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, mais aussi des projets ou des dispositifs structurants qui dessineront le territoire de demain.

### Des actions faites avec les communes

- Déploiement d'un appel à projets transitions et mobilités durables pour un montant de 2 millions d'€ bénéficiant aux projets communaux (ex : toilettes à lombricompostage, réalisation d'une maison pour tous, rénovation énergétique de locaux publics ou encore aide à la création d'un chemin piétonnier respectueux de l'environnement...)
- Lancement d'un accompagnement des communes pour localiser les potentiels et permettre l'accélération du déploiement des énergies renouvelables (depuis fin 2023)
- Mise en place d'un service de secrétariat mobile pour les communes membres (depuis fin 2022)



### LES BALCONS SUR LE PODIUM !

Avec 18 labellisations (17 communes + la communauté de communes), les Balcons du Dauphiné sont le 2<sup>e</sup> territoire de l'Isère à compter autant de communes labélisées après la métropole de Grenoble.

Programme des animations à venir en début d'année 2024 sur le site internet : [www.balconsdudauphine.fr](http://www.balconsdudauphine.fr)

### Les enfants, une priorité aux Balcons



#### DISPOSITIF FAITES DES ARTS

5 186 enfants concernés par l'action Faites des Arts dans les écoles primaires pour l'année 2023-2024



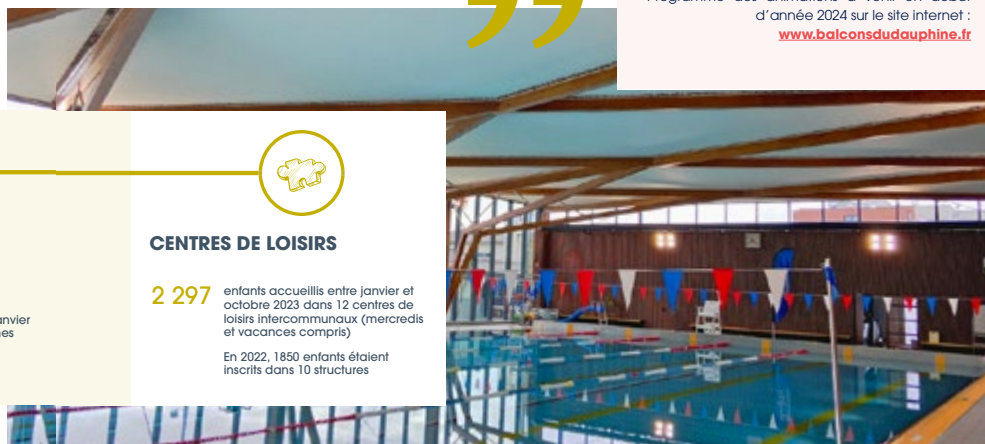
#### CRÈCHES INTERCOMMUNALES

542 enfants accueillis entre janvier et octobre dans 11 crèches intercommunales



#### CENTRES DE LOISIRS

2 297 enfants accueillis entre janvier et octobre 2023 dans 12 centres de loisirs intercommunaux (mercredis et vacances compris)  
En 2022, 1850 enfants étaient inscrits dans 10 structures



#### DISPOSITIF SAVOIR NAGER

31 000

élèves accueillis à la piscine intercommunale de Morestel en 2022-2023

111

classes de primaires accueillies à la piscine intercommunale de Morestel

21

classes allant dans les piscines extérieures au territoire des Balcons du Dauphiné

Le transport en bus est financé par Balcons du Dauphiné pour les 132 classes

QUELQUES CHIFFRES

## AVIS DE RECHERCHE CHAUVES-SOURIS !

En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été lauréate de l'appel à projets « ABC » ou « Atlas de la Biodiversité communale » et a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité sur 2 ans pour réaliser des inventaires faunistiques et floristiques sur 20 communes du territoire. Ce projet d'envergure vise à acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné afin de faire connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement porté par l'intercommunalité en matière, notamment, de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la prise en considération des enjeux climatiques.

Dans le cadre de cet « ABC », les chauves-souris ont fait l'objet d'inventaires spécifiques afin de localiser les colonies et de connaître les espèces présentes sur le territoire.

Ces animaux discrets et difficiles à observer occupent fréquemment les caves, les combles, les greniers, les vieilles granges ou encore les cavités souterraines. Capables de se glisser dans de minuscules fissures, il n'est pas toujours évident de détecter leur présence. Néanmoins, plusieurs indices (cris, guano, traces d'urine, ...) peuvent constituer de bons indices.

Le travail d'inventaire mené par l'Association Porte de l'Isère Environnement (APIE), missionnée par les Balcons du Dauphiné depuis le printemps 2023, a déjà permis de détecter plusieurs colonies de reproduction de plusieurs espèces de chauves-souris : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe ou encore d'Oreillard gris. Ces colonies sont notamment localisées dans des clochers d'églises et des granges de particuliers. En parallèle, des analyses acoustiques ont mis en évidence la présence d'un panel d'espèces intéressantes, puisqu'une petite vingtaine d'espèces ont d'ores et déjà été identifiées sur le territoire.

Afin de poursuivre ce travail d'amélioration des connaissances sur la répartition de ces espèces timides et protégées, aujourd'hui largement menacées, l'APIE continue de rechercher les sites favorables pour leur hibernation et/ou leur reproduction sur le territoire de l'Isle Crémieu, jusqu'en juin 2024.

D'ici là, si vous avez des chauves-souris dans votre habitation ou dans une cavité sur votre terrain, vous pouvez directement contribuer à cet inventaire en participant à l'enquête : Enquête participative chauves-souris.

Les dérangements réguliers, surtout en période hivernale, peuvent être fatals à ces petits mammifères volants. Alors aidez-nous à les protéger en nous signalant leur présence !

Si vous trouvez un individu blessé ou que vous rencontrez des problèmes de cohabitation avec ces espèces, vous pouvez également contacter l'APIE par mail ([sos.faune-sauvage@apie-asso.net](mailto:sos.faune-sauvage@apie-asso.net)) ou par téléphone au :

**04 74 95 71 21** ou au **06 56 68 57 60**

Merci pour votre participation !



Grand rhinolophe (crédit : APIE, 2023)

# MISSION LOCALE

**Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?**

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie ?

**La Mission Locale Nord-Isère** est la structure qu'il vous faut pour trouver les solutions les plus adaptées.

Son objectif principal est de soutenir gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie.

La Mission Locale est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.

Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Fort d'une expérience de 40 ans, le réseau des missions locales a développé un accompagnement global en direction des jeunes afin de traiter l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. C'est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

**N'hésitez pas à nous contacter !**



**Jeunes 16 - 25 ans**

**Accompagnement gratuit**



**EMPLOI  
ORIENTATION  
FORMATION  
ALTERNANCE  
MOBILITÉ  
SANTÉ  
LOGEMENT  
COACHING**

**À CREMIEU**

Place du 8 mai 1945

Maison Mestrallet (1er étage)

**04 74 97 29 70**

**contact@mlni.fr**

Permanences à : Chavanoz

Tignieu-Jamezieu

Du lundi au vendredi

8 h 00 - 12h30

13 h 15 - 17 h 30

Fermeture au public

le jeudi après-midi



**#MaMissionLocale**

**une seule adresse pour tous mes projets**

## PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DIT : RHÔNERGIA

La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) mène actuellement une concertation préalable pour la réalisation d'un projet de barrage hydroélectrique sur les 25 km derniers kilomètres non artificialisés et naturels du Rhône français. L'ouvrage serait positionné sur la commune de St Romain de Jalionas au point kilométrique (PK) 39,9, soit au niveau de l'ancienne carrière Verdolini.

Rappelons que le Rhône est le fleuve le plus aménagé du monde ! Une sorte d'escalier géant, avec plus de 20 grands barrages (en comptant ceux d'EDF), fruit d'une épopée industrielle lancée en 1933, avec la création de la CNR. Le dernier grand ouvrage a été inauguré en 1986, à Sault-Brenaz juste en amont du projet de barrage Rhôneergia.

Le projet en quelques chiffres :

- Coût évalué en 2023 à 330 millions d'€, mais en tenant compte de l'inflation jusqu'à la date de début des travaux, le coût serait alors de 360M€,
- Puissance de l'ouvrage autour de 40MW pour un productible de 140 GWh, soit la consommation de 60 000 habitants, hors chauffage et eau chaude sanitaire. Cela représente 1% de la consommation actuelle de la centrale du Bugey ...

Le dossier de concertation de la CNR fait état de 2 variantes possible du projet :

- La variante 3G : l'usine en rive gauche, le barrage en rive droite :



- La variante 3D : l'usine en rive droite et le barrage en rive gauche :



Le dossier de concertation est souvent résumé à la construction d'un barrage au fil de l'eau sur lequel la CNR viendrait construire une usine de production hydroélectrique. Cependant afin de sécuriser ce site et de produire le plus d'énergie, il est en fait prévu de réaliser d'autres aménagements en amont et en aval ainsi qu'une longue série de travaux qui vont complètement défigurer notre commune :

- Construction du barrage-usine : avec une chute d'eau d'une hauteur de 6.8 mètres, pour une hauteur du barrage estimée à 12 mètres ;
- Construction d'une digue de 3 mètres de haut de 4km en rive droite du PK39.9 jusqu'à la CNPE du Bugey ;
- Reprofilage/reprise des deux berges : 11km en amont et 1.75km en aval de l'ouvrage pour favoriser le stockage et l'écoulement de l'eau ;
- Arasement en aval du barrage usine : arasement du fond du Rhône sur jusqu'à la confluence avec la rivière d'Ain ;
- Déplacer latéralement le lit du Rhône au droit des ouvrages, en aval sur un linéaire d'environ 2 km ;
- Élargissement du lit du Rhône en aval de la CNPE du Bugey : élargi de 140 mètres à 210 mètres de plus (au niveau du barrage usine) ;
- Dégagement des emprises : destruction des linéaires de ripisylve (forêt en bord du fleuve) en amont du projet de barrage-usine ;

- Contre-Canal de drainage : aménagé le long de la digue en rive droite, maintenant les terres agricoles au-dessus de la nappe alimentant le Rhône ;
- Expropriation des terres agricoles : 55 hectares de terres agricoles affectés (sans tenir compte de la compensation écologique pour la renaturation risquant d'être prélevée sur des terres agricoles) ;
- Reconexion des bras secondaires du Rhône et les îles existantes ainsi que les affluents du Rhône ;
- Installations des infrastructures du chantier, notamment sur les terres agricoles alentours ;
- Voirie d'accès et de maintenance sur les deux rives du Rhône dimensionnées pour des véhicules de largeur minimale de 5,5 mètres ;
- Raccordement électrique pourvu par RTE de 4.5km de long d'une ligne de tension de 63 000 volts ;
- Réaménagement des berges pour y faire accéder les riverains ;
- Rivière artificielle permettant le franchissement piscicole ;
- Réaménagement des affluents au niveau de leurs confluences avec le Rhône en amont (risque d'ennoisement des rivières) et en aval du barrage (en surélévation par rapport au niveau du Rhône et risque d'érosion) ;
- Cloisonnement de certaines frayères pour les protéger lors de l'arasement en aval ;
- Question de la reconstruction de la station de pompage ;



L'année 2023 qui vient de s'écouler a été riche en actions afin d'informer largement les administrés, élus, médias et associations sur les conséquences qu'un tel projet engendrerait pour notre territoire :

- Réunion publique le 12 juin à destination des élus sur le terrain d'implantation au niveau de la Via-Rhône en présence de plus de 30 maires, du sénateur Rambaud, d'élus et associations :

## Saint-Romain-de-Jalionas | Loyettes (Ain) Barrage sur le Rhône : les maires se mobilisent

C'est sur le site du projet de barrage hydroélectrique/pont que Jérôme Grausi, le maire de Saint-Romain-de-Jalionas, avait invité ce lundi soir 12 juin ses homologues des communes des Balcons du Dauphiné, de la Lysed (Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné) et de Loyettes, ainsi que les représentants des différentes associations.

Le Progrès - 15 juin 2023 à 19:19 - Temps de lecture : 2 min



- Journée de mobilisation du grand public le samedi 30 septembre sur la Via-Rhône avec la présence de plusieurs centaines d'habitants du territoire et des stands tenus par les associations protectrices de l'environnement et l'association d'archéologie de St Romain de Jalionas :



- Participation aux différentes réunions à destination des élus de la CNR pour suivre l'évolution du dossier de concertation,
- Nombreuses interviews sur les plateaux TV, sur le terrain ou au téléphone de nombreux médias (BFM-TV, France télévision, Le Dauphiné Libéré, France Bleu, Reporterre, ...).



Enfin, un collectif citoyen « STOP Barrage Rhônergia » a vu le jour lors de la réunion publique le lundi 27 novembre en présence de 170 personnes à la salle carrelée de St Romain.

Son objectif est de mobiliser et faire entendre les revendications des habitants du territoire opposés à la construction de ce barrage.

Le collectif participe activement à la concertation publique organisée par la Commission Nationale du Débat Public du 1er décembre jusqu'à fin février 2024. Il propose également des solutions alternatives dans le cadre des ateliers Alternatifs organisés par la CNR. Il vise aussi à informer le plus largement possible la population en toute transparence et la sensibiliser aux risques irréversibles de ce projet notamment pour l'environnement et la gestion de la ressource en eau.

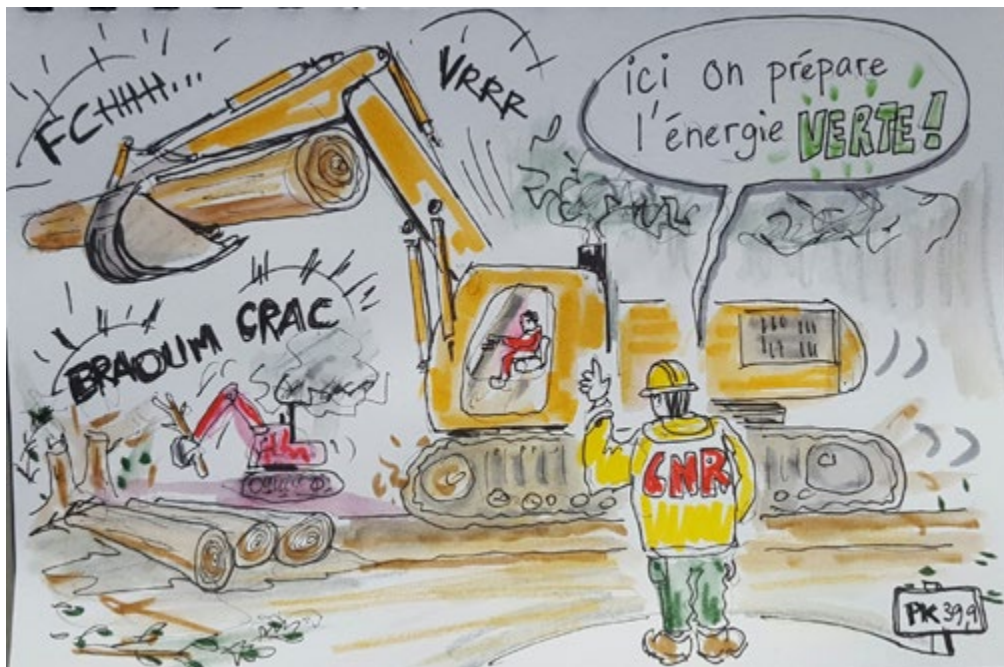
Le collectif a pour ambition de faire adhérer le plus grand nombre à ses positions par différentes actions. Il invite tous les citoyens, acteurs publics et privés concernés par ce projet et par les impacts qu'il pourrait engendrer à le rejoindre.

Vous pouvez soutenir ce collectif citoyen en allant signer la pétition en ligne sur leur site internet ou via le QR code : <https://www.stopbarrage.fr/>



Pour prendre contact et suivre les actions du collectif STOP Barrage Rhônergia:  
[stopbarrage@gmail.com](mailto:stopbarrage@gmail.com)  
<http://www.facebook.com/StopBarrageRhonergia>

Enfin, votre contribution est essentielle et vous pouvez participer à la concertation de la CNDP en venant aux réunions publiques en soumettant votre avis sur le site dédié à cette concertation : <https://concertation-rhonergia.fr/fr/participer-a-la-concertation>



# DÉPARTS ET ARRIVÉES

## DÉPARTS :

Aurélien COIFFET a commencé un nouveau projet professionnel le 1er janvier 2024 dans la commune de Charvieu-Chavagneux. Arrivé le 15 février 2019, il a tenu le poste de Directeur des Services Techniques pendant 5 années. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans sa nouvelle collectivité.

Etienne JACQUES est arrivé dans la commune le 1er septembre 2017. Lauréat du concours de professeur des écoles édition 2023, il a quitté la collectivité le 1er septembre 2023. Il manque à ses collègues, aux élèves de l'école Victor Hugo et aux membres du comité d'animation qui comptaient sur son dévouement !

Evan POMMIER a fini son apprentissage BPJEPS (animateur sportif) à la fin du mois d'août 2023. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour son dévouement parmi nous !

Catherine POZZI BRUN était bibliothécaire depuis le 1er juillet 2016 à Saint Romain de Jalionas. Petits et grands ont bénéficié de ses services exceptionnels. Le 1er juillet 2023, elle a décidé de quitter la communauté afin de profiter d'un repos bien mérité.

## ARRIVÉS :

Cécile BONNET nous a rejoints en tant que bibliothécaire suite au départ de Catherine POZZI BRUN le 1er juillet 2023, nous lui souhaitons la bienvenue !

Sébastien COCHET a repris la responsabilité de l'éducation sportive des enfants suite au départ d'Etienne JACQUES, le 1er septembre 2023.

Roger FIORINI a été embauché en tant que chauffeur de minibus le 2 janvier 2023. Au cours de l'année, ses fonctions se sont élargies. Désormais, il s'occupe également de la sécurité des locaux municipaux.





Vous ne le savez peut-être pas, mais Saint-Romain de Jalionas possède un trésor patrimonial souvent méconnu : le site archéologique du Vernai. Sur ce site exceptionnel sont conservés les vestiges d'une vaste villa gallo-romaine, devenue au 1er siècle un véritable palais rural exceptionnel par sa taille (13 hectares) et son luxe. Classé monument historique depuis 1984, ce site a la chance d'être encore actif aujourd'hui grâce aux fouilles archéologiques menées chaque année par Robert Royet. Cet été encore, de nombreuses découvertes ont pu être mises au jour et feront l'objet d'études qui apporteront leur pierre à la compréhension du monde rural antique du haut Dauphiné. Petit résumé en vrac sur cette nouvelle campagne de fouilles qui a rassemblé pendant 6 semaines sous un soleil de plomb une vingtaine de fouilleurs :



Sondage dans le portique des thermes



Réalisation d'une tranchée de reconnaissance de l'environnement de la villa romaine



Toujours à l'œuvre malgré la pluie



Fouiller c'est aussi dessiner ce que l'on a trouvé



Trouvaille du jour: des canalisations sous le portique des thermes.



Tamisage par les bénévoles



Prise de niveau pour connaître l'altitude des différentes couches



Résultat du tamisage: des tesselles issues d'une belle mosaïque qui ornait le portique

Si vous souhaitez suivre l'avancée des recherches du site archéologique jalioromain, n'hésitez pas à rejoindre l'association Archéo SRJ !



## URGENTISTE

Un an déjà que le cabinet a ouvert dans l'ancienne poste.

Depuis nous nous connaissons un peu mieux, nous rappelons que les consultations ne se font que sur rendez-vous téléphonique pris le jour même.

**Bien évidemment les urgences priment**, et en fonction de l'urgence (plaie, traumatologie, douleur thoracique, difficultés respiratoires etc...) nous pouvons vous accueillir directement.

Certains diront que nous pourrions faire plus, nous le savons. Nous nous sommes adaptés au fur et à mesure, nous recevons entre 500 et 2500 appels par jour pour prendre des rendez vous. L'équipe s'est étoffée, de nouveaux médecins viennent faire une ou deux gardes par mois, mais cela n'est pas suffisant pour que nous puissions ouvrir tous les jours de l'année... Nous en sommes fort désolé.

Les projets sont en cours de développement pour 04 82 92 97 65 avoir un bâtiment plus grand, donc bien mieux adapté. Nous tenons à remercier toute la mairie qui croit en nous et nous soutient.

Quelques chiffres, depuis notre ouverture en octobre 2022 jusqu'en octobre 2023 :

- Nombre de patients dans la base de données **13 727**
- Nombre de patients de St Romain **1 249 soit 9%**
- Nombre d'actes effectués **25 180**.



**Merci à vous, et très bonnes fêtes de fin d'années.**

Le Dr JOUANDEAU pour toute l'équipe de DOC12/7

## PHARMACIE Saint Romain

L'équipe de la Pharmacie de Saint Romain vous accueille du lundi au samedi matin, de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 19h15 .

**Notre pharmacie dispose d'une équipe de 5 collaborateurs :**

2 pharmaciens (Virginie et David) 3 préparatrices (Cassiopée, Chloé et Émilie) dont une diplômée en diététique, au service de votre santé, de votre bien-être, de votre forme, et de votre beauté...

**Écoute, conseils, services, nous sommes spécialisés dans de nombreux domaines :**

Orthopédie, collants et bas à varices, Hospitalisation à domicile, location et vente de matériel médical, Probiotiques, Homéopathie et Aromathérapie, plantes et médecines naturelles,

Diététique, Produits vétérinaires, Parapharmacie et Dermocosmétique, tout pour les mamans et leurs bébés....

Prévention ? Dépistage ? 1er Secours ? Vos soucis, sont aussi les nôtres.

La pharmacie réalise les vaccinations Covid et grippe ainsi que les vaccinations prévues au calendrier vaccinal à partir de 11 ans (DTT Polio, coqueluche ....) Nous effectuons également les tests antigéniques et les Trod Angine.

**Pharmacie de Saint Romain, l'Espace Santé au service de votre Vie et de votre Bien-Être.**



1 place de Passieu 38460 Saint Romain de Jalionas

Tél : 0474904267 Port : 0675603433 / pharmaciesaintromain@gmail.com

## ORTHOPHONISTES



"Christine JOUX MARTIN, orthophoniste depuis 20 ans, et implantée sur St Romain de Jalionas depuis 2012. Intervient essentiellement dans les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dyscalculie etc) et dans les troubles développementaux du langage, auprès d'enfants et d'adolescents."

Philippine Quint, orthophoniste depuis 2013, s'est installée à St Romain de Jalionas en octobre 2022, place du Girondan. Elle suit des patients enfants comme adultes, sur rendez-vous. L'inscription sur liste d'attente s'effectue en ligne sur le site Docorga.com

## PSYCHOLOGUE



Adeline MARY BARBERO, Psychologue Clinicienne vous accueille dans son cabinet situé Place du Girondan à Saint Romain de Jalionas.

Pour Enfants, Adolescents et Adultes, le cabinet de psychologie est ouvert en semaine.

Les horaires et la prise de rdv sont sur [doctolib.fr](https://doctolib.fr).

Vous y trouverez une écoute, une considération et une approche interactive concernant vos maux, vos difficultés et/ou vos traumatismes.

Également spécialisée dans les troubles neurodéveloppementaux et de l'attachement, vous serez accompagné(e) dans ce parcours qui est bien souvent tumultueux.

## INFIRMIÈRES



Vous trouverez le cabinet infirmier de St Romain de Jalionas à côté du Vival. Composé d'une équipe dynamique et engagée de 4 infirmières : Amandine, Céline, Virginie et Éloïse feront leur maximum pour répondre à vos besoins sur RDV à leur cabinet ou à votre domicile. » Nous sommes joignable au : 06/62/66/70/46.

## DENTISTES

La commune de Saint Romain de Jalionas accueille aussi depuis plusieurs années un cabinet dentaire situé place du GIRONDAN.

**Vous pouvez prendre rdv au 04 74 90 77 86.**





## Les coulisses d'un écrivain passionné : Interview exclusive avec Monsieur Debouverie

Rencontrer un romancier passionné est toujours un régal. Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de discuter avec Monsieur Debouverie, un homme de 57 ans, originaire de Roubaix, et résidant à Saint Romain de Jalionas depuis 2 ans. Il nous livre ses expériences et ses aspirations. Découvrons ensemble les moments forts de cette entrevue, où il partage avec nous sa passion pour l'écriture, ses méthodes de création et ses projets à venir.

### Qui est Gilles Debouverie :

Marié et père de deux enfants, il occupe le poste de directeur du service d'informatique dans le domaine professionnel. En plus de son travail, il est passionné par l'écriture de romans publiés chaque fois à environ un millier d'exemplaires.

### Les débuts de Monsieur Debouverie dans l'écriture :

Le goût de l'écriture a commencé dès son plus jeune âge. Il se souvient d'écrire des nouvelles dès l'âge de 9 ans, encouragé par une professeure de français qui a suscité en lui cette envie. Au fil des années, il a exploré l'écriture de chansons au sein d'un groupe. Ce n'est qu'en 2010 qu'il décide de consacrer plus de temps à l'écriture en développant une idée d'histoire plus aboutie. Après une période de recherche, de lecture et d'envoi à deux maisons d'édition, il signe son premier contrat d'édition 6 mois plus tard. Son premier livre est publié en 2012.

### Le processus de création :

Lorsque nous lui avons demandé comment il construit ses personnages et ses intrigues, il nous a expliqué qu'il y a généralement un élément déclencheur, que ce soit une lecture, un film ou un fait divers, qui inspire le cœur de son histoire. Par exemple, ses vacances dans le nord Finistère ont donné naissance à son livre «L'été des sirènes», où il a puisé dans les légendes bretonnes pour construire son intrigue. En ce qui concerne son processus d'écriture, il passe par plusieurs étapes clés. Tout d'abord, il consacre jusqu'à 3 mois à la préparation de sa structure, définissant les points importants, les personnages et les lieux. Ensuite, il se lance dans l'écriture proprement dite, travaillant tous les soirs, les week-ends, voire même pendant sa pause méridienne. Il privilégie généralement la pièce de vie de sa maison pour rester connecté à sa famille. Après l'écriture, vient la période de relecture, avec une attention particulière portée à la structure des phrases et à l'orthographe. Enfin, le manuscrit est envoyé à son editrice.

### Les similitudes entre les personnages et les personnes de la vie réelle :

Lorsque nous lui avons demandé si certains de ses personnages avaient des similitudes avec lui-même ou des personnes de son entourage, il a révélé que dans l'un de ses romans pour la jeunesse, l'héroïne était calquée sur sa fille. Cela donne une touche personnelle et réelle à ses histoires.

### Les défis de Monsieur Debouverie en tant qu'auteur :

Comme tout parcours, l'écriture a également ses défis et ses risques. Monsieur Debouverie a partagé avec nous certains des risques qu'il a pris, comme le lancement d'une auto-entreprise proposant des ateliers biographiques. Malheureusement, ce projet a été interrompu en raison de sa complexité et du risque financier associé. Il a également essayé de saisir des opportunités en rencontrant des personnalités pour développer sa visibilité en tant que romancier. Cependant, il souligne que très peu de personnes peuvent réellement vivre de leur plume. En effet, avec une moyenne d'un an pour l'écriture et l'édition d'un livre, il souligne que les écrivains ne perçoivent au mieux que 10% du prix de vente de leurs livres. Ce qui rend difficile la possibilité de vivre de cette activité.

### Le chemin parcouru :

Jusqu'à présent, il a écrit 9 livres pour adultes et 5 livres pour enfants âgés de 8 à 11 ans. Les livres

pour enfants sont des enquêtes policières, à la manière du célèbre Club des Cinq, avec une dimension moralisatrice pour inciter les enfants à prendre du recul par rapport aux rumeurs et à leurs conséquences. Un de ses livres, intitulé «Le chat de mamie Simone», a même remporté le Prix 2023 du conseil municipal des jeunes à Saint-Quentin-Fallavier.

Monsieur Debouverie mentionne également son livre préféré, «Talisman», le premier livre de sa nouvelle série éditée. Il décrit ce livre comme un thriller horrifique avec un rythme effréné, mais avertit que cela peut ne pas convenir à tous en raison de sa nature sombre. Parmi tous ses livres, il admet que le plus difficile à écrire a été un polar, car il a décidé de l'interrompre pour travailler sur son futur projet qui verra le jour en février 2024. Revenir dessus ensuite lui a posé des difficultés en raison de son interruption, mais finalement, ce polar «Où es-tu Kamille ?» a connu un grand succès.

### Les prochains projets :

Monsieur Debouverie réserve une surprise à ses lecteurs avec la sortie de son prochain livre prévue en février. Il explique que ce livre marque la rupture de son style thriller pour se plonger dans le genre de la «Dark fantasy», dans la veine de «Game of Thrones». Cette saga sombre sera composée de six volumes, dont chaque nouveau tome sera publié tous les six mois.

### Le soutien de sa famille et l'interaction avec les lecteurs :

Sa famille le soutient dans son parcours d'écrivain dont sa femme Sandrine, sa première lectrice. Son soutien est précieux dans la critique constructive de ses écrits et sa participation aux salons où il est présent. En ce qui concerne les lecteurs, Monsieur Debouverie a souvent des retours positifs de leur part, notamment lors de salons et d'événements littéraires.

### Conseils pour les auteurs en devenir :

En guise de conclusion, Monsieur Debouverie offre quelques conseils précieux aux auteurs en devenir. Il encourage à écrire par passion pour une idée plutôt que d'écrire par simple désir d'être publié. Prendre des notes pour structurer ses idées, se faire relire par des personnes objectives et rester humble sont des conseils essentiels pour les aspirants écrivains.

### Conclusion :

Notre entrevue avec Monsieur Debouverie a été une plongée fascinante dans l'univers de l'écriture passionnée. Sa détermination et sa passion pour la création d'histoires captivantes sont palpables. Nous sommes impatients de découvrir son prochain livre en février et de suivre de près sa carrière de romancier.



### Quelques rendez-vous :

Festival Yggdrasil à Lyon : 3 et 4 février 2024

Salon jeunesse de Villefontaine : 10 février 2024

Salon de Saint-Quentin-Fallavier : 10 mars 2024

Site de l'auteur : <https://www.gilles-debouverie.fr/>



### Le voyage littéraire d'une femme simple : Entre Écriture, Passion et Partage avec Magalie Valla

Être une femme simple, mariée et mère d'un garçon de 12 ans, tout en jonglant avec le rôle exigeant de chargée d'affaires dans une grande entreprise, peut sembler être un équilibre délicat. Cependant, pour cette passionnée d'écriture, la vie quotidienne n'est pas seulement une série de tâches à accomplir, mais aussi une source d'inspiration inépuisable.

Dans cet article, plongeons dans le monde fascinant d'une auteure qui navigue habilement entre ses responsabilités personnelles, professionnelles et sa passion pour l'écriture.

#### L'appellation d'écrivain, une étiquette impressionnante :

À l'âge de 36 ans, cette femme simple préfère se décrire comme une auteure ou autrice, des termes qui, selon elle, résonnent d'une manière moins intimidante. Elle partage son amour pour la lecture, dévorant des romans contemporains, des romances, des comédies de Noël, des cosy mystery, et quelques thrillers. Cette diversité de genres l'aide à construire ses propres projets d'écriture en lui offrant une variété de styles et d'approches narratives.

#### L'écriture comme déconnexion et exploration :

Depuis son enfance, elle a noirci des cahiers, des carnets et des feuilles de classeurs. L'écriture est devenue un refuge, un moyen de déconnexion quotidien. Elle partage son processus de création, imaginant soigneusement ses personnages dès le premier plan. Son inspiration puise à la fois dans la réalité et dans l'imaginaire, souvent façonnée par des rencontres de la vie quotidienne ou des films qui ont marqué son esprit.

#### Défis de l'écriture :

Écrire, pour elle, n'est pas sans défis. Le plus difficile réside dans les phases de relecture et de réécriture, où chaque détail est examiné pour traquer les incohérences et les failles. Malgré un emploi du temps chargé, elle s'efforce d'écrire tous les jours pendant la rédaction du premier jet, cherchant à ne pas perdre le fil de son histoire.

#### Les œuvres publiées et à venir :

Avec environ six livres écrits, seulement deux ont été publiés jusqu'à présent. Elle a une préférence marquée pour le genre feel-good, mais elle a également exploré l'écriture basée sur des faits réels. Un de ses livres, «Tu es quelqu'un», tire son inspiration de la vie de son amie, abordant un sujet lourd avec sensibilité.

#### L'univers des médias et de la publication :

Naviguer dans le monde de la publication n'est pas une mince affaire, comme elle l'a découvert en publiant son premier livre en septembre 2020. Les médias jouent un rôle crucial pour les auteurs moins connus, bien que la loi sur les frais de port des livres commandés en ligne puisse présenter des défis financiers.

#### Passion pour le numérique et les relations professionnelles :

Affectionnant le papier mais préférant les formats numériques, elle souligne l'importance des liseuses et des livres audio dans sa vie quotidienne. Dans la création de ses œuvres, elle collabore avec une équipe comprenant bêta-lecteurs, correcteurs, aide à la mise en page, créateurs de couverture, et aides aux réseaux sociaux. Ces relations sont empreintes de positivité et d'échanges enrichissants, avec, à chaque étape du processus d'écriture, un risque qui apporte son lot d'apprentissages.

#### Conclusion :

Cette femme simple, chargée d'affaires et auteure passionnée, nous offre un aperçu fascinant de son univers littéraire. Entre les défis de l'écriture, la publication, et le partage avec son lectorat, son parcours témoigne du courage et de la détermination nécessaires pour transformer ses idées en œuvres publiées. À travers ses mots, elle nous invite à explorer non seulement ses romans, mais aussi les différentes facettes de la vie qui alimentent son inspiration.





<https://www.avenirjalioromain.com/>  
<https://www.facebook.com/Bekhit.Thierry/>

## Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

La CCBD prend de plus en plus de poids dans la vie des communes.

Nous alertons régulièrement en Conseil Municipal sur les dérives budgétaires, l'impact négatif de certaines décisions, voir la spoliation de ressources de la communes, nuisibles à son équilibre financier. Informations que notre Maire, vice-président à la CCBD, ne relaie pas à son Conseil.

Non contente d'avoir littéralement explosé le budget de construction de son siège communautaire, il devait coûter 2 millions d'Euros et finalement il en coûtera plus du double, voilà que la CCBD se lance dans un coûteux projet de rénovation d'un bâtiment au Serverin dont l'usage prévu n'est pas défini et l'accessibilité très compliquée.

Là encore, avant même le premier coup de pioche, les premiers dépassements budgétaires sont constatés, +816 000 € par rapport au budget de 1 372 000 € voté initialement ...

Combien d'autres dépassements à venir ?

Faut-il y voir une méthode qui consiste à faire voter en présentant des enveloppes systématiquement sous-estimées et ensuite lorsqu'il est trop tard pour reculer, faire accepter les dépassements de devis ?

Pour financer cela, la CCBD s'octroie déjà l'ancienne taxe professionnelle remplacée par la CET (Contribution Economique Territoriale), cela correspond aux recettes de nos zones d'activités dont elle a la responsabilité.

Zones d'activités sur St Romain de Jalionas dont elle bloque le développement depuis maintenant 5 ans, alors même qu'elle nous avait demandé de travailler sur le reclassement de 9 Ha de terrain dans le cadre de notre PLU.

Forcément, l'appétit de la CCBD pour des projets démesurés ou mal pilotés la pousse maintenant à envisager au travers de son "pacte fiscal" de priver les communes de 80% des recettes de leur taxe d'aménagement et de 50% des recettes de la taxe foncières sur les propriétés non bâties.

Et puisque cela risque de ne pas suffire la CCBD envisage de lever un nouvel impôt.

Les propriétaires devront s'attendre, peut-être dès l'an prochain, à voir apparaître une part intercommunale sur leur avis de taxe foncière.

Il n'y a pas que les ressources financières que la CCBD souhaite accaparer, il y a aussi le foncier des communes.

La CCBD a donc décidé que dans le cadre d'une opération qu'elle jugerait « d'intérêt communautaire », la commune accueillante devra faciliter la réalisation de ce dit équipement, en permettant à l'intercommunalité de disposer notamment du foncier via cession à l'euro symbolique, ou via bail emphytéotique du foncier non bâti comme bâti.

En clair, la CCBD peut maintenant s'approprier un terrain communal, sans contrepartie financière sous prétexte d'intérêt communautaire.

Toutes ces décisions, et toutes ces prises de compétences interfèrent sur le travail de la commune, obèrent les finances communales et induisent des coûts supplémentaires car la prise de compétence n'entraîne pas forcément d'économie pour les communes.

Toutes ces compétences prises par la CCBD impactent forcément les finances communales mais également celle des administrés pour exemple l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères.

Pour ces compétences communautaires la commune n'a transféré ni moyens humains ni matériels, les coûts de fonctionnement restent les mêmes mais les entrées d'argent vont à la CCBD. Ce qui peut affecter lourdement les finances communales

C'est pour ces motifs que lors du mandat précédent, nous avons voté la sortie de cette communauté de communes, trop grosse et mal-née, comme la Loi nous l'autorise.

Décision enterrée par la nouvelle équipe (sans vote), la Maire ayant préféré y trouver un siège de vice-président.

Faute de mieux, nous alertons régulièrement en Conseil Municipal afin de sensibiliser les conseillers, ce qui devrait déclencher de l'intérêt ou de la curiosité mais ne génère malheureusement au mieux que de l'indifférence, et au pire de l'agacement.

A handwritten signature in blue ink, located at the bottom right of the page.

En réponse aux allégations faites par la minorité, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné prend de l'essor au regard des compétences qu'elle exerce en direction des populations. Chaque commune doit être rattachée à une intercommunalité conformément à la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010. Rappelons que ce rattachement a été fait sous l'ancienne mandature.

Concernant la construction du siège, une présentation a été faite pour l'aménagement complémentaire de bâtiments. Néanmoins, il n'est actuellement pas à l'ordre du jour de lancer une seconde phase de travaux. Toute autre information est erronée à ce jour.

Concernant les zones d'activités (ZA), en 2017, l'ensemble des ZA appartenant aux communautés de communes fusionnées ont été récupérées. Un travail était en cours en parallèle de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce SCOT a été approuvé à une large majorité dont les anciens élus de Saint Romain de Jalionas faisaient partie. Aujourd'hui, cette question n'est plus d'actualité car la loi climat et résilience est venue poser des orientations en matière de limitation d'artificialisation des sols.

Concernant le pacte financier, fiscal et de solidarité (PFFS) et la mise en œuvre des actions portant partage de fiscalité sur les zones d'activités économiques, ce point a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 23 novembre 2023 par tous les présents (dont M. BEKHIT). En effet, au titre de sa compétence en matière de développement économique, la communauté de communes est compétente en matière d'aménagement des zones d'activités économiques. Elle procède ainsi aux acquisitions foncières nécessaires, aux travaux d'aménagement et de viabilisation en vue de la commercialisation des tènements.

Néanmoins, comme autrefois et jusqu'à aujourd'hui, la communauté de communes ne perçoit pas de fiscalité foncière ou d'aménagement liés à l'installation des entreprises présentes actuellement sur notre commune.

Ce pacte propose de procéder à un partage de la fiscalité pour l'avenir et uniquement pour les nouvelles installations alors même que la commune n'aura rien à déboursier pour l'aménagement et son entretien. De ce fait, un partage de la taxe d'aménagement à hauteur de 80% pour l'intercommunalité et de 20% pour la commune et un partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 50% pour l'intercommunalité et de 50% pour la commune est envisagé. Rappelons sur ce sujet qu'il était question avant la fusion dans la communauté de communes de l'Isle Crémieu dont Saint Romain faisait partie de porter le taux à 100% concernant la taxe d'aménagement.

Par ailleurs, il est aussi fait mention dans le PFFS qu'en cas de nouveau déploiement de service structurant, l'intercommunalité n'excluait pas la possibilité de lever l'impôt pour le financer. En tout état de cause, il n'en est rien aujourd'hui. Aucune imposition complémentaire n'est demandée et si tel devait être le cas, cela passerait par un vote en conseil communautaire. De ce fait, les communes pourraient facilement s'y opposer comme ce fut le cas pour le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) retoqué en début de mandat par les communes.

Enfin, sur les mécanismes de reversement de fiscalité, ils datent du passage de l'intercommunalité en Fiscalité Professionnelle Unique, dite FPU datant de 2001. Les anciens élus de la commune de Saint Romain de Jalionas ne sont pas montés au créneau auparavant.

La communauté de communes, dans le cadre de ses compétences, est amenée à réaliser des équipements structurants sur les territoires des communes. Le PFFS permet de poser le principe selon lequel il convient pour la commune accueillante de faciliter la réalisation de ce dit équipement, en permettant à l'intercommunalité de disposer notamment du foncier : cession à l'euro symbolique, mise à disposition par bail emphytéotique du foncier non bâti comme bâti. Une participation financière, via un fonds de concours, versée par la commune accueillante pourrait être envisagée, celle-ci et ses habitants bénéficiant du service et de l'équipement sur son territoire en premier lieu.

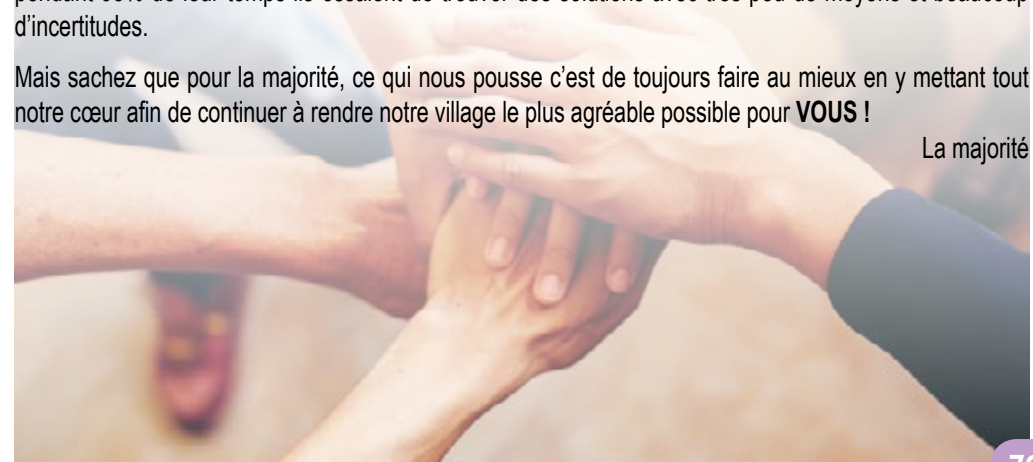
En parlant d'équipements structurants, ce sont parfois par le passé des syndicats qui se sont substitués aux communes pour porter des équipements tels que des gymnases. D'ailleurs, la communauté de communes agit en lieu et place des communes pour ce qui concerne le syndicat du gymnase de La Pléiade. En début de mandature, M. BEKHIT s'est proposé auprès du maire pour être le président de ce syndicat. Par respect envers ses anciennes fonctions, le maire J. GRAUSI a accepté et l'a fait valider en conseil communautaire. Pour votre parfaite information, dès le début de son mandat de président, M. BEKHIT a su faire évoluer ses indemnités de plus de 200%. A titre de comparaison, ces indemnités sont bien supérieures à celles de vice-président de la communauté de communes par exemple, poste obtenu par vote à la majorité par notre maire suite à un oral devant 72 conseillers et d'autres candidats.

Enfin, rappelons que les élus de Saint Romain de Jalionas, maire, adjoints et conseillers délégués font partie des élus les moins indemnisés des communes alentours. De plus, sachez que conformément à nos engagements électoraux nous reversons chaque mois 12% de notre indemnité dans l'association S'UNIR POUR AGIR afin de financer un projet citoyen sur ce mandat. Ce montant est, à l'heure où s'écrivent ces lignes, de l'ordre de 22 000 euros.

Pour terminer, concernant notre commune, nous avons la chance d'avoir un exécutif stable, là où plus de 30% des maires et équipes municipales ont changé sur les Balcons du Dauphiné en un peu plus de 3 ans. Ce constat démontre qu'il est difficile d'être élu en 2023. On demande beaucoup aux élus alors que pendant 95% de leur temps ils essaient de trouver des solutions avec très peu de moyens et beaucoup d'incertitudes.

Mais sachez que pour la majorité, ce qui nous pousse c'est de toujours faire au mieux en y mettant tout notre cœur afin de continuer à rendre notre village le plus agréable possible pour **VOUS !**

La majorité





BOUGAREL Nolan



CORTELLA Chady

DUBIEZ Malone



SANGUY Soline



SCHEID Estrella

TUDELA Lola



## Pacs :

ALLET Dylan & BERNIES Stéphanie : 7 janvier 2023

GONCALVES DE AGUIAR Sarah & LUPO Guillaume : 8 juillet 2023

## Naissances :

NORDMANN Apolline : 9 janvier 2023

MOLLARD Adèle : 29 janvier 2023

DUBIEZ Malone : 13 février 2023

SCHEID Estrella : 15 mars 2023

STEFANI Lucas : 21 mars 2023

DULAC Ambre : 26 mars 2023

BERNAY Lenny : 3 juin 2023

BOUGAREL Nolan : 16 juin 2023

TUDELA Lola : 18 juin 2023

PASQUET Briséis : 30 juin 2023

ALLET Soan : 7 juillet 2023

DEBETS Stela : 21 juillet 2023

SANGUY Soline : 2 août 2023

MIFSUD Hortense : 21 septembre 2023

CORTELLA Chady : 25 septembre 2023

BALLUFIN Timothée : 27 septembre 2023



## Mariages :

BOUVIER Éric & GUERRY Sandrine : 1 avril 2023  
 LOPEZ Manuel & VARVIER Céline : 17 juin 2023  
 Yohan MOURRUT et Mélissa MEZOUAR : 24 juin 2023  
 TENACE Jérémy & VICENTE Paloma : 8 juillet 2023  
 PIANESE Stéphane & DAMPIERRE Johan : 26 août 2023  
 FILBIEN Christophe & MASTON Peggy : 26 août 2023  
 PERTEGAS Franck & POUSSIER Lou : 2 septembre 2023



BALLUFIN Timothée



STEFANI Lucas



MIFSUD Hortense



NORMANIN Apolline



DEBETS Stela

## Décès :

PAOLETTI Andrée : 9 janvier 2023  
 BRUN Pierre : 11 janvier 2023  
 GIMENEZ Dominique : 7 février 2023  
 JABOULIN René : 8 février 2023  
 CHARREL Gérard : 11 février 2023  
 GIANESINI Yvan : 6 mars 2023  
 STELLA Edith : 2 mai 2023  
 LAFONT Eliane : 25 mai 2023  
 BALBOA Antonio : 19 juin 2023  
 COLLOT Louis : 20 juin 2023  
 DOUZET Thierry : 10 août 2023  
 MISKDJIAN Garo : 30 août 2023  
 DUCHENE Gérard : 7 septembre 2023  
 SABIS Jean le 20 novembre 2023.

